

**Deuxième trimestre de 2010 • Rapport aux actionnaires • Trois et six mois terminés le 30 avril 2010**

## Le Groupe Financier Banque TD présente les résultats du deuxième trimestre de 2010

L'information financière dans le présent document est présentée en dollars canadiens et repose sur nos états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, sauf indication contraire.

### **POINTS SAILLANTS FINANCIERS DU DEUXIÈME TRIMESTRE, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent :**

- Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 1,30 \$, contre 0,59 \$.
- Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 1,36 \$, par rapport à 1,14 \$.
- Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 1 176 millions de dollars, par rapport à 545 millions de dollars.
- Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 1 234 millions de dollars, par rapport à 1 016 millions de dollars.

### **POINTS SAILLANTS FINANCIERS CUMULATIFS des six mois terminés le 30 avril 2010 en regard de la période correspondante de l'exercice précédent :**

- Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 2,74 \$, contre 1,34 \$.
- Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 2,96 \$, par rapport à 2,42 \$.
- Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 2 473 millions de dollars, par rapport à 1 198 millions de dollars.
- Le bénéfice net rajusté s'est élevé à 2 664 millions de dollars, par rapport à 2 106 millions de dollars.

Les mesures rajustées sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion pour obtenir une description des résultats comme présentés et rajustés.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

### **RAJUSTEMENTS DU DEUXIÈME TRIMESTRE (ÉLÉMENTS À NOTER)**

Les chiffres des bénéfices comme présentés pour le deuxième trimestre comprennent les éléments à noter suivants :

- Amortissement des actifs incorporels de 123 millions de dollars après impôts (14 cents l'action), comparativement à 127 millions de dollars après impôts (14 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Gain de 23 millions de dollars après impôts (3 cents l'action) attribuable à la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance disponibles à la vente reclassés, par rapport à une perte de 134 millions de dollars après impôts (16 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Perte de 2 millions de dollars après impôts attribuable à la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances, par rapport à une perte de 44 millions de dollars après impôts (5 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.
- Diminution de 44 millions de dollars après impôts (5 cents l'action) de la provision générale des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros, par rapport à une augmentation de 77 millions de dollars après impôts (9 cents l'action) au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

**TORONTO, le 27 mai 2010** – Le Groupe Financier Banque TD (GFBTD) a annoncé aujourd'hui les résultats financiers pour son deuxième trimestre, terminé le 30 avril 2010. Les résultats pour le trimestre reflètent dans l'ensemble de solides bénéfices pour tous les secteurs d'activité de TD.

«Nous poursuivons sur notre lancée avec un excellent deuxième trimestre qui a été marqué par des profits records pour TD Canada Trust pour un deuxième trimestre d'affilée ainsi que par des taux de croissance à deux chiffres pour tous les secteurs, a déclaré Ed Clark, président et chef de la direction de TD. Les bénéfices des Services bancaires de gros se normalisent comme prévu, et nos activités aux États-Unis ont affiché de meilleurs résultats malgré un contexte économique qui demeure moins robuste qu'au Canada. Nous avons également eu le plus bas niveau global de pertes sur prêts des six derniers trimestres.»

### **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada**

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont produit des bénéfices records de 761 millions de dollars pour le deuxième trimestre, en hausse de 29 % en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'accroissement des revenus de 11 % et par la diminution de la provision pour pertes sur créances de 10 %. Les volumes de TD Canada Trust (TDCT) ont affiché une solide croissance pour la

plupart des produits bancaires, y compris les prêts immobiliers garantis et les dépôts de particuliers et d'entreprises. La satisfaction de la clientèle a également atteint un niveau record au cours du trimestre.

«Il s'agit d'un deuxième trimestre record d'affilée pour TDCT, qui a tiré parti de l'incroyable lancée amorcée au début de l'exercice. Les pertes sur prêts se sont stabilisées, et la reprise économique semble s'installer au Canada, a affirmé M. Clark. Ainsi, grâce à ces résultats financiers, au niveau record de satisfaction de la clientèle et à un gain de parts de marché, TDCT a eu un trimestre exceptionnel. Nous nous attendons à ce que les bénéfices connaissent encore une croissance forte quoique plus modérée pour le reste de l'exercice, pendant que nous continuerons d'investir dans nos activités, mais que la croissance des volumes ralentira.»

### **Gestion de patrimoine**

Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut le placement comme présenté du GFBTD dans TD Ameritrade, s'est établi à 111 millions de dollars pour le trimestre, en hausse de 42 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est en grande partie attribuable à la progression des revenus tirés des commissions étant donné l'augmentation des actifs des clients, à l'accroissement des volumes d'opérations de courtage en ligne ainsi qu'à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices du secteur s'est chiffré à 56 millions de dollars, soit 17 % de plus qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la progression des bénéfices de TD Ameritrade, en partie annulée par l'appréciation du dollar canadien.

«Gestion de patrimoine a connu un très bon trimestre. Le rebond des marchés boursiers au début de l'exercice nous a encore permis d'augmenter nos actifs au cours du trimestre, et les activités liées aux opérations sont également demeurées solides, a déclaré Ed Clark. Nous sommes satisfaits du rythme auquel nous ajoutons de nouveaux comptes et attirons des actifs de clients. Cela dit, nous continuons d'afficher un optimisme prudent à l'égard de Gestion de patrimoine, car les marchés demeurent volatils.»

### **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont produit un bénéfice net de 241 millions de dollars US pour le trimestre, en hausse de 45 % sur une base rajustée comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les revenus ont monté de 11 % par rapport à la même période l'an dernier, en partie sous l'effet d'une structure de frais de dépôt combinée instaurée dans le cadre de la conversion de Commerce ainsi que de la croissance globale des dépôts. Le total de la provision pour pertes sur créances a reculé pour s'établir à 162 millions de dollars US, en baisse de 37 % en regard du deuxième trimestre du dernier exercice. Les prêts aux particuliers et les dépôts de particuliers ont affiché une forte croissance par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que les prêts commerciaux moyens ont glissé de 1 % étant donné un affaiblissement de la demande des clients.

Au cours du trimestre, TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a acquis certains éléments d'actif et de passif de la Riverside National Bank of Florida, de la First Federal Bank of North Florida et de l'AmericanFirst Bank auprès de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). Après la fin du trimestre, TD a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition de The South Financial Group, Inc.

«TD Bank a affiché des résultats relativement bons pour le deuxième trimestre, compte tenu des difficultés persistantes de l'économie américaine, a dit M. Clark. Nous sommes satisfaits de notre croissance interne aux États-Unis et des récentes acquisitions, lesquelles accéléreront notre croissance sur le marché riche en dépôts de la Floride, en plus de constituer un excellent point d'entrée dans les États de la Caroline du Nord et du Sud. Le cycle de crédit aux États-Unis semble s'améliorer plus rapidement que prévu, mais nous nous heurtons encore à certains obstacles, notamment les bas taux d'intérêt, la forte concurrence pour les prêts et les dépôts et la nouvelle réglementation à l'égard des frais de découvert.»

### **Services bancaires de gros**

Le bénéfice net des Services bancaires de gros a été de 220 millions de dollars, en hausse de 27 % par rapport à la même période l'an dernier, alors qu'il incluait des pertes liées à la décision stratégique d'abandonner le portefeuille de placement. Le secteur a affiché de solides résultats pour l'ensemble de ses activités clés, y compris une hausse des revenus de transactions d'instruments de crédit et d'actions.

«Le rendement de notre banque de gros reste bon, a affirmé Ed Clark. Cependant, comme prévu, l'environnement opérationnel s'est considérablement normalisé au cours du trimestre du fait de l'amélioration de la liquidité sur les principaux marchés, et les marges s'en sont trouvées réduites. Nous continuons de nous concentrer à bâtir nos activités de base, tout en poursuivant une gestion des risques prudente.»

### **Siège social**

Le secteur Siège social, qui comprend les autres activités de la Banque, a subi une perte nette rajustée de 159 millions de dollars, en hausse de 79 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation de la perte est attribuable à une baisse des gains de titrisation, à des évaluations défavorables des couvertures et à la montée des frais nets du siège social.

### **Conclusion**

«Nous sommes très satisfaits des résultats d'un autre solide trimestre alors que nous amorçons la deuxième moitié de l'exercice, a affirmé Ed Clark. L'environnement du crédit s'est définitivement amélioré, et nos investissements pour la croissance future nous permettront de tirer parti des réussites que nous avons connues à ce jour une fois que les difficultés économiques subsistantes s'estomperont. Nos niveaux de capital demeurent excellents, ce qui nous place en bonne position pour réagir aux réformes mondiales en matière de capital. Nous continuons d'insister auprès des organismes de réglementation sur l'urgence d'agir et la nécessité de résoudre les causes fondamentales de la crise financière.»

## TABLE DES MATIÈRES

|           |   |           |  |
|-----------|---|-----------|--|
| <b>1</b>  | <b>POINTS SAILLANTS FINANCIERS et RAJUSTEMENTS (ÉLÉMENTS À NOTER) DU DEUXIÈME TRIMESTRE</b> | <b>37</b> | Conventions comptables et estimations  |
|           |   | <b>40</b> | Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière                |
|           | <b>RAPPORT DE GESTION</b>   |           | <b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES</b>                                      |
| <b>4</b>  | Faits saillants financiers  | <b>41</b> | Bilan consolidé intermédiaire  |
| <b>5</b>  | Notre rendement   | <b>42</b> | État des résultats consolidé intermédiaire   |
| <b>8</b>  | Aperçu des résultats financiers   | <b>43</b> | État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé intermédiaire |
| <b>14</b> | Rapport de gestion des secteurs d'activité de TD  | <b>43</b> | État du résultat étendu consolidé intermédiaire  |
| <b>26</b> | Revue du bilan  | <b>45</b> | État des flux de trésorerie consolidé intermédiaire                                    |
| <b>27</b> | Qualité du portefeuille de crédit   | <b>46</b> | Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires                        |
| <b>29</b> | Situation du capital  |           |  |
| <b>29</b> | Gestion des risques   | <b>63</b> | <b>RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS</b>              |
| <b>33</b> | Arrangements hors bilan   |           |  |
| <b>36</b> | Résultats trimestriels  |           |  |

### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération des lois canadiennes et américaines sur les valeurs mobilières applicables, y compris la loi *U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés figurant dans le présent rapport au paragraphe «Perspectives» pour chacun des secteurs d'exploitation, à la rubrique «Sommaire du rendement» ainsi que dans d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2010 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude qui plane sur les environnements financier, économique et réglementaire, de tels risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, des changes et des instruments à taux d'intérêt), d'illiquidité, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion inclus dans le rapport annuel 2009 de la Banque. Parmi les autres facteurs de risque, mentionnons les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients et les efforts concertés de tiers disposant de moyens de plus en plus pointus qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. Nous avisons que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque possibles, et d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2009 de la Banque, à partir de la page 65. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document figurent dans le rapport annuel 2009 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», telles qu'elles sont mises à jour dans le présent rapport, ainsi qu'aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2010» pour chacun des secteurs d'exploitation de la Banque, telles qu'elles sont mises à jour dans le paragraphe «Perspectives».

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs et les priorités de la Banque aux dates indiquées et pour les trimestres terminés à ces dates, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

*Avant sa publication, ce document a été revu par le comité de vérification de la Banque et approuvé par le conseil d'administration de la Banque, sur recommandation du comité de vérification.*

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider les lecteurs à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Financier Banque TD (GFBDT ou la Banque) pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 comparativement aux périodes correspondantes. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport aux actionnaires et avec notre rapport annuel 2009. Le présent rapport de gestion est daté du 26 mai 2010. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement du rapport annuel 2009 de la Banque ou de ses états financiers consolidés intermédiaires et des notes y afférentes dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les renseignements additionnels concernant la Banque sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse [www.td.com](http://www.td.com), de même que sur le site SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et le site de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis, à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov) (section EDGAR Filers).

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                                 | <i>Six mois terminés les</i> |                                 |
|---|--------------------------------|------------------|---------------------------------|------------------------------|---------------------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1,2</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1,2</sup> |
| <b>Résultats d'exploitation</b>   |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Total des revenus   | <b>4 767 \$</b>                | 5 037 \$         | 4 325 \$                        | <b>9 804 \$</b>              | 8 475 \$                        |
| Provision pour pertes sur créances  | <b>365</b>                     | 517              | 772                             | <b>882</b>                   | 1 402                           |
| Frais autres que d'intérêts   | <b>2 953</b>                   | 2 981            | 3 051                           | <b>5 934</b>                 | 6 071                           |
| Bénéfice net – comme présenté <sup>3</sup>  | <b>1 176</b>                   | 1 297            | 545                             | <b>2 473</b>                 | 1 198                           |
| Bénéfice net – rajusté <sup>3</sup>   | <b>1 234</b>                   | 1 430            | 1 016                           | <b>2 664</b>                 | 2 106                           |
| Profit économique <sup>4</sup>  | <b>200</b>                     | 367              | (40)                            | <b>572</b>                   | 44                              |
| Rendement de l'avoir en actions ordinaires – comme présenté                                 | <b>13,0 %</b>                  | 14,0 %           | 5,6 %                           | <b>13,5 %</b>                | 6,4 %                           |
| Rendement du capital investi <sup>4</sup>   | <b>12,0 %</b>                  | 13,6 %           | 9,6 %                           | <b>12,9 %</b>                | 10,2 %                          |
| <b>Situation financière</b>   |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Total de l'actif  | <b>573 905 \$</b>              | 567 454 \$       | 575 628 \$                      | <b>573 905 \$</b>            | 575 628 \$                      |
| Total des actifs pondérés en fonction des risques   | <b>187 174</b>                 | 190 644          | 199 308                         | <b>187 174</b>               | 199 308                         |
| Total de l'avoir des actionnaires   | <b>38 424</b>                  | 39 474           | 40 372                          | <b>38 424</b>                | 40 372                          |
| <b>Ratios financiers</b>  |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Ratio d'efficacité – comme présenté <sup>3</sup>  | <b>61,9 %</b>                  | 59,2 %           | 70,6 %                          | <b>60,5 %</b>                | 71,6 %                          |
| Ratio d'efficacité – rajusté <sup>3</sup>   | <b>59,2 %</b>                  | 55,1 %           | 60,3 %                          | <b>57,1 %</b>                | 60,9 %                          |
| Fonds propres de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques | <b>12,0 %</b>                  | 11,5 %           | 10,8 %                          | <b>12,0 %</b>                | 10,8 %                          |
| Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets                               | <b>0,58 %</b>                  | 0,79 %           | 1,25 %                          | <b>0,68 %</b>                | 1,12 %                          |
| <b>Information par action ordinaire – comme présentée</b><br>(en dollars canadiens)         |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Par action  |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Résultat de base  | <b>1,31 \$</b>                 | 1,45 \$          | 0,59 \$                         | <b>2,76 \$</b>               | 1,34 \$                         |
| Bénéfice dilué  | <b>1,30</b>                    | 1,44             | 0,59                            | <b>2,74</b>                  | 1,34                            |
| Dividendes  | <b>0,61</b>                    | 0,61             | 0,61                            | <b>1,22</b>                  | 1,22                            |
| Valeur comptable  | <b>40,35</b>                   | 41,86            | 43,47                           | <b>40,35</b>                 | 43,47                           |
| Cours de clôture  | <b>75,50</b>                   | 63,00            | 47,10                           | <b>75,50</b>                 | 47,10                           |
| Actions en circulation (en millions)  |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Nombre moyen – de base  | <b>863,8</b>                   | 859,3            | 848,8                           | <b>861,5</b>                 | 840,6                           |
| Nombre moyen – dilué  | <b>869,4</b>                   | 864,2            | 849,8                           | <b>866,7</b>                 | 841,9                           |
| Fin de période  | <b>868,2</b>                   | 862,0            | 850,6                           | <b>868,2</b>                 | 850,6                           |
| Capitalisation boursière (en milliards de dollars canadiens)                                | <b>65,6 \$</b>                 | 54,3 \$          | 40,1 \$                         | <b>65,6 \$</b>               | 40,1 \$                         |
| Rendement de l'action   | <b>3,5 %</b>                   | 3,8 %            | 5,9 %                           | <b>3,5 %</b>                 | 5,3 %                           |
| Ratio de distribution sur actions ordinaires  | <b>46,8 %</b>                  | 42,0 %           | 102,8 %                         | <b>44,3 %</b>                | 91,7 %                          |
| Ratio cours/bénéfice  | <b>15,5</b>                    | 15,1             | 12,5                            | <b>15,5</b>                  | 12,5                            |
| <b>Information par action ordinaire – rajustée</b><br>(en dollars canadiens)                |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| Résultat par action   |                                |                  |                                 |                              |                                 |
| De base   | <b>1,37 \$</b>                 | 1,61 \$          | 1,15 \$                         | <b>2,98 \$</b>               | 2,42 \$                         |
| Dilué   | <b>1,36</b>                    | 1,60             | 1,14                            | <b>2,96</b>                  | 2,42                            |
| Ratio de distribution sur actions ordinaires  | <b>44,5 %</b>                  | 37,9 %           | 53,1 %                          | <b>41,0 %</b>                | 50,8 %                          |
| Ratio cours/bénéfice  | <b>12,8</b>                    | 11,1             | 10,4                            | <b>12,8</b>                  | 10,4                            |

<sup>1</sup> Comme expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», depuis le deuxième trimestre terminé le 30 avril 2009, les périodes de présentation des entités américaines sont alignées sur celle de la Banque. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois.

<sup>2</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>3</sup> Les résultats comme présentés et les résultats rajustés sont expliqués en détail à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», laquelle présente un rapprochement des résultats comme présentés et des résultats rajustés.

<sup>4</sup> Le profit économique et le rendement du capital investi sont des mesures financières non conformes aux PCGR et sont expliqués à la rubrique «Profit économique et rendement du capital investi».

## NOTRE RENDEMENT

### Aperçu de la société

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Financier Banque TD (GFBTD ou la Banque). Le GFBTD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et il offre ses services à plus de 18 millions de clients regroupés dans quatre principaux secteurs qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique; et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. En outre, le GFBTD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 6 millions de clients en ligne. Au 30 avril 2010, les actifs du GFBTD totalisaient 574 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

### Présentation de l'information financière de la Banque

La Banque dresse ses états financiers consolidés intermédiaires selon les PCGR et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs d'activité et de mesurer son rendement global. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter», déduction faite des impôts sur les bénéfices, des résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs du rendement de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des PCGR et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

En date du 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui exerce ses activités sous l'appellation TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de convention comptable. La Banque a estimé que l'incidence sur les périodes antérieures était négligeable et, par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis du deuxième trimestre de 2009 a été rajusté pour aligner la période de présentation de TD Bank, N.A. sur celle de la Banque.

Le tableau qui suit donne les résultats d'exploitation – comme présentés de la Banque.

### Résultats d'exploitation – comme présentés

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les |                  |                               | Six mois terminés les |                               |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
|   | 30 avril<br>2010        | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | 30 avril<br>2010      | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| Revenu d'intérêts net   | 2 790 \$                | 2 849 \$         | 2 940 \$                      | 5 639 \$              | 5 668 \$                      |
| Revenus autres que d'intérêts   | 1 977                   | 2 188            | 1 385                         | 4 165                 | 2 807                         |
| Total des revenus   | 4 767                   | 5 037            | 4 325                         | 9 804                 | 8 475                         |
| Provision pour pertes sur créances  | 365                     | 517              | 772                           | 882                   | 1 402                         |
| Frais autres que d'intérêts   | 2 953                   | 2 981            | 3 051                         | 5 934                 | 6 071                         |
| <b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b> | <b>1 449</b>            | <b>1 539</b>     | <b>502</b>                    | <b>2 988</b>          | <b>1 002</b>                  |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices  | 308                     | 270              | (8)                           | 578                   | (100)                         |
| Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices  | 26                      | 27               | 28                            | 53                    | 56                            |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices   | 61                      | 55               | 63                            | 116                   | 152                           |
| <b>Bénéfice net – comme présenté</b>  | <b>1 176</b>            | <b>1 297</b>     | <b>545</b>                    | <b>2 473</b>          | <b>1 198</b>                  |
| Dividendes sur actions privilégiées   | 48                      | 49               | 41                            | 97                    | 70                            |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>  | <b>1 128 \$</b>         | <b>1 248 \$</b>  | <b>504 \$</b>                 | <b>2 376 \$</b>       | <b>1 128 \$</b>               |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des résultats rajustés et des résultats comme présentés de la Banque.

**Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du bénéfice net rajusté et du bénéfice net comme présenté**

| Résultats d'exploitation – rajustés   | Trois mois terminés les |                  |                  | Six mois terminés les |                  |
|---|-------------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2010        | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | 30 avril<br>2010      | 30 avril<br>2009 |
| (en millions de dollars canadiens)  |                         |                  |                  |                       |                  |
| Revenu d'intérêts net   | 2 790 \$                | 2 849 \$         | 2 940 \$         | 5 639 \$              | 5 668 \$         |
| Revenus autres que d'intérêts <sup>1</sup>  | 1 948                   | 2 162            | 1 612            | 4 110                 | 3 334            |
| Total des revenus   | 4 738                   | 5 011            | 4 552            | 9 749                 | 9 002            |
| Provision pour pertes sur créances <sup>2</sup>   | 425                     | 517              | 662              | 942                   | 1 212            |
| Frais autres que d'intérêts <sup>3</sup>  | 2 804                   | 2 761            | 2 745            | 5 565                 | 5 486            |
| Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée  | 1 509                   | 1 733            | 1 145            | 3 242                 | 2 304            |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices <sup>4</sup>   | 332                     | 348              | 180              | 680                   | 325              |
| Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices  | 26                      | 27               | 28               | 53                    | 56               |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices <sup>5</sup>  | 83                      | 72               | 79               | 155                   | 183              |
| <b>Bénéfice net – rajusté</b>   | <b>1 234</b>            | <b>1 430</b>     | <b>1 016</b>     | <b>2 664</b>          | <b>2 106</b>     |
| Dividendes sur actions privilégiées   | 48                      | 49               | 41               | 97                    | 70               |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>   | <b>1 186</b>            | <b>1 381</b>     | <b>975</b>       | <b>2 567</b>          | <b>2 036</b>     |
| <b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>   |                         |                  |                  |                       |                  |
| Amortissement des actifs incorporels <sup>6</sup>   | (123)                   | (112)            | (127)            | (235)                 | (254)            |
| Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente <sup>7</sup>  | 23                      | 4                | (134)            | 27                    | (334)            |
| Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce <sup>8</sup>   | –                       | (46)             | (50)             | (46)                  | (117)            |
| Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances <sup>9</sup> | (2)                     | (7)              | (44)             | (9)                   | (32)             |
| Économie (charge) d'impôts due à la modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi <sup>10</sup>   | –                       | 11               | –                | 11                    | –                |
| Reprise de provision (provision) pour réclamations d'assurance <sup>11</sup>  | –                       | 17               | –                | 17                    | –                |
| Reprise (augmentation) des provisions générales pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros <sup>12</sup>  | 44                      | –                | (77)             | 44                    | (132)            |
| Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth <sup>13</sup>   | –                       | –                | (39)             | –                     | (39)             |
| <b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>   | <b>(58)</b>             | <b>(133)</b>     | <b>(471)</b>     | <b>(191)</b>          | <b>(908)</b>     |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté</b>  | <b>1 128 \$</b>         | <b>1 248 \$</b>  | <b>504 \$</b>    | <b>2 376 \$</b>       | <b>1 128 \$</b>  |

<sup>1</sup> Les revenus autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2010* – perte de 5 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; gain de 34 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; *premier trimestre de 2010* – perte de 11 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; gain de 12 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente; recouvrement de 25 millions de dollars de réclamations d'assurance, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2009* – perte de 61 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 166 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente; *premier trimestre de 2009* – gain de 13 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 313 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente.

<sup>2</sup> La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2010* – reprise de 60 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur prêts dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros; *deuxième trimestre de 2009* – augmentation de 110 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances (au bilan consolidé) dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et Services bancaires de gros; *premier trimestre de 2009* – augmentation de 80 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances (au bilan consolidé) dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (VFC exclue) et Services bancaires de gros.

<sup>3</sup> Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 149 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *premier trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 149 millions de dollars; frais de restructuration et d'intégration de 71 millions de dollars liés à l'acquisition de Commerce, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; *deuxième trimestre de 2009* – amortissement d'actifs incorporels de 171 millions de dollars; frais de restructuration et d'intégration de 77 millions de dollars liés à l'acquisition de Commerce; règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth de 58 millions de dollars, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; *premier trimestre de 2009* – amortissement d'actifs incorporels de 173 millions de dollars; frais de restructuration et d'intégration de 106 millions de dollars liés à l'acquisition de Commerce.

<sup>4</sup> Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau intitulé «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée» à la rubrique «Impôts».

<sup>5</sup> La quote-part du bénéfice net d'une société liée rajustée exclut les éléments à noter suivants : *deuxième trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 22 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; *premier trimestre de 2010* – amortissement d'actifs incorporels de 17 millions de dollars; *deuxième trimestre de 2009* – amortissement d'actifs incorporels de 16 millions de dollars; *premier trimestre de 2009* – amortissement d'actifs incorporels de 15 millions de dollars.

<sup>6</sup> L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade.

<sup>7</sup> En date du 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, elle a

reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des devises pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles à un reclassement et sont comptabilisés en fonction de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des produits dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des bénéfices, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les Services bancaires de gros, et les gains et les pertes liés aux dérivés, en sus des coûts comptabilisés, sont présentés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé.

- <sup>8</sup> Par suite de l'acquisition de Commerce et des initiatives de restructuration et d'intégration connexes entreprises, la Banque a engagé des frais de restructuration et d'intégration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes et des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque). À compter du premier trimestre de 2010, un montant totalisant 550 millions de dollars US a été présenté comme l'élément à noter au titre des frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce et des initiatives connexes entreprises aux trimestres pertinents. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne pas inclure d'autres frais de restructuration et d'intégration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines tirent à leur fin et que la restructuration et l'intégration de Commerce sont pratiquement achevées. Des frais autres que d'intérêts de 14 millions de dollars US engagés pour le premier trimestre de 2010 à l'égard des derniers efforts de restructuration et d'intégration n'étaient pas inclus dans le montant de l'élément à noter de ce trimestre.
- <sup>9</sup> La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur des swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les bénéfices rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.
- <sup>10</sup> Cet élément représente l'incidence des modifications prévues du taux d'impôt sur les bénéfices prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.
- <sup>11</sup> La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants de réclamation pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada. Au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour litige relative à la limite des réclamations pour les blessures mineures en Alberta. La provision pour litige relative aux provinces de l'Atlantique est maintenue puisque l'issue définitive ne peut encore être déterminée.
- <sup>12</sup> Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant du changement de méthode est incluse dans ce poste.
- <sup>13</sup> Par suite de l'annonce de la privatisation de TD Banknorth en novembre 2006, certains actionnaires minoritaires de TD Banknorth ont initié un recours collectif alléguant diverses réclamations contre la Banque, TD Banknorth et les dirigeants et administrateurs de TD Banknorth. En février 2009, les parties ont convenu de régler le litige moyennant 61,3 millions de dollars (50 millions de dollars US), dont un montant de 3,7 millions de dollars (3 millions de dollars US) avait déjà été comptabilisé au moment de la privatisation. La cour de chancellerie du Delaware a approuvé le règlement du litige initié par des actionnaires de TD Banknorth le 24 juin 2009 et le règlement est maintenant définitif.

### Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et du bénéfice par action rajusté<sup>1</sup>

| (en dollars canadiens)  | Trois mois terminés les |                  |                               | Six mois terminés les |                               |
|---|-------------------------|------------------|-------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
|   | 30 avril<br>2010        | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>2</sup> | 30 avril<br>2010      | 30 avril<br>2009 <sup>2</sup> |
| Dilué – comme présenté  | 1,30 \$                 | 1,44 \$          | 0,59 \$                       | 2,74 \$               | 1,34 \$                       |
| Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus) | 0,06                    | 0,16             | 0,55                          | 0,22                  | 1,08                          |
| <b>Dilué – rajusté</b>  | <b>1,36 \$</b>          | <b>1,60 \$</b>   | <b>1,14 \$</b>                | <b>2,96 \$</b>        | <b>2,42 \$</b>                |
| <b>De base – comme présenté</b>                                       | <b>1,31 \$</b>          | <b>1,45 \$</b>   | <b>0,59 \$</b>                | <b>2,76 \$</b>        | <b>1,34 \$</b>                |

<sup>1</sup> Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Par conséquent, la somme des chiffres relatifs au bénéfice par action du trimestre peut différer du bénéfice par action cumulé depuis le début de l'exercice.

<sup>2</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

### Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices<sup>1</sup>

| (en millions de dollars canadiens)  | Trois mois terminés les |                  |                  | Six mois terminés les |                  |
|---|-------------------------|------------------|------------------|-----------------------|------------------|
|   | 30 avril<br>2010        | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | 30 avril<br>2010      | 30 avril<br>2009 |
| Canada Trust  | 41 \$                   | 37 \$            | 39 \$            | 78 \$                 | 79 \$            |
| TD Bank, N.A.   | 50                      | 52               | 70               | 102                   | 140              |
| TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)             | 22                      | 17               | 16               | 39                    | 31               |
| Divers  | 10                      | 6                | 2                | 16                    | 4                |
| <b>Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b> | <b>123 \$</b>           | <b>112 \$</b>    | <b>127 \$</b>    | <b>235 \$</b>         | <b>254 \$</b>    |

<sup>1</sup> L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

### Profit économique et rendement du capital investi

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour l'actionnaire. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre du capital investi moyen. Le capital investi moyen est égal à l'avoir moyen en actions ordinaires pour la période plus le montant moyen cumulatif des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, déduction faite des impôts, amortis à la date du bilan. Le taux utilisé pour l'imputation au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi («RCI») est obtenu en divisant le bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires par le capital investi moyen. Le RCI est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Les lecteurs doivent prendre note que les bénéfices et d'autres mesures rajustés par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du profit économique, du RCI et du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

**Rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté, du profit économique et du rendement du capital investi**

(en millions de dollars canadiens)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                               | <i>Six mois terminés les</i> |                               |
|--|--------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| Avoir moyen des actionnaires ordinaires  | <b>35 530 \$</b>               | 35 430 \$        | 37 154 \$                     | <b>35 394 \$</b>             | 35 728 \$                     |
| Montant cumulatif moyen de l'amortissement des écarts d'acquisition / actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices | <b>4 893</b>                   | 4 793            | 4 491                         | <b>4 843</b>                 | 4 435                         |
| Capital investi moyen  | <b>40 423 \$</b>               | 40 223 \$        | 41 645 \$                     | <b>40 237 \$</b>             | 40 163 \$                     |
| Coût du capital investi  | <b>10,0 %</b>                  | 10,0 %           | 10,0 %                        | <b>10,0 %</b>                | 10,0 %                        |
| Imputation au titre du capital investi   | <b>986 \$</b>                  | 1 014 \$         | 1 015 \$                      | <b>1 995 \$</b>              | 1 992 \$                      |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté  | <b>1 128 \$</b>                | 1 248 \$         | 504 \$                        | <b>2 376 \$</b>              | 1 128 \$                      |
| Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices                                     | <b>58</b>                      | 133              | 471                           | <b>191</b>                   | 908                           |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>  | <b>1 186 \$</b>                | 1 381 \$         | 975 \$                        | <b>2 567 \$</b>              | 2 036 \$                      |
| Profit économique  | <b>200 \$</b>                  | 367 \$           | (40) \$                       | <b>572 \$</b>                | 44 \$                         |
| Rendement du capital investi   | <b>12,0 %</b>                  | 13,6 %           | 9,6 %                         | <b>12,9 %</b>                | 10,2 %                        |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

**Événements importants en 2010**

Le 17 mai 2010, la Banque a annoncé la signature d'une entente définitive avec The South Financial Group, Inc. (South Financial) selon laquelle la Banque acquerra la totalité des actions ordinaires en circulation de South Financial pour environ 61 millions de dollars au comptant ou en actions ordinaires de la Banque. De plus, immédiatement avant la clôture de la transaction, le département du Trésor des États-Unis vendra à la Banque ses actions privilégiées de South Financial, ainsi que les bons de souscription associés acquis dans le cadre du Capital Purchase Program du département du Trésor, et libérera tous les dividendes accumulés et non versés sur ces actions pour une contrepartie totale au comptant d'environ 130,6 millions de dollars. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre de l'exercice 2010, peu de temps après l'obtention des approbations réglementaires et de l'approbation des actionnaires de South Financial.

Au 31 mars 2010, South Financial avait des actifs totalisant 12,4 milliards de dollars US et détenait 9,8 milliards de dollars US en dépôts. La transaction devrait être légèrement relative pour le bénéfice de la Banque pour l'exercice 2011 et aura une incidence de 40 à 50 points de base (pdb) sur les fonds propres de première catégorie, compte tenu de l'émission par la Banque d'actions ordinaires d'un capital d'environ 250 millions de dollars au Canada avant la clôture, aux fins de la gestion prudente des capitaux.

**APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS**

**Sommaire du rendement**

Un aperçu du rendement de la Banque, sur une base rajustée, pour le deuxième trimestre de 2010 en regard des indicateurs de rendement financiers pour les actionnaires indiqués dans le rapport annuel 2009 est présenté ci-après. Les indicateurs de rendement pour les actionnaires servent de guides et de points de repère quant aux réalisations de la Banque. Aux fins de cette analyse, la Banque utilise le bénéfice rajusté, lequel exclut les éléments à noter des résultats comme présentés qui ont été préparés selon les PCGR. Les résultats et les éléments à noter comme présentés et rajustés sont expliqués à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

- Le bénéfice dilué par action rajusté pour les six mois terminés le 30 avril 2010 a augmenté de 22 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, reflétant un rendement accru des bénéfices pour la plupart des secteurs. La Banque vise une croissance à long terme du bénéfice par action rajusté de 7 % à 10 %.
- Pour les six premiers mois de 2010, le rendement des actifs pondérés en fonction des risques rajusté a atteint 2,7 % comparativement à 2,0 % au premier semestre de 2009.
- Pour les douze mois terminés le 30 avril 2010, le total du rendement pour les actionnaires s'est établi à 66,4 %, soit un rendement plus élevé que le rendement moyen de 56,3 % des établissements financiers canadiens comparables.



**Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade**

Les bénéfices provenant du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part de la Banque des bénéfices de TD Ameritrade sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien.

L'appréciation du dollar canadien a eu un effet défavorable sur notre bénéfice consolidé pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2009, tel qu'il est présenté dans le tableau ci-après.

**Incidence du taux de change sur les bénéfices convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade**

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)      | <i>Trois mois terminés les</i>                            | <i>Six mois terminés les</i>                              |
|--|---|---|
|  | <b>30 avril 2010<br/>par rapport<br/>au 30 avril 2009</b> | <b>30 avril 2010<br/>par rapport<br/>au 30 avril 2009</b> |
| <b>Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis</b> |   |   |
| Diminution du total des revenus – rajusté                          | 263 \$  | 437 \$  |
| Diminution des frais autres que d'intérêts – rajusté               | 152   | 254   |
| Diminution du bénéfice net rajusté, après impôts                   | 55  | 90  |
| Diminution du bénéfice net comme présenté, après impôts            | 55  | 83  |
| <b>TD Ameritrade</b>   |   |   |
| Diminution de la quote-part des bénéfices, après impôts            | 17 \$   | 27 \$   |
| <b>Diminution du bénéfice par action – rajusté</b>                 | <b>0,08 \$</b>  | <b>0,13 \$</b>  |
| <b>Diminution du bénéfice par action – comme présenté</b>          | <b>0,08 \$</b>  | <b>0,13 \$</b>  |

**Sommaire et perspectives économiques**

L'économie canadienne a continué de consolider sa reprise depuis le dernier trimestre. Après avoir affiché un vigoureux taux de croissance annualisé de 5 % au quatrième trimestre de l'année civile 2009, l'économie aura selon toute vraisemblance fait encore mieux au premier trimestre de 2010. Grâce à la stabilisation accrue des marchés de l'emploi et de l'habitation, la demande intérieure a été le principal moteur de cette croissance, laquelle a été pleinement soutenue par un système financier qui a continué d'accorder du crédit durant cette période cruciale. Au-delà du premier trimestre de 2010 cependant, la croissance économique devrait modérer à mesure que les effets des mesures de relance monétaire et budgétaire s'atténueront. En particulier, la Banque du Canada se joindra sans doute à une poignée d'autres banques centrales qui commenceront à hausser les taux d'intérêt cet été, après les avoir maintenus à 0,25 % pendant plus d'une année. Heureusement, le Canada a été mieux en mesure de contenir son déficit fiscal que d'autres pays; ainsi, les contraintes économiques découlant des mesures de resserrement budgétaire devraient être bien moins sévères ici qu'ailleurs, particulièrement en Europe. Néanmoins, les exportations canadiennes refléteront par ricochet tout ralentissement de l'économie mondiale, ce qui donnera encore plus d'importance à la vigueur de la demande intérieure comme inducteur de croissance au cours des prochains trimestres. La Banque du Canada s'attend à ce que la croissance économique du pays s'établisse à 3,7 % et 3,1 % sur une base annualisée, respectivement en 2010 et 2011.

**Bénéfice net**

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 176 millions de dollars, soit un bond de 631 millions de dollars, ou 116 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 1 234 millions de dollars, soit une hausse de 218 millions de dollars, ou 21 %. Cette hausse s'explique par la croissance des bénéfices provenant des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires de gros, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine, qui a été en partie annulée par une perte plus élevée dans le secteur Siège social. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'est accru surtout par suite de la progression des revenus découlant de la forte croissance des volumes. Le bénéfice net des Services bancaires de gros a grimpé en raison de la hausse des revenus tirés des transactions d'instruments de crédit et d'actions de même que des pertes subies dans le portefeuille de placement au cours du trimestre de l'exercice précédent. Ces éléments ont été en partie annulés par la baisse des revenus tirés des transactions de titres à revenu fixe et de monnaies étrangères. La croissance du bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'explique par la diminution de la provision pour pertes sur créances, par la hausse des volumes et des marges sur les prêts et les dépôts ainsi que par la montée des revenus tirés des commissions, partiellement neutralisées par l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine a marqué une hausse tenant surtout à l'augmentation des revenus amenée par l'augmentation des actifs de clients et la croissance des bénéfices provenant de TD Ameritrade. Le secteur Siège social a déclaré une perte nette plus élevée, à cause des gains de titrisation moindres, des évaluations défavorables de certaines couvertures et de la hausse des frais du Siège social.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre a baissé de 121 millions de dollars, ou 9 %, comparativement au trimestre précédent. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a diminué de 196 millions de dollars, ou 14 %. Une hausse des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine a été plus que neutralisée par la baisse des bénéfices des Services bancaires de gros et par une augmentation de la perte nette du Siège social. Le bénéfice net des Services bancaires de gros s'est normalisé du fait que les revenus tirés des transactions d'actions et les profits du portefeuille de placement ont été plus que contrebalancés par les revenus moindres tirés des transactions d'instruments à taux d'intérêt et de crédit, conséquence de la stabilisation considérable des marchés au cours du trimestre considéré. L'augmentation de la perte nette du secteur Siège social pour le trimestre considéré est surtout attribuable à la montée des frais

nets du Siège social, aux évaluations défavorables de certaines couvertures ainsi qu'à l'incidence d'éléments fiscaux favorables et de la réévaluation des expositions de titrisation présentées au trimestre précédent. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé en grande partie du fait de la diminution de la provision pour pertes sur créances, partiellement annulée par la baisse du revenu d'intérêts net qui s'explique par le nombre moindre de jours civils dans le trimestre considéré. Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté sous l'effet de l'élargissement des écarts de taux sur les dépôts et les prêts, annulé en partie par des baisses saisonnières des revenus de commissions sur les activités de détail. La croissance du bénéfice net de Gestion de patrimoine a été amenée par la hausse des revenus tirés des commissions amenée par l'augmentation des actifs de clients moyens dans les fonds communs de placement et les activités de conseil, par l'amélioration de la marge d'intérêt nette et par l'augmentation des bénéfices provenant de TD Ameritrade.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Pour la période depuis le début de l'exercice, le bénéfice net comme présenté s'est établi à 2 473 millions de dollars, un bond de 1 275 millions de dollars, ou 106 %, par rapport à la même période il y a un an. Pour la période considérée, le bénéfice net rajusté s'est élevé à 2 664 millions de dollars, en hausse de 558 millions de dollars, ou 26 %. Cette hausse s'explique par une croissance des bénéfices dans tous les secteurs. Les bénéfices des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont progressé du fait d'une forte croissance des volumes, annulée en partie par l'augmentation de la provision pour pertes sur créances. La hausse du bénéfice net des Services bancaires de gros s'explique par l'accroissement des activités de transactions d'instruments de crédit au cours du trimestre considéré et par des pertes subies dans le portefeuille de placement au cours du trimestre de l'exercice précédent, tous deux contrebalancés par des réductions des revenus de transactions dues aux marchés au cours du trimestre considéré. Le secteur Gestion de patrimoine a dégagé des bénéfices accrus attribuables à l'augmentation des actifs gérés et des actifs administrés, à l'amélioration de la marge d'intérêt nette et à l'accroissement des volumes de négociation, éléments en partie neutralisés par une baisse de l'apport de TD Ameritrade due à l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort. Le bénéfice net du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté en particulier du fait des revenus tirés des commissions, de l'amélioration des écarts de taux sur les produits et de la croissance générale des dépôts, le tout en partie annulé par un ralentissement des remboursements anticipés des prêts et des valeurs mobilières. La perte nette du secteur Siège social a diminué sous l'effet des réévaluations favorables des expositions de titrisation et de l'incidence d'éléments fiscaux défavorables présentés au trimestre de l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par des frais nets plus élevés du Siège social.

#### **Revenu d'intérêts net**

##### Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre a été de 2 790 millions de dollars, soit un recul de 150 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ce recul découle des baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, qui ont été compensées en partie par celles des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine. Le recul du revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros s'explique par la diminution du revenu d'intérêts net lié aux activités de transactions et par une réduction des volumes de prêts. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a baissé en raison de l'incidence négative de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort; en dollars américains, le revenu d'intérêts net a augmenté du fait que l'accroissement des volumes et la hausse des marges sur les prêts et les dépôts ont plus que compensé l'incidence du ralentissement des remboursements anticipés des prêts et des valeurs mobilières. L'augmentation du revenu d'intérêts net dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique essentiellement par une forte hausse des volumes des prêts immobiliers garantis, des dépôts d'entreprises et des prêts aux particuliers, en partie annulée par un recul de 2 pdb de la marge sur les actifs productifs moyens. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a progressé, entraîné par l'augmentation des prêts sur marge consentis aux clients et des soldes des dépôts, jumelée à l'amélioration de la marge d'intérêt nette.

##### Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le revenu d'intérêts net pour le trimestre a reculé de 59 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Ce recul découle des baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada qui sont cependant compensées en partie par la hausse dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Gestion de patrimoine. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué en raison surtout de la baisse du revenu d'intérêts net non lié aux activités de transactions. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a fléchi du fait de l'incidence du nombre moindre de jours civils dans le trimestre considéré, contrebalancée en partie par la poussée des volumes pour tous les produits. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté, conséquence de l'élargissement des écarts de taux et de l'accélération des remboursements anticipés des prêts et des valeurs mobilières. Le revenu d'intérêts net de Gestion de patrimoine a marqué une hausse en raison notamment de l'amélioration de la marge d'intérêt nette.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Pour la période depuis le début de l'exercice, le revenu d'intérêts net est de 5 639 millions de dollars, soit une diminution de 29 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est surtout attribuable aux baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, annulées en partie par une hausse dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine. Si le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a diminué, c'est dans une large mesure en raison de la baisse du revenu d'intérêts net lié aux activités de transactions. La baisse du revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis tient au fait que l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort a plus que contrebalancé la hausse des volumes en dollars américains induite par les dépôts et l'amélioration des écarts de taux sur les produits. La hausse du revenu d'intérêts net dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique essentiellement par un bond des volumes de prêts et de dépôts et

par une augmentation de 5 pdb de la marge sur les actifs productifs moyens pour s'établir à 2,93 %. Le revenu d'intérêts net du secteur Gestion de patrimoine a augmenté du fait surtout de l'augmentation des prêts à des clients et des dépôts de clients ainsi que de l'amélioration de la marge d'intérêt nette.

### **Revenus autres que d'intérêts**

#### Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre se sont établis à 1 977 millions de dollars, soit une augmentation de 592 millions de dollars, ou 43 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont élevés à 1 948 millions de dollars, une hausse de 336 millions de dollars, ou 21 %. Cette hausse est surtout attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires de gros, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, annulées en partie par une baisse dans le secteur Siège social. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros tient essentiellement à la hausse des revenus de transactions d'actions et d'instruments de crédit ainsi qu'aux pertes nettes sur valeurs mobilières subies au trimestre de l'exercice précédent par suite de la décision de liquider le portefeuille de placement. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se sont accrus principalement par suite d'un rajustement du coût des points primes-voyages Visa au trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des revenus autres que d'intérêts de Gestion de patrimoine ont monté étant donné le volume accru d'actifs dans les fonds communs de placement et les activités de conseil. Les revenus autres que d'intérêts du Siège social ont enregistré une baisse, amenée surtout par les gains de titrisation moins élevés et les évaluations défavorables.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Les revenus autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont reculé de 211 millions de dollars, ou 10 %, en regard du trimestre précédent. Les revenus autres que d'intérêts rajustés ont diminué de 214 millions de dollars, ou 10 %. Cette diminution s'explique par les baisses dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont baissé essentiellement à cause de la diminution des revenus de transactions d'instruments à taux d'intérêt et d'instruments de crédit, tandis que les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont baissé principalement en raison d'un recul saisonnier des revenus de commissions sur les activités de détail.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus autres que d'intérêts comme présentés sont de 4 165 millions de dollars, soit un bond de 1 358 millions de dollars, ou 48 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période considérée, les revenus autres que d'intérêts rajustés ont atteint 4 110 millions de dollars, une augmentation de 776 millions de dollars, ou 23 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation tient à des hausses dans les secteurs Services bancaires de gros, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, partiellement annulées par une baisse dans le secteur Siège social. Dans le secteur Services bancaires de gros, la hausse est attribuable aux volumes accrus de transactions d'instruments de crédit et à la baisse des volumes de prêts, ainsi qu'à des pertes nettes sur valeurs mobilières subies dans le portefeuille de placement au trimestre de l'exercice précédent. Dans le secteur Gestion de patrimoine les revenus autres que d'intérêts ont augmenté du fait de la hausse des revenus tirés des commissions entraînée par les volumes accrus des actifs gérés et des actifs administrés. La hausse des revenus autres que d'intérêts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est essentiellement attribuable à un rajustement du coût des points primes-voyages Visa au trimestre de l'exercice précédent et aux ratios de sinistres-primes plus élevé des activités d'assurances à l'exercice précédent. Les revenus autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté, par suite de la hausse des revenus tirés des commissions, en partie annulée par l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort.

### **Provision pour pertes sur créances**

#### Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Au cours du trimestre, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances totalisant 365 millions de dollars, soit une baisse de 407 millions de dollars, ou 53 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La baisse reflète la diminution des provisions pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Sur une base rajustée, la provision pour pertes sur créances a baissé de 237 millions de dollars, ou 36 %, Une baisse de 60 millions de dollars des provisions générales a été comptabilisée au cours du trimestre pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

La provision pour pertes sur créances pour le deuxième trimestre a diminué de 152 millions de dollars, ou 29 %, en regard du trimestre précédent. La diminution tient surtout à la baisse des provisions dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Sur une base rajustée, la provision pour pertes sur créances a baissé de 92 millions de dollars, ou 18 %.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Pour la période depuis le début de l'exercice, la provision pour pertes sur créances s'est établie à 882 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 520 millions de dollars, ou 37 %, qui reflète la baisse des provisions dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros, qui a été en partie éclipsée par une hausse des provisions dans le secteur Services bancaires personnels et

commerciaux au Canada. Sur une base rajustée, la provision pour pertes sur créances a atteint 942 millions de dollars, en baisse de 270 millions de dollars, ou 22 %.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                               | <i>Six mois terminés les</i> |                               |
|---|--------------------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| <b>Provisions pour pertes sur créances – spécifiques</b>  |                                |                  |                               |                              |                               |
| Provisions pour pertes sur créances (déduction faite des reprises) <sup>2</sup>                   | <b>519 \$</b>                  | 490 \$           | 446 \$                        | <b>1 009 \$</b>              | 832 \$                        |
| Recouvrements   | <b>(37)</b>                    | (33)             | (25)                          | <b>(70)</b>                  | (49)                          |
| Total des provisions pour pertes sur créances – spécifiques                                       | <b>482</b>                     | 457              | 421                           | <b>939</b>                   | 783                           |
| <b>Provision pour pertes sur créances – générale<sup>2</sup></b>                                  |                                |                  |                               |                              |                               |
| Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros <sup>3</sup> | <b>(60)</b>                    | –                | 110                           | <b>(60)</b>                  | 190                           |
| Services de financement TD Inc. (anciennement VFC Inc.) <sup>3</sup>                              | –                              | –                | 22                            | –                            | 43                            |
| Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis                                       | <b>(59)</b>                    | 56               | 219                           | <b>(3)</b>                   | 386                           |
| Divers  | <b>2</b>                       | 4                | –                             | <b>6</b>                     | –                             |
| Total de la provision pour pertes sur créances – générale   | <b>(117)</b>                   | 60               | 351                           | <b>(57)</b>                  | 619                           |
| <b>Total de la provision pour pertes sur créances</b>   | <b>365 \$</b>                  | 517 \$           | 772 \$                        | <b>882 \$</b>                | 1 402 \$                      |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Comprend des nouvelles provisions spécifiques nettes pour pertes sur créances de 68 millions de dollars (14 millions de dollars au premier trimestre de 2010; néant au deuxième trimestre de 2009 et néant au premier trimestre de 2009) et une provision générale pour pertes sur créances de (60) millions de dollars ((4) millions de dollars au premier trimestre de 2010; 116 millions de dollars au deuxième trimestre de 2009 et 93 millions de dollars au premier trimestre de 2009) liées aux titres de créance classés comme prêts.

<sup>3</sup> À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros».

**Frais autres que d'intérêts et ratio d'efficience**

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 2 953 millions de dollars, une baisse de 98 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés se sont élevés à 2 804 millions de dollars, une augmentation de 59 millions de dollars, ou 2 %. Cette augmentation s'explique par une hausse dans la plupart des secteurs, en partie annulée par une diminution dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté par suite de l'augmentation des dépenses liées aux projets, des pertes autres que sur créances et de la charge de rémunération. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont grimpé du fait de la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi, qui découle de l'accroissement des valeurs d'actifs dans les fonds communs de placement et les activités de conseil et de l'augmentation des investissements dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise. La hausse des frais du secteur Services bancaires de gros s'explique par des coûts d'exploitation plus élevés rattachés aux investissements dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle. Les frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se sont résorbés en raison de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort; en dollars américains, les frais autres que d'intérêts ont monté étant donné les charges relatives aux nouvelles succursales, l'augmentation des primes de la FDIC et la hausse des frais de recouvrement d'actifs et de sécurité.

Le ratio d'efficience de la Banque comme présenté s'est amélioré pour s'établir à 61,9 % alors qu'il avait été de 70,6 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté de la Banque s'est amélioré pour s'établir à 59,2 % alors qu'il avait été de 60,3 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont diminué de 28 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés ont augmenté de 43 millions de dollars, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Cette augmentation a été amenée par la hausse des frais dans les secteurs Siège social, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, partiellement compensée par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les frais du secteur Siège social ont grimpé du fait du calendrier des frais et des investissements dans les fonctions de contrôle. Les frais du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevés en raison de l'augmentation de la rémunération variable et des commissions de suivi associées au niveau accru des actifs de clients, de la hausse des frais d'exécution et de compensation, et de l'augmentation des investissements dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise. Les frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté du fait des dépenses de marketing et de la hausse des primes de la FDIC. Les frais des Services bancaires de gros ont baissé sous l'effet d'une réduction de la rémunération variable, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges d'exploitation.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est établi à 61,9 %, par rapport à 59,2 % au trimestre précédent, et le ratio d'efficience rajusté de la Banque a été de 59,2 %, comparativement à 55,1 %.

Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts comme présentés ont atteint 5 934 millions de dollars, soit une baisse de 137 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts rajustés se sont élevés à 5 565 millions de dollars, une augmentation de 79 millions de dollars, ou 1 %. Cette augmentation tient essentiellement à la croissance dans la plupart des secteurs, en partie annulée par un recul dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté en raison de l'augmentation de la charge de rémunération, des dépenses liées aux projets et des pertes autres que sur créances, en partie contrebalancée par une baisse des frais de litige. L'accroissement des frais du secteur Gestion de patrimoine s'explique par la hausse de la rémunération variable associée au niveau plus élevé des revenus de commissions gagnés sur le niveau accru des actifs de clients, par des paiements de commissions de suivi plus élevés liés à l'accroissement des actifs dans les fonds communs de placement, par l'augmentation des investissements dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise et par la hausse au nombre de postes équivalent temps-plein (ETP). Les frais des Services bancaires de gros ont monté surtout en raison de la hausse des coûts d'exploitation découlant des investissements dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, en partie annulée par la diminution de la rémunération variable. Les frais autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont diminué, conséquence de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort. En dollars US, les frais ont monté du fait de l'augmentation des primes de la FIDC et des charges relatives aux nouvelles succursales.

Le ratio d'efficience comme présenté s'est amélioré, atteignant 60,5 %, par rapport à 71,6 % pour la même période de l'exercice précédent. Le ratio d'efficience rajusté s'est amélioré, atteignant 57,1 %, par rapport à 60,9 %.

**Impôts sur les bénéfiques**

Comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque», la Banque rajuste ses résultats comme présentés pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Ainsi, la charge d'impôts sur les bénéfiques est inscrite comme présentée et rajustée.

Le taux d'imposition réel comme présenté de la Banque a été de 21,3 % pour le deuxième trimestre, contre (1,6) % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 17,5 % pour le trimestre précédent. Pour la période depuis le début de l'exercice, le taux d'imposition réel de la Banque a été de 19,3 %, par rapport à (10,0) % pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation pour la période considérée est attribuable principalement à une baisse proportionnelle des bénéfiques exonérés d'impôt en regard des bénéfiques dégagés au Canada et dans d'autres territoires assujettis à des taux d'imposition plus élevés.

**Impôts sur les bénéfiques**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |               |              |        | <i>Six mois terminés les</i> |         |                      |               |               |          |
|--|--------------------------------|---------------|--------------|--------|------------------------------|---------|----------------------|---------------|---------------|----------|
|  | <b>30 avril 2010</b>           |               | 31 janv.2010 |        | 30 avril 2009                |         | <b>30 avril 2010</b> |               | 30 avril 2009 |          |
| Impôts au taux d'impôt sur les bénéfiques canadien prévu par la loi                                | <b>442 \$</b>                  | <b>30,5 %</b> | 468 \$       | 30,4 % | 159 \$                       | 31,8 %  | <b>910 \$</b>        | <b>30,5 %</b> | 318 \$        | 31,8 %   |
| <b>Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :</b>                               |                                |               |              |        |                              |         |                      |               |               |          |
| Dividendes reçus   | <b>(77)</b>                    | <b>(5,3)</b>  | (61)         | (4,0)  | (85)                         | (16,9)  | <b>(138)</b>         | <b>(4,6)</b>  | (217)         | (21,7)   |
| Écarts de taux liés aux activités internationales  | <b>(76)</b>                    | <b>(5,2)</b>  | (110)        | (7,1)  | (123)                        | (24,6)  | <b>(186)</b>         | <b>(6,2)</b>  | (261)         | (26,1)   |
| Divers – montant net   | <b>19</b>                      | <b>1,3</b>    | (27)         | (1,8)  | 41                           | 8,1     | <b>(8)</b>           | <b>(0,4)</b>  | 60            | 6,0      |
| <b>Charge d'impôts sur les bénéfiques et taux d'impôt sur les bénéfiques réel – comme présenté</b> | <b>308 \$</b>                  | <b>21,3 %</b> | 270 \$       | 17,5 % | (8) \$                       | (1,6) % | <b>578 \$</b>        | <b>19,3 %</b> | (100) \$      | (10,0) % |

Le taux d'imposition réel rajusté de la Banque a été de 22,0 % pour le trimestre, contre 15,7 % pour le même trimestre du dernier exercice et 20,1 % pour le trimestre précédent. Pour la période depuis le début de l'exercice, le taux d'imposition réel rajusté de la Banque a été de 21,0 %, par rapport à 14,1 % pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation pour la période considérée est attribuable principalement à une hausse du bénéfice net avant impôts et à une baisse proportionnelle des bénéfiques exonérés d'impôt en regard des bénéfiques dégagés au Canada et dans d'autres territoires assujettis à des taux d'imposition plus élevés.

**Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d’impôts sur les bénéfices comme présentée et de la charge rajustée**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                  | <i>Six mois terminés les</i> |                  |
|--|--------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 |
| <b>Charge (économie) d’impôts sur les bénéfices –<br/>comme présentée</b>  | <b>308 \$</b>                  | 270 \$           | (8) \$           | <b>578 \$</b>                | (100) \$         |
| <b>Rajustements pour les éléments à noter : Économie<br/>(charge) d’impôts sur les bénéfices<sup>1</sup></b>   |                                |                  |                  |                              |                  |
| Amortissement des actifs incorporels   | 48                             | 54               | 60               | 102                          | 121              |
| Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de<br>créance reclassés comme disponibles à la vente   | (11)                           | (8)              | 32               | (19)                         | 145              |
| Frais de restructuration et d’intégration relatifs à<br>l’acquisition de Commerce  | –                              | 25               | 27               | 25                           | 66               |
| Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le<br>portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction<br>faite de la provision pour pertes sur créances | 3                              | 4                | 17               | 7                            | 16               |
| Impôts sur les bénéfices dus à la modification des taux<br>d’impôt sur les bénéfices prévus par la loi   | –                              | 11               | –                | 11                           | –                |
| Réclamations d’assurance   | –                              | (8)              | –                | (8)                          | –                |
| Augmentation (reprise) de provisions générales dans les<br>Services bancaires personnels et commerciaux au Canada<br>et les Services bancaires de gros <sup>2</sup>        | (16)                           | –                | 33               | (16)                         | 58               |
| Règlement d’un litige initié par des actionnaires de<br>TD Banknorth   | –                              | –                | 19               | –                            | 19               |
| <b>Total des rajustements pour les éléments à noter</b>  | <b>24</b>                      | 78               | 188              | <b>102</b>                   | 425              |
| <b>Charge d’impôts sur les bénéfices – rajustée</b>  | <b>332 \$</b>                  | 348 \$           | 180 \$           | <b>680 \$</b>                | 325 \$           |
| <b>Taux d’impôt sur les bénéfices réel – rajusté<sup>3</sup></b>   | <b>22,0 %</b>                  | 20,1 %           | 15,7 %           | <b>21,0 %</b>                | 14,1 %           |

<sup>1</sup> L’effet fiscal pour chaque élément à noter est calculé au moyen du taux d’imposition réel prévu par la loi de la personne morale applicable.

<sup>2</sup> À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l’ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros».

<sup>3</sup> Le taux d’impôt sur les bénéfices réel rajusté correspond à la charge d’impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

**RAPPORT DE GESTION DES SECTEURS D’ACTIVITÉ DE TD**

Aux fins de la présentation de l’information de gestion, l’exploitation et les activités de la Banque s’articulent autour de quatre principaux secteurs d’exploitation qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, y compris TD Canada Trust et TD Assurance; Gestion de patrimoine, y compris TD Waterhouse et un placement dans TD Ameritrade; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Bank, la banque américaine la plus pratique, et Services bancaires de gros, y compris Valeurs Mobilières TD. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social.

Les résultats de chaque secteur d’exploitation reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d’après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L’amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d’exploitation est présenté avant l’amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d’exploitation. Pour de l’information détaillée, consulter la rubrique «Présentation de l’information financière de la Banque», la rubrique «Description des activités» du rapport annuel de 2009 et la note 34 afférente aux états financiers consolidés de 2009. Pour de l’information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures financières non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Notre rendement».

Le revenu d’intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d’impôt, tels que les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L’équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d’intérêts net avec celui d’institutions semblables. L’augmentation selon l’équivalence fiscale du revenu d’intérêts net et de la charge d’impôts sur les bénéfices reflétée dans les résultats du secteur Services bancaires de gros est renversée dans le secteur Siège social. Le rajustement de l’équivalence fiscale pour le trimestre s’est établi à 110 millions de dollars, en regard de 103 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l’exercice précédent et de 96 millions de dollars pour le trimestre précédent. Pour la période depuis le début de l’exercice, le rajustement de l’équivalence fiscale s’est élevé à 206 millions de dollars par rapport à 288 millions de dollars à la période correspondante de l’exercice précédent.

La Banque titrise des prêts et des créances de détail et comptabilise un gain ou une perte à la vente, y compris la constatation d’un actif lié aux droits conservés. Les pertes sur créances subies à l’égard des droits conservés après titrisation sont comptabilisées à titre de charge dans les revenus autres que d’intérêts dans les états financiers consolidés intermédiaires de la Banque. Aux fins de la présentation sectorielle, la provision pour pertes sur créances liée aux volumes titrisés est incluse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, mais est renversée dans le secteur Siège social et reclassée à titre de charge dans les revenus autres que d’intérêts afin de respecter les PCGR.

**Services bancaires personnels et commerciaux au Canada**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                  | <i>Six mois terminés les</i> |                  |
|--|--------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 |
| Revenu d'intérêts net  | <b>1 717 \$</b>                | 1 744 \$         | 1 536 \$         | <b>3 461 \$</b>              | 3 030 \$         |
| Revenus autres que d'intérêts  | <b>801</b>                     | 795              | 740              | <b>1 596</b>                 | 1 538            |
| Total des revenus  | <b>2 518</b>                   | 2 539            | 2 276            | <b>5 057</b>                 | 4 568            |
| Provision pour pertes sur créances                                     | <b>256</b>                     | 315              | 286              | <b>571</b>                   | 552              |
| Frais autres que d'intérêts  | <b>1 187</b>                   | 1 194            | 1 143            | <b>2 381</b>                 | 2 329            |
| Bénéfice net   | <b>761</b>                     | 720              | 589              | <b>1 481</b>                 | 1 173            |
| <b>Principaux volumes et ratios</b>                                    |                                |                  |                  |                              |                  |
| Rendement du capital investi   | <b>33,7 %</b>                  | 31,3 %           | 27,9 %           | <b>32,5 %</b>                | 27,4 %           |
| Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) | <b>2,92 %</b>                  | 2,93 %           | 2,94 %           | <b>2,93 %</b>                | 2,88 %           |
| Ratio d'efficience   | <b>47,1 %</b>                  | 47,0 %           | 50,2 %           | <b>47,1 %</b>                | 51,0 %           |
| Nombre de succursales de détail au Canada                              | <b>1 115</b>                   | 1 111            | 1 108            | <b>1 115</b>                 | 1 108            |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein                                 | <b>33 726</b>                  | 33 278           | 32 442           | <b>33 498</b>                | 32 534           |

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour le trimestre a été de 761 millions de dollars, une hausse de 172 millions de dollars, ou 29 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 33,7 %, contre 27,9 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada proviennent des services bancaires aux particuliers, des services bancaires aux entreprises et des activités d'assurances. Les revenus pour le trimestre ont atteint 2 518 millions de dollars, soit une progression de 242 millions de dollars, ou 11 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent qui découle principalement d'une forte croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires. Une croissance des volumes a été enregistrée surtout dans les prêts immobiliers garantis, les dépôts d'entreprises et les prêts à la consommation. Par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les titrisations, s'est accru de 20,9 milliards de dollars, ou 13 %, et celui des prêts à la consommation, de 3,8 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 1,6 milliard de dollars, ou 5 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 3,0 milliards de dollars, ou 2 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,7 milliards de dollars, ou 14 %. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 2 pdb, pour s'établir à 2,92 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent du fait que les marges sur les prêts immobiliers garantis ont été partiellement annulées par une compression des marges sur les dépôts. Les revenus autres que d'intérêts ont grimpé de 61 millions de dollars, ou 8 %. L'exercice précédent incluait un rajustement du coût des points primes-voyages Visa et des ratios de sinistres-primes plus élevés des activités d'assurances, éléments qui ont été contrebalancés en partie par des gains résultant d'une variation du taux d'actualisation des passifs d'assurance. Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 87 millions de dollars, ou 13 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 256 millions de dollars, soit une diminution de 30 millions de dollars, ou 10 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers s'est établie à 230 millions de dollars, soit une baisse de 30 millions de dollars, ou 12 %, qui s'explique principalement par une réduction du nombre de faillites et par l'amélioration de la qualité du crédit, partiellement annulées par la croissance des volumes. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est élevée à 26 millions de dollars, ce qui correspond à la provision pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,43 %, en baisse de 11 pdb en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, y compris les activités liées aux cartes de crédit aux États-Unis, se sont établis à 505 millions de dollars, soit une baisse de 14 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets des services bancaires commerciaux sont demeurés relativement bas, dans une large mesure en raison d'une gestion de dossiers active. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 0,81 %, comparativement à 0,93 % au 30 avril 2009.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont atteint 1 187 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, surtout du fait de l'augmentation des dépenses liées aux projets, des pertes autres que sur créances et de la charge de rémunération.

Le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) s'est accru de 1 284, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre du dernier exercice. Le ratio d'efficience pour le trimestre s'est amélioré, atteignant 47,1 %, comparativement à 50,2 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada du trimestre a enregistré une hausse de 41 millions de dollars, ou 6 %, comparativement au trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 33,7 %, contre 31,3 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont glissé de 21 millions de dollars, ou 1 %, comparativement au trimestre précédent, ce qui s'explique essentiellement par un nombre moindre de jours civils au cours du trimestre considéré. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 1 pdb, pour s'établir à 2,92 %, comparativement au trimestre précédent. Par rapport au trimestre précédent, le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les titrisations, s'est accru de 3,0 milliards de dollars, ou 2 %, celui des prêts à la consommation, de 0,7 milliard de dollars, ou 2 %, et celui des prêts aux entreprises et des acceptations, 0,6 milliard de dollars, ou 2 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 0,9 milliard de dollars, ou 1 %, et celui

des dépôts d'entreprises, de 0,6 milliard de dollars, ou 1 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 121 millions de dollars, ou 18 %, en raison notamment du caractère saisonnier des renouvellements de police.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a baissé de 59 millions de dollars, ou 19 %. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers a diminué de 48 millions de dollars, ou 17 %, tandis que celle des services bancaires aux entreprises a été réduite de 11 millions de dollars, ou 30 %. Les prêts douteux nets ont reculé de 5 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent, dans une large mesure sous l'effet de l'augmentation des provisions. Les prêts douteux nets, exprimés en pourcentage du total des prêts, ont représenté 0,81 %, comparativement à 0,84 % au 31 janvier 2010.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 7 millions de dollars, ou 1 %, moins élevés qu'au trimestre précédent.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 448, ou 1 %. Le ratio d'efficacité du trimestre considéré est demeuré stable pour s'établir à 47,1 %, contre 47,0 % au trimestre précédent.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada pour les six mois terminés le 30 avril 2010 s'est élevé à 1 481 millions de dollars, soit une augmentation de 308 millions de dollars, ou 26 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 32,5 %, contre 27,4 % pour la même période il y a un an.

Les revenus pour la période depuis le début de l'exercice se sont élevés à 5 057 millions de dollars, soit une progression de 489 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à la même période de l'exercice précédent, qui découle surtout d'une forte croissance des volumes pour la plupart des produits bancaires et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des marges; ces éléments ont été en partie contrebalancés par la hausse des réclamations d'assurance. En outre, l'exercice précédent incluait un rajustement du coût des points primes-voyages Visa des ratios de sinistres-primes plus élevés des activités d'assurances. La marge sur les actifs productifs moyens pour la période depuis le début de l'exercice a gagné 5 pnb pour s'établir à 2,93 % par rapport à la même période il y a un an, en raison de la hausse des marges sur les prêts immobiliers garantis, qui a été en partie annulée par une compression des marges sur les dépôts du fait de l'environnement de bas taux d'intérêt. Une croissance des volumes a été enregistrée surtout dans les prêts immobiliers garantis et les dépôts de particuliers et d'entreprises. Le volume de prêts immobiliers garantis, y compris les titrisations, s'est accru de 7,0 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des prêts à la consommation, de 4,1 milliards de dollars, ou 15 %. Le volume des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 1,3 milliard de dollars, ou 4 %. Le volume des dépôts de particuliers a monté de 4,7 milliards de dollars, ou 4 %, et celui des dépôts d'entreprises, de 6,6 milliards de dollars, ou 14 %. Les primes brutes d'assurance souscrites ont grimpé de 140 millions de dollars, ou 11 %.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 571 millions de dollars, en hausse de 19 millions de dollars, ou 3 %, en comparaison de la même période il y a un an. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers a atteint 507 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars, et la provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises a été de 64 millions de dollars, soit une augmentation de 17 millions de dollars, ou 36 %. Les prêts douteux nets ont diminué de 14 millions de dollars, ou 3 %.

Depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts ont atteint 2 381 millions de dollars, soit une hausse de 52 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait en bonne partie de l'augmentation de la rémunération, des dépenses liées aux projets et des pertes autres que sur créances, partiellement contrebalancée par une baisse des frais de litige.

Pour la période depuis le début de l'exercice, le nombre moyen de postes ETP a grimpé de 964, ou 3 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité pour la période depuis le début de l'exercice s'est amélioré pour se situer à 47,1 %, contre 51,0 % pour la même période il y a un an.

#### Perspectives

Bien que nous continuions de profiter de notre position de chef de file pour les heures d'ouverture des succursales et les investissements soutenus dans notre réseau, la croissance des bénéfices pour le reste de l'exercice s'atténuera sous l'effet du ralentissement de l'accroissement des volumes et de la pression sur les marges et les charges. Même si la hausse des taux sera bénéfique pour les marges sur les dépôts, la concurrence sur les prix exercera une pression sur les marges sur les prêts et les dépôts et mènera à une progression plus modérée des revenus. Les pertes sur créances à l'égard des prêts aux particuliers devraient se stabiliser. Bien qu'ils demeurent quelque peu vulnérables à la montée des coûts liés aux réclamations, les revenus tirés des activités d'assurances devraient être stimulés au cours de la deuxième moitié de 2010 par une forte croissance des activités sous-jacentes, jumelée à une amélioration des marges sur les produits et à un retour probable à des niveaux plus normaux de réclamations d'assurance attribuables à des événements météorologiques. Les charges continueront d'être bien contrôlées et de s'aligner sur la croissance des revenus et les investissements soutenus et appropriés dans nos activités. L'augmentation globale des charges en 2010 comparativement à 2009 se rattachera principalement à la hausse de la rémunération et des coûts des avantages sociaux, ainsi qu'à l'investissement dans des initiatives stratégiques en vue de soutenir la croissance future.



**Gestion de patrimoine**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                  | <i>Six mois terminés les</i> |                  |
|--|--------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 |
| Revenu d'intérêts net                                  | <b>80 \$</b>                   | 66 \$            | 63 \$            | <b>146 \$</b>                | 138 \$           |
| Revenus autres que d'intérêts                          | <b>532</b>                     | 524              | 465              | <b>1 056</b>                 | 918              |
| Total des revenus                                      | <b>612</b>                     | 590              | 528              | <b>1 202</b>                 | 1 056            |
| Frais autres que d'intérêts                            | <b>452</b>                     | 446              | 414              | <b>898</b>                   | 833              |
| <b>Bénéfice net</b>                                    |                                |                  |                  |                              |                  |
| Division mondiale de gestion du patrimoine             | <b>111</b>                     | 101              | 78               | <b>212</b>                   | 153              |
| TD Ameritrade  | <b>56</b>                      | 43               | 48               | <b>99</b>                    | 125              |
| <b>Bénéfice net total</b>                              | <b>167</b>                     | 144              | 126              | <b>311</b>                   | 278              |
| <b>Principaux volumes et ratios</b>                    |                                |                  |                  |                              |                  |
| Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens) | <b>214</b>                     | 200              | 174              | <b>214</b>                   | 174              |
| Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)       | <b>175</b>                     | 172              | 168              | <b>175</b>                   | 168              |
| Rendement du capital investi                           | <b>15,5 %</b>                  | 12,7 %           | 10,7 %           | <b>14,1 %</b>                | 11,9 %           |
| Ratio d'efficience                                     | <b>73,9 %</b>                  | 75,6 %           | 78,4 %           | <b>74,7 %</b>                | 78,9 %           |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein                 | <b>7 112</b>                   | 7 034            | 6 962            | <b>7 072</b>                 | 6 898            |

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour le trimestre a atteint 167 millions de dollars, en hausse de 41 millions de dollars, ou 33 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine, qui exclut TD Ameritrade, a atteint 111 millions de dollars, soit une hausse de 33 millions de dollars, ou 42 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse a été induite dans une large mesure par l'augmentation des actifs des clients et des volumes d'opérations. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a rapporté un bénéfice net de 56 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 8 millions de dollars, ou 17 %, de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est en bonne partie attribuable à la croissance des bénéfices provenant de TD Ameritrade, partiellement neutralisée par l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort. Pour son deuxième trimestre terminé le 31 mars 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net de 163 millions de dollars US, soit une progression de 31 millions de dollars US, ou 23 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 15,5 %, comparativement à 10,7 % au deuxième trimestre du dernier exercice.

Les revenus de Gestion de patrimoine proviennent des activités de courtage en ligne, des activités de conseil et de la gestion d'actifs. Les revenus ont atteint 612 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 84 millions de dollars, ou 16 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par l'accroissement des actifs administrés et des actifs gérés, qui a entraîné la forte croissance des revenus dans les activités de conseil et de fonds communs de placement, la hausse des volumes d'opérations, l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et l'augmentation des prêts sur marges consentis aux clients et des soldes des dépôts, jumelés à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Cette hausse a en partie été annulée par une réduction des commissions par opération du côté des activités de courtage en ligne au Canada, compte tenu de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort et de la croissance de notre clientèle du programme Investisseur actif.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont été de 452 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars, ou 9 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation de la rémunération variable et des commissions de suivi induite par la croissance des valeurs d'actifs dans les activités de conseil et de fonds communs de placement, par l'augmentation des investissements dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise et par l'inclusion des coûts liés aux acquisitions au Royaume-Uni. Ces éléments ont été partiellement contrebalancés par la diminution de l'effectif dans les activités américaines de gestion de patrimoine par suite de la compression des activités de consultation financière.

Le nombre moyen d'ETP a grimpé de 150, ou 2 %, en regard du deuxième trimestre du dernier exercice, conséquence surtout de l'ajout de postes ETP par suite des acquisitions au Royaume-Uni et de l'augmentation de l'effectif pour répondre aux volumes d'affaires accrus. Ces éléments ont été partiellement annulés par une réduction de l'effectif des activités américaines de gestion de patrimoine. Le ratio d'efficience pour le trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 73,9 %, contre 78,4 % pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les actifs administrés de 214 milliards de dollars avaient progressé de 40 milliards de dollars, ou 23 %, au 30 avril 2010, par rapport au 30 avril 2009. Les actifs gérés de 175 milliards de dollars, au 30 avril 2010, étaient de 7 milliards de dollars, ou 4 %, supérieurs aux actifs gérés en date du 30 avril 2009. Ces hausses reflètent l'appréciation des marchés et les nouveaux actifs nets de clients.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour le trimestre a enregistré une hausse de 23 millions de dollars, ou 16 %, comparativement au trimestre précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine a monté de 10 millions de dollars, ou 10 %, en regard du trimestre précédent. Cette montée est essentiellement attribuable à la hausse des revenus tirés des commissions étant donné l'accroissement des actifs moyens des clients dans les activités de fonds communs de placement et de conseil ainsi qu'à l'amélioration de la marge d'intérêt nette. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a reflété une croissance du bénéfice net de 13 millions de dollars, ou 30 %, en regard du trimestre précédent, qui provient de l'augmentation des bénéfices de TD Ameritrade. Pour son deuxième trimestre terminé le 31 mars 2010, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net en progression de 27 millions de dollars US, ou 20 %, par rapport au trimestre précédent. Le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine pour le trimestre a été de 15,5 %, comparativement à 12,7 % au trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont monté de 22 millions de dollars, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, essentiellement sous l'effet de la hausse des revenus tirés des commissions amenée par la croissance des actifs moyens des clients dans les activités de fonds communs de placement et de conseil ainsi que de l'amélioration de la marge d'intérêt nette. La montée des revenus a été en partie neutralisée par une diminution des commissions par opération dans les activités canadiennes de courtage en ligne et par une réduction des revenus tirés des nouvelles émissions.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 6 millions de dollars, ou 1 %, en regard du trimestre précédent. Cette augmentation résulte de la hausse de la rémunération variable et des commissions de suivi associées à la croissance des actifs des clients, à la hausse des charges d'exécution et de compensation ainsi qu'à l'augmentation des investissements afin de soutenir la croissance de l'entreprise. Ces éléments ont été en partie compensés par une baisse des charges au titre des avantages sociaux et une réduction des charges dans les activités américaines de gestion de patrimoine.

Le nombre moyen d'ETP a été de 78, ou 1 %, plus élevé qu'au trimestre précédent, surtout du fait de l'ajout de postes ETP affectés au traitement des volumes saisonniers. Cette augmentation a été en partie neutralisée par une réduction d'ETP dans les activités américaines de gestion de patrimoine. Le ratio d'efficacité du trimestre considéré s'est amélioré pour s'établir à 73,9 %, contre 75,6 % au trimestre précédent.

Les actifs administrés au 30 avril 2010 ont progressé de 14 milliards de dollars, ou 7 %, comparativement au 31 janvier 2010. Les actifs gérés au 30 avril 2010 ont augmenté de 3 milliards de dollars, ou 2 %, en regard du 31 janvier 2010. Ces hausses proviennent de l'appréciation des marchés et des nouveaux actifs nets de clients.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine pour les six mois terminés le 30 avril 2010 s'est élevé à 311 millions de dollars, soit une augmentation de 33 millions de dollars, ou 12 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net de la division mondiale de gestion de patrimoine s'est établi à 212 millions de dollars, une hausse de 59 millions de dollars, ou 39 %, comparativement à la même période l'an dernier, surtout due à l'augmentation des honoraires attribuable à l'accroissement des actifs moyens de clients, à l'amélioration de la marge d'intérêt nette, à la croissance des volumes d'opérations, à l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni et à l'augmentation des dépôts de clients et des prêts sur marge. Le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade a généré un bénéfice net de 99 millions de dollars, en baisse de 26 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette baisse découle de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort. Pour son premier semestre de 2010 terminé le 31 mars, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net en baisse de 17 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à la même période l'an dernier. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi de Gestion de patrimoine a atteint 14,1 %, contre 11,9 % pour la même période il y a un an.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus ont totalisé 1 202 millions de dollars, en hausse de 146 millions de dollars, ou 14 %, en comparaison de la même période il y a un an. Cette hausse tient essentiellement à la montée des revenus tirés des commissions étant donné l'augmentation des actifs moyens de clients dans les activités de gestion d'actifs et de conseil, à la progression du revenu d'intérêts amenée par l'amélioration des marges sur les activités au Canada, à la croissance des volumes d'opérations et à l'inclusion des acquisitions au Royaume-Uni. Ces éléments ont été estompés par une diminution des commissions par opération dans les activités de courtage en ligne.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 898 millions de dollars, en hausse de 65 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à la même période il y a un an. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de la rémunération variable due à la hausse des revenus tirés des commissions liée à la croissance des actifs des clients, à la hausse des paiements de commissions de suivi liés à la croissance des actifs dans les fonds communs de placement, à l'inclusion des coûts liés aux acquisitions au Royaume-Uni, à l'augmentation des investissements dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise, et à une charge de rémunération accrue associée à l'ajout de postes ETP. Ces hausses des frais ont été en partie neutralisées par la diminution des pertes autres que sur créances ainsi que par une réduction des frais dans les activités américaines de gestion de patrimoine.

Le nombre moyen de postes ETP depuis le début de l'exercice a augmenté de 174, ou 3 %, en regard de la même période de l'exercice précédent, essentiellement sous l'effet de l'ajout d'ETP liés aux acquisitions au Royaume-Uni, de l'augmentation du nombre d'ETP en contact direct avec la clientèle et de l'accroissement du nombre d'ETP affectés au traitement des volumes. Ces éléments ont été en partie neutralisés par une réduction de postes ETP dans les activités américaines de gestion de patrimoine. Le ratio d'efficacité pour la période depuis le début de l'exercice s'est amélioré pour se situer à 74,7 %, contre 78,9 % pour la même période il y a un an.

#### Perspectives

Au deuxième trimestre, les activités de conseil et de gestion d'actifs ont suivi la tendance de croissance des actifs attisée par la remontée des marchés boursiers au début de l'exercice. L'engagement des clients demeure solide comme le démontre l'accroissement du nombre de nouveaux comptes et des actifs de clients. Nous continuons nos investissements dans les conseillers en contact direct avec la clientèle, les produits et la technologie afin de soutenir la croissance de l'entreprise. Nos perspectives pour le reste de 2010 restent empreintes d'un optimisme prudent étant donné que les marchés sont encore volatils.

**TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION**

Au 30 avril 2010, le placement comme présenté de la Banque dans TD Ameritrade s'établissait à 44,8 % (44,9 % au 31 janvier 2010 et 47,5 % au 30 avril 2009) des actions émises et en circulation de TD Ameritrade.

Les états financiers condensés de TD Ameritrade, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

**Bilan consolidé condensé**

(en millions de dollars américains)

|  | <b>31 mars<br/>2010</b> | <i>Aux</i><br>30 sept.<br>2009 |
|--|-------------------------|--------------------------------|
| <b>Actif</b>   |                         |                                |
| Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation                      | 1 465 \$                | 1 778 \$                       |
| Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses | 6 860                   | 5 712                          |
| Autres actifs  | 6 865                   | 10 882                         |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>15 190 \$</b>        | <b>18 372 \$</b>               |
| <b>Passif</b>  |                         |                                |
| Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation                         | 2 236 \$                | 2 492 \$                       |
| Montants à payer aux clients   | 6 849                   | 9 915                          |
| Autres passifs   | 2 225                   | 2 414                          |
| <b>Total du passif</b>   | <b>11 310</b>           | <b>14 821</b>                  |
| <b>Avoir des actionnaires</b>  | <b>3 880</b>            | <b>3 551</b>                   |
| <b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>                                    | <b>15 190 \$</b>        | <b>18 372 \$</b>               |

**État des résultats consolidé condensé**

(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                 | <i>Six mois terminés les</i> |                 |
|---|--------------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|
|   | <b>31 mars<br/>2010</b>        | 31 mars<br>2009 | <b>31 mars<br/>2010</b>      | 31 mars<br>2009 |
| <b>Revenus</b>                                  |                                |                 |                              |                 |
| Revenu d'intérêts net                           | 100 \$                         | 67 \$           | 199 \$                       | 152 \$          |
| Revenus tirés des commissions et autres revenus | 536                            | 458             | 1 061                        | 984             |
| Total des revenus                               | 636                            | 525             | 1 260                        | 1 136           |
| <b>Frais d'exploitation</b>                     |                                |                 |                              |                 |
| Salaires et avantages sociaux                   | 165                            | 121             | 312                          | 238             |
| Divers  | 243                            | 172             | 480                          | 350             |
| Total des frais d'exploitation                  | 408                            | 293             | 792                          | 588             |
| <b>Autres frais</b>                             | 11                             | 8               | 31                           | 24              |
| <b>Bénéfices avant impôts</b>                   | <b>217</b>                     | <b>224</b>      | <b>437</b>                   | <b>524</b>      |
| Charge d'impôts sur les bénéfices               | 54                             | 92              | 138                          | 208             |
| <b>Bénéfice net<sup>1</sup></b>                 | <b>163 \$</b>                  | <b>132 \$</b>   | <b>299 \$</b>                | <b>316 \$</b>   |
| Bénéfice par action – de base                   | 0,28 \$                        | 0,23 \$         | 0,51 \$                      | 0,54 \$         |
| Bénéfice par action – dilué                     | 0,27 \$                        | 0,23 \$         | 0,50 \$                      | 0,54 \$         |

<sup>1</sup> La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

**Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis**

(en millions de dollars,  
sauf indication contraire)

|  | Dollars canadiens     |                    |                               | Trois mois terminés les<br>Dollars américains |                    |                               |
|--|-----------------------|--------------------|-------------------------------|---|--------------------|-------------------------------|
|  | 30 avril<br>2010      | 31 janvier<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | 30 avril<br>2010                              | 31 janvier<br>2010 | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
|  | Revenu d'intérêts net | 879 \$             | 829 \$                        | 1 002 \$                                      | 856 \$             | 788 \$                        |
| Revenus autres que d'intérêts  | 294                   | 315                | 279                           | 289   | 299                | 224                           |
| Total des revenus  | 1 173                 | 1 144              | 1 281                         | 1 145   | 1 087              | 1 029                         |
| Provision pour pertes sur créances –<br>prêts                                      | 159                   | 192                | 201                           | 154   | 182                | 161                           |
| Provision pour pertes sur créances –<br>valeurs mobilières classées comme<br>prêts | 9                     | 9                  | 116                           | 8   | 9                  | 95                            |
| Provision pour pertes sur créances –<br>total                                      | 168                   | 201                | 317                           | 162   | 191                | 256                           |
| Frais autres que d'intérêts – comme<br>présentés                                   | 677                   | 746                | 823                           | 659   | 709                | 661                           |
| Frais autres que d'intérêts – rajustés   | 677                   | 674                | 747                           | 659   | 641                | 600                           |
| Bénéfice net – comme présenté  | 245                   | 181                | 158                           | 241   | 172                | 126                           |
| Bénéfice net – rajusté   | 245                   | 227                | 208                           | 241   | 216                | 166                           |
| <b>Principaux volumes et ratios</b>  |                       |                    |                               |   |                    |                               |
| Rendement du capital investi   | 5,6 %                 | 5,0 %              | 3,9 %                         | 5,6 %   | 5,0 %              | 3,9 %                         |
| Marge sur les actifs productifs<br>moyens  | 3,59 %                | 3,41 %             | 3,58 %                        | 3,59 %  | 3,41 %             | 3,58 %                        |
| Ratio d'efficacité – comme présenté  | 57,7 %                | 65,2 %             | 64,2 %                        | 57,7 %  | 65,2 %             | 64,2 %                        |
| Ratio d'efficacité – rajusté   | 57,7 %                | 58,9 %             | 58,3 %                        | 57,7 %  | 58,9 %             | 58,3 %                        |
| Nombre de succursales de détail aux<br>États-Unis                                  | 1 114                 | 1 039              | 1 018                         | 1 114   | 1 039              | 1 018                         |
| Nombre moyen d'équivalents temps<br>plein  | 19 387                | 19 117             | 19 916                        | 19 387  | 19 117             | 19 916                        |

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

|   | Dollars canadiens     |                               | Six mois terminés les<br>Dollars américains |                               |
|---|-----------------------|-------------------------------|---|-------------------------------|
|   | 30 avril<br>2010      | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | 30 avril<br>2010                            | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
|   | Revenu d'intérêts net | 1 708 \$                      | 1 894 \$                                    | 1 644 \$                      |
| Revenus autres que d'intérêts   | 609                   | 581                           | 588   | 473                           |
| Total des revenus   | 2 317                 | 2 475                         | 2 232                                       | 2 014                         |
| Provision pour pertes sur créances – prêts                                      | 351                   | 340                           | 336   | 276                           |
| Provision pour pertes sur créances – valeurs mobilières classées comme<br>prêts | 18                    | 209                           | 17  | 170                           |
| Provision pour pertes sur créances – total                                      | 369                   | 549                           | 353   | 446                           |
| Frais autres que d'intérêts – comme présentés                                   | 1 423                 | 1 624                         | 1 368                                       | 1 321                         |
| Frais autres que d'intérêts – rajustés  | 1 351                 | 1 443                         | 1 300                                       | 1 173                         |
| Bénéfice net – comme présenté   | 426                   | 339                           | 413   | 277                           |
| Bénéfice net – rajusté  | 472                   | 456                           | 457   | 372                           |
| <b>Principaux volumes et ratios</b>   |                       |                               |   |                               |
| Rendement du capital investi  | 5,3 %                 | 4,3 %                         | 5,3 %                                       | 4,3 %                         |
| Marge sur les actifs productifs moyens  | 3,50 %                | 3,60 %                        | 3,50 %                                      | 3,60 %                        |
| Ratio d'efficacité – comme présenté   | 61,4 %                | 65,6 %                        | 61,3 %                                      | 65,6 %                        |
| Ratio d'efficacité – rajusté  | 58,3 %                | 58,3 %                        | 58,2 %                                      | 58,3 %                        |
| Nombre de succursales de détail aux États-Unis                                  | 1 114                 | 1 018                         | 1 114                                       | 1 018                         |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein  | 19 250                | 19 752                        | 19 250                                      | 19 752                        |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour le trimestre s'est établi à 245 millions de dollars, soit un bond de 87 millions de dollars, ou 55 %, pour le bénéfice net comme présenté et une hausse de 37 millions de dollars, ou 18 %, pour le bénéfice net rajusté, en regard du même trimestre l'an dernier. Le bénéfice net rajusté de l'exercice précédent ne tient pas compte de l'élément à noter. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné une baisse du bénéfice net comme présenté et rajusté de 55 millions de dollars pour le trimestre considéré. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 5,6 %, contre 3,9 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis proviennent des services bancaires personnels et commerciaux traditionnels. En dollars américains, les revenus pour le trimestre ont été de 1 145 millions de dollars US, une progression de 116 millions de dollars US, ou 11 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, laquelle a été amenée par une croissance générale pour l'ensemble des activités et des catégories, y compris une forte poussée des revenus tirés des activités de détail découlant d'une nouvelle structure de frais mise en œuvre après l'intégration, en partie annulée par un ralentissement des remboursements anticipés sur les prêts et les valeurs mobilières. Les

revenus tirés des commissions selon cette structure combinée devraient diminuer au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation plus tard cette année. La marge sur les actifs productifs moyens a augmenté de 1 pdb, pour s'établir à 3,59 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la hausse des marges sur les prêts et les dépôts. Les prêts moyens ont grimpé de 2,1 milliards de dollars US, ou 4 %, la moyenne des prêts aux particuliers ayant monté de 2,6 milliards de dollars US, ou 15 %, du fait dans une large mesure des prêts hypothécaires résidentiels, et la moyenne des prêts aux entreprises ayant glissé de 0,5 milliard de dollars US, ou 1 %, sous l'effet d'un repli de la demande des consommateurs. Les dépôts moyens ont enregistré une hausse de 25,4 milliards de dollars US, ou 26 %, ce qui comprend une augmentation de 20,8 milliards de dollars US des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire). Le volume moyen des dépôts, compte non tenu de l'incidence de ces comptes de dépôt assurés, s'est accru de 4,7 milliards de dollars US, ou 6 %. Les volumes de dépôts d'entreprises (excluant les dépôts des gouvernements) ont progressé de 3,5 milliards de dollars US, ou 14 %, les volumes de dépôts des gouvernements ont reculé de 1,6 milliard de dollars US, ou 11 %, et les volumes de dépôts des particuliers ont monté de 2,8 milliards de dollars US, ou 7 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 162 millions de dollars US, soit une diminution de 94 millions de dollars US, ou 37 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts pour le trimestre s'est établie à 154 millions de dollars US, soit une diminution de 7 millions de dollars US, ou 4 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts exprimée en pourcentage du volume de crédit s'est établie à 1,2 %, soit 10 pdb de moins qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance douteux classés comme prêts, ont totalisé 1 000 millions de dollars US, soit une hausse de 423 millions de dollars US, ou 73 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est en grande partie attribuable à de nouveaux prêts douteux découlant de la faiblesse du marché immobilier commercial et de la récession aux États-Unis. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, exprimés en pourcentage du total des prêts, représentaient 1,8 %, contre 1,1 % au 30 avril 2009. La provision pour pertes sur créances à l'égard des titres de créance classés comme prêts pour le trimestre s'est établie à 8 millions de dollars US, soit une baisse de 87 millions de dollars US, ou 92 % comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, du fait de la stabilité relative du marché de l'habitation aux États-Unis pendant le trimestre considéré. Les titres de créance douteux nets classés comme prêts atteignaient 702 millions de dollars US au 30 avril 2010.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 659 millions de dollars US, soit un niveau essentiellement stable en comparaison du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'élément à noter au titre des frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce, les frais autres que d'intérêts rajustés pour le trimestre se sont établis à 659 millions de dollars US, soit une hausse de 59 millions de dollars US, ou 10 %. Cette hausse s'explique dans une large mesure par les dépenses liées aux nouvelles succursales, par l'augmentation des primes de la FDIC et par l'accroissement des frais de crédit et de recouvrement, en partie compensés par les synergies découlant de l'intégration.

Le nombre moyen d'ETP a reculé de 529, ou 3 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent. Ce recul découle des efforts d'intégration et des regroupements de succursales, éclipsés en partie par l'ajout de postes ETP par suite de l'ouverture de 33 nouvelles succursales depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent et par les acquisitions en Floride au trimestre considéré. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 57,7 % alors qu'il avait été de 64,2 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre s'est amélioré, atteignant 57,7 %, comparativement à 58,3 %.

Le 16 avril 2010, TD Bank, a acquis certains éléments d'actif et de passif de trois banques floridiennes dans le cadre d'opérations récentes facilitées par la FDIC. Le 17 mai 2010, la Banque a annoncé la signature d'une entente définitive avec South Financial selon laquelle la Banque acquerra la totalité des actions ordinaires en circulation de South Financial pour environ 61 millions de dollars au comptant ou en actions ordinaires de la Banque. Immédiatement avant la clôture de la transaction, le département du Trésor des États-Unis vendra à la Banque ses actions privilégiées de South Financial et les bons de souscription associés acquis dans le cadre du Capital Purchase Program du département du Trésor, et libérera tous les dividendes accumulés et non versés sur ces actions pour une contrepartie totale au comptant d'environ 130,6 millions de dollars. La transaction est conditionnelle à l'obtention des approbations des actionnaires de South Financial et des organismes de réglementation. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre de l'exercice 2010.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

En dollars canadiens, le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis pour le trimestre a enregistré une hausse de 64 millions de dollars, ou 35 %, et le bénéfice net rajusté a augmenté de 18 millions de dollars, ou 8 %, comparativement au trimestre précédent. Le bénéfice net rajusté du trimestre précédent ne tient pas compte de l'élément à noter. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a atteint 5,6 %, contre 5,0 % pour le trimestre précédent.

En dollars américains, les revenus pour le trimestre ont grimpé de 58 millions de dollars US, ou 5 %, en regard du trimestre précédent, essentiellement par suite de l'accroissement des volumes de produits et de l'augmentation des marges, en partie annulés par les baisses saisonnières des revenus tirés des activités de détail. La marge sur les actifs productifs moyens s'est accrue de 18 pdb, pour s'établir à 3,59 %, en regard de l'exercice précédent, attisée surtout par la hausse des écarts de taux sur les dépôts et les prêts et l'accélération des remboursements anticipés sur les prêts et les valeurs mobilières. Les prêts moyens ont progressé de 0,9 milliard de dollars US, ou 2 %, en regard du trimestre précédent, la moyenne des prêts aux entreprises ayant monté de 0,2 milliard de dollars US, ou 1 %, et la moyenne des prêts aux particuliers ayant grimpé de 0,7 milliard de dollars US, ou 4 %. Les dépôts moyens se sont accrus de 8,3 milliards de dollars US, ou 7 %, comparativement au trimestre précédent, y compris une hausse de 5,7 milliards de dollars US des dépôts moyens dans les comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade. Le volume moyen des dépôts, compte non tenu de l'incidence de ces comptes de dépôt assurés, s'est hissé de 2,7 milliards de dollars US, ou 3 %, étant donné que les dépôts d'entreprises ont enregistré une croissance de 2 %, (à l'exception des dépôts des gouvernements), et que le volume des dépôts des particuliers a connu une augmentation de 4 %.

Le total de la provision pour pertes sur créances pour le trimestre a marqué une baisse de 29 millions de dollars US, ou 15 %. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts a diminué de 28 millions de dollars US, ou 15 %, comparativement au trimestre précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 1,2 %, en baisse de 22 pdb en regard du trimestre précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance douteux classés comme prêts, ont totalisé 1 000 millions de dollars US, soit un recul de 18 millions de dollars US, ou 2 %, en regard du trimestre précédent. Le recul s'explique en grande partie par la baisse des nouveaux prêts douteux et par la hausse des radiations. Les prêts douteux nets, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, en pourcentage du total des prêts ont représenté 1,8 %, comparativement à 1,9 % au 31 janvier 2010. La provision à l'égard des titres de créance classés comme prêts a baissé de 1 million de dollars US par rapport au trimestre précédent sous l'effet de la stabilité relative du marché de l'habitation aux États-Unis pendant le trimestre considéré.

Les frais autres que d'intérêts comme présentés pour le trimestre ont été de 50 millions de dollars US, ou 7 %, moins élevés qu'au trimestre précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu de l'élément à noter au titre des frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce, les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont grimpé de 18 millions de dollars US, ou 3 %, principalement du fait des coûts de campagnes publicitaires et de la hausse des primes de la FDIC.

Le nombre moyen d'ETP a augmenté de 270, ou 1 %, en regard du trimestre précédent, en raison surtout des nouvelles succursales et des acquisitions en Floride. Le ratio d'efficacité comme présenté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 57,7 %, par rapport à 65,2 % pour le trimestre précédent. Le ratio d'efficacité rajusté pour le trimestre s'est amélioré pour s'établir à 57,7 % en regard de 58,9 %.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net comme présenté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en dollars canadiens, pour les six mois terminés le 30 avril 2010, a été de 426 millions de dollars, une hausse de 87 millions de dollars, ou 26 %, comparativement au premier semestre de l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour les six mois terminés le 30 avril 2010 s'est élevé à 472 millions de dollars, soit une hausse de 16 millions de dollars, ou 4 %. L'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain a entraîné une baisse du bénéfice net comme présenté et rajusté de respectivement 83 millions de dollars et 90 millions de dollars, pour la période considérée. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 5,3 %, contre 4,3 % pour la même période il y a un an.

En dollars américains, les revenus pour la période depuis le début de l'exercice ont atteint 2 232 millions de dollars US, soit une hausse de 218 millions de dollars US, ou 11 %, comparativement à la même période l'an dernier. Cette hausse est essentiellement attribuable à l'augmentation des revenus tirés des commissions, résultant en partie d'une structure combinée de frais de dépôt instaurée dans le cadre de la conversion de Commerce, de la hausse des écarts de taux sur les produits, ainsi que de la croissance globale des dépôts, partiellement contrebalancés par le ralentissement des remboursements anticipés sur les prêts et les valeurs mobilières. Les revenus tirés des commissions selon cette structure combinée devraient diminuer au moment de l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation plus tard cette année. La marge sur les actifs productifs moyens pour la période depuis le début de l'exercice a reculé de 10 pdb pour s'établir à 3,50 % par rapport à la même période il y a un an, en raison du ralentissement des remboursements anticipés sur les prêts et les valeurs mobilières, en partie neutralisé par la hausse des marges sur les produits.

Pour la période depuis le début de l'exercice, la provision pour pertes sur créances a totalisé 353 millions de dollars US, en baisse de 93 millions de dollars US, ou 21 %, en comparaison de la même période il y a un an. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts s'est établie à 336 millions de dollars US, en hausse de 60 millions de dollars US, ou 22 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse tient surtout au niveau plus élevé des radiations et à la hausse des réserves, conséquences de la récession aux États-Unis. La provision annualisée pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exprimée en pourcentage du volume de crédit, a représenté 1,3 %, soit une augmentation de 18 pdb en regard de la même période de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des valeurs mobilières classées comme prêts a été de 17 millions de dollars US, soit une diminution de 153 millions de dollars US, ou 90 %, comparativement à la période correspondante du dernier exercice, attribuable à la stabilité relative du marché de l'habitation aux États-Unis au cours de la période considérée.

Depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts comme présentés ont atteint 1 368 millions de dollars US, soit une hausse de 47 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu de l'élément à noter au titre des frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce, les frais autres que d'intérêts se sont établis à 1 300 millions de dollars US, soit une hausse de 127 millions de dollars US, ou 11 %. Cette hausse s'explique dans une large mesure par la hausse des primes de la FDIC, les dépenses liées aux nouvelles succursales, les niveaux accrus d'actifs recouverts et les frais liés à la sécurité, et les frais de restructuration et d'intégration résiduels de 14 millions de dollars US liés à l'intégration de Commerce, qui sont exclus des éléments à noter.

Pour la période depuis le début de l'exercice, le nombre moyen de postes ETP a diminué de 502, ou 3 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette diminution découle des efforts d'intégration et des regroupements de succursales, compensés en partie par l'ajout de postes ETP par suite de l'ouverture de 33 nouvelles succursales depuis le deuxième trimestre de l'exercice précédent et des acquisitions en Floride au cours de la période considérée. Le ratio d'efficacité comme présenté depuis le début de l'exercice s'est amélioré, passant à 61,4 % contre 65,6 % à la période correspondante de l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté est demeuré relativement stable par rapport à la même période l'an dernier.

#### Perspectives

La croissance des volumes de prêts est prévue se dynamiser pour le reste de 2010 du fait de la conjoncture plus positive. La croissance interne des dépôts devrait continuer d'être stimulée par les succursales existantes, tandis que les changements de la réglementation aux États-Unis devraient réduire certains frais d'opérations à compter de la fin du prochain trimestre. D'ici la fin de l'exercice, la provision pour pertes sur créances ne devrait que légèrement varier, demeurant autour des niveaux actuels. On prévoit que les principaux inducteurs de rendement pour le reste de 2010 seront les dépôts de base et la croissance des prêts, la gestion de la qualité du crédit, des prix compétitifs, l'incidence de la réglementation proposée et attendue

prochainement aux États-Unis relativement aux services financiers aux consommateurs, ainsi que les ventes croisées de produits et de services dans le réseau de succursales. Nous examinons actuellement l'information disponible au sujet de la nouvelle réglementation; cependant, puisque la plupart des nouvelles règles ne sont encore que des propositions, l'incidence que ces changements auront sur nos activités, le cas échéant, est incertaine.

### Services bancaires de gros

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                  |                  | <i>Six mois terminés les</i> |                  |
|---|--------------------------------|------------------|------------------|------------------------------|------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 31 janv.<br>2010 | 30 avril<br>2009 | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 |
| Revenu d'intérêts net   | <b>456 \$</b>                  | 513 \$           | 662 \$           | <b>969 \$</b>                | 1 382 \$         |
| Revenus autres que d'intérêts   | <b>252</b>                     | 400              | (42)             | <b>652</b>                   | 77               |
| Total des revenus (équivalence fiscale)                                     | <b>708</b>                     | 913              | 620              | <b>1 621</b>                 | 1 459            |
| Provision pour pertes sur créances  | <b>10</b>                      | 8                | 59               | <b>18</b>                    | 125              |
| Frais autres que d'intérêts   | <b>372</b>                     | 376              | 356              | <b>748</b>                   | 744              |
| Bénéfice net  | <b>220</b>                     | 372              | 173              | <b>592</b>                   | 438              |
| <b>Principaux volumes et ratios</b>   |                                |                  |                  |                              |                  |
| Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens) | <b>32</b>                      | 34               | 43               | <b>32</b>                    | 43               |
| Rendement du capital investi  | <b>29,0 %</b>                  | 45,2 %           | 17,6 %           | <b>37,4 %</b>                | 20,2 %           |
| Ratio d'efficacité – comme présenté   | <b>52,5 %</b>                  | 41,2 %           | 57,4 %           | <b>46,1 %</b>                | 51,0 %           |
| Nombre moyen d'équivalents temps plein                                      | <b>3 110</b>                   | 3 091            | 3 028            | <b>3 100</b>                 | 3 026            |

#### Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour le trimestre a atteint 220 millions de dollars, en hausse de 47 millions de dollars, ou 27 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à une reprise des activités de transactions d'actions et d'instruments de crédit de même qu'au fait que des pertes avaient été subies dans le portefeuille de placement au deuxième trimestre du dernier exercice; ces éléments ont été en partie contrebalancés par la baisse des revenus sur les instruments à taux d'intérêt et en monnaies étrangères au cours du trimestre considéré. Au deuxième trimestre de l'an dernier, les chutes des taux d'intérêt, le resserrement des écarts de taux de crédit et la volatilité accrue sur les marchés des changes avaient donné lieu à des gains importants. L'environnement opérationnel a été moins volatil au cours du trimestre considéré, diminuant les occasions propices aux transactions. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre a été de 29,0 %, contre 17,6 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les revenus des Services bancaires de gros sont principalement tirés des activités relatives aux marchés financiers et aux prêts aux grandes entreprises. Les revenus ont été de 708 millions de dollars pour le trimestre, soit une hausse de 88 millions de dollars, ou 14 %, comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La hausse s'explique essentiellement par les pertes qui avaient été subies au deuxième trimestre du dernier exercice par suite de la décision stratégique d'abandonner le portefeuille de placement et par l'augmentation des activités de transactions d'actions et d'instruments de crédit. La hausse a été partiellement neutralisée par la baisse des revenus de transactions d'instruments à taux d'intérêt et en monnaies étrangères, du fait que les réductions de taux et la volatilité des marchés l'an dernier avaient donné lieu à une hausse des activités de couverture par les clients, à un élargissement des marges ainsi qu'à des occasions propices aux transactions à mesure que la liquidité s'est améliorée et que la valeur des actifs s'est accrue. Le portefeuille de placement a dégagé des gains sur les ventes et les distributions au cours du trimestre considéré, comparativement à d'importantes pertes nettes sur valeurs mobilières pour la même période du dernier exercice par suite de la décision d'abandonner le portefeuille de placement.

La provision pour pertes sur créances comprend les provisions spécifiques pour pertes sur créances et le coût de la protection de crédit. La provision pour pertes sur créances s'est établie à 10 millions de dollars pour le trimestre considéré, alors qu'elle avait été de 59 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré reflète principalement les coûts de la protection à l'égard de swaps sur défaillance de crédit. Au deuxième trimestre de l'an dernier, outre les coûts de la protection à l'égard de swaps sur défaillance de crédit, la provision pour pertes sur créances avait inclus une provision spécifique de 48 millions de dollars relative au portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les Services bancaires de gros continuent de gérer proactivement leur risque de crédit et détiennent actuellement une protection de 1,2 milliard de dollars en notionnel à l'égard de swaps sur défaillance de crédit relativement au portefeuille de prêts. Les prêts douteux nets ont atteint 134 millions de dollars, en hausse de 27 millions de dollars, ou 25 %, en regard du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établis à 372 millions de dollars, en hausse de 16 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au deuxième trimestre de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des coûts d'exploitation découlant de l'investissement dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle.

#### Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour le trimestre a diminué de 152 millions de dollars, ou 41 %, comparativement au trimestre précédent. La hausse des revenus de transactions d'actions et la hausse des profits dans le portefeuille de placement ont été plus que contrebalancées par une baisse des revenus de transactions d'instruments à taux d'intérêt et de crédit du fait que les marchés se sont considérablement normalisés au cours du trimestre considéré. Le rendement annualisé du capital investi pour le trimestre s'est établi à 29,0 %, contre 45,2 % pour le trimestre précédent.

Les revenus pour le trimestre ont reculé de 205 millions de dollars, ou 22 %, par rapport au trimestre précédent, essentiellement en raison de la baisse des revenus tirés des activités de transactions d'instruments à taux d'intérêt et de crédit attribuable aux rétrécissements des écarts de taux et à la stabilisation des taux d'intérêt et des écarts de taux de crédit. En outre, au cours du dernier trimestre, les activités de transactions d'instruments de crédit ont enregistré une hausse, car certaines positions secondaires ont été abandonnées et la conjoncture favorable a permis au secteur de modifier

un certain nombre de transactions de manière profitable. Les revenus de commissions ont diminué malgré une recrudescence des émissions d'obligations de gouvernements, sous l'effet de la baisse des honoraires tirés de la prise ferme d'actions et des opérations de fusions et acquisitions. Ces éléments ont été en partie compensés par la progression des revenus de transactions d'actions.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre a augmenté de 2 millions de dollars, mais comparativement au trimestre précédent, elle est demeurée à un niveau bas. La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré et le trimestre précédent comprend le coût de la protection de crédit de 9 millions de dollars. Au trimestre précédent, de petites provisions spécifiques ont été compensées par un recouvrement dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. Les prêts douteux nets ont reculé de 11 millions de dollars, ou 8 %, en regard du trimestre précédent.

Les frais autres que d'intérêts pour le trimestre ont diminué de 4 millions de dollars, ou 1 %, par rapport au trimestre précédent, en raison de la réduction de la rémunération variable, partiellement annulée par l'augmentation des frais d'exploitation.

#### Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le bénéfice net des Services bancaires de gros pour les six mois terminés le 30 avril 2010 s'est élevé à 592 millions de dollars, soit une augmentation de 154 millions de dollars, ou 35 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement liée à des pertes dans le portefeuille de placement et dans les activités de transactions d'instruments de crédit qui sont survenues pendant la première moitié de l'exercice précédent. L'augmentation a été atténuée par des baisses des revenus de transactions attribuables au marché au cours de la première moitié de l'exercice considéré. En outre, à l'exercice précédent un important recouvrement avait été comptabilisé à l'annulation d'un engagement de prêt. Pour la période depuis le début de l'exercice, le rendement annualisé du capital investi a atteint 37,4 %, contre 20,2 % pour la même période il y a un an.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les revenus ont atteint 1 621 millions de dollars, soit une hausse de 162 millions de dollars, ou 11 %, en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à des pertes sur valeurs mobilières découlant de la liquidation du portefeuille de placement l'an dernier. Les revenus de transactions d'instruments de crédit ont également progressé sous l'effet de l'accroissement des activités de transactions et de la liquidation progressive et profitable du portefeuille secondaire. Ces gains ont été annulés par des réductions des activités de transactions d'actions et d'instruments en monnaies étrangères et à taux d'intérêt. Les revenus de transactions d'actions ont reculé en raison du plus grand nombre de transactions libres d'impôts effectuées par les clients à l'exercice précédent. Les activités de transactions d'instruments à taux d'intérêt et en monnaies étrangères se sont normalisées, après avoir atteint des niveaux élevés à l'exercice précédent, conséquence d'un environnement de taux d'intérêt plus stable offrant moins de possibilités de transactions et de la baisse des activités des clients. Les revenus de prêts aux grandes entreprises ont progressé en raison de l'augmentation des marges et des commissions, contrebalancée en partie par une réduction des volumes.

Pour la période depuis le début de l'exercice, les provisions pour pertes sur créances ont totalisé 18 millions de dollars, en baisse de 107 millions de dollars, ou 86 %, en comparaison de la même période il y a un an. La provision pour pertes sur créances pour le trimestre considéré est essentiellement composée du coût de la protection à l'égard de swaps sur défaillance de crédit. Les provisions spécifiques pour la même période l'an dernier comprenaient des provisions spécifiques liées aux prêts à deux grandes entreprises et à un client de capital-investissement.

Depuis le début de l'exercice, les frais autres que d'intérêts ont atteint 748 millions de dollars, soit une hausse de 4 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse reflète en bonne partie l'augmentation des frais d'exploitation liés à l'investissement dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, en partie compensée par la réduction de la rémunération variable.

#### Perspectives

Les Services bancaires de gros ont connu un excellent trimestre, affichant des rendements solides pour toutes nos activités clés, tout en continuant de nous concentrer sur la croissance de notre entreprise. Nous nous attendons à une baisse de rentabilité pendant le reste de 2010, puisque l'activité des principaux marchés continuera d'être modérée et que la concurrence s'amène. Les grandes priorités pour 2010 comprennent l'expansion des activités nord-américaines de transactions d'instruments de revenu fixe et en monnaies étrangères et le raffermissement de notre position parmi les meilleurs courtiers en placements intégrés au Canada.



**Siège social**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Trois mois terminés les |                 |                 | Six mois terminés les |                   |
|---|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
|   | 30 avril 2010           | 31 janv. 2010   | 30 avril 2009   | 30 avril 2010         | 30 avril 2009     |
| <b>Perte nette du secteur Siège social – comme présentée</b>  | <b>(217)</b>            | <b>\$ (120)</b> | <b>\$ (501)</b> | <b>\$ (337)</b>       | <b>\$ (1 030)</b> |
| <b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>   |                         |                 |                 |                       |                   |
| Amortissement des actifs incorporels  | 123                     | 112             | 127             | 235                   | 254               |
| Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées disponibles à la vente   | (23)                    | (4)             | 134             | (27)                  | 334               |
| Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaut de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 2                       | 7               | 44              | 9                     | 32                |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi   | –                       | (11)            | –               | (11)                  | –                 |
| Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros <sup>1</sup>                                   | (44)                    | –               | 77              | (44)                  | 132               |
| Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance  | –                       | (17)            | –               | (17)                  | –                 |
| Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth   | –                       | –               | 39              | –                     | 39                |
| Total des rajustements pour les éléments à noter  | 58                      | 87              | 421             | 145                   | 791               |
| <b>Perte nette attribuable au secteur Siège social – rajustée</b>   | <b>(159)</b>            | <b>\$ (33)</b>  | <b>\$ (80)</b>  | <b>\$ (192)</b>       | <b>\$ (239)</b>   |

**Ventilation des éléments inclus dans la perte nette – rajustée**

|   |              |                |                |                 |                 |
|---|--------------|----------------|----------------|-----------------|-----------------|
| Titrisation nette   | 2            | \$ (5)         | 40             | \$ (3)          | 7               |
| Frais nets du secteur Siège social                                | (98)         | (62)           | (69)           | (160)           | (129)           |
| Divers  | (63)         | 34             | (51)           | (29)            | (117)           |
| <b>Perte nette attribuable au secteur Siège social – rajustée</b> | <b>(159)</b> | <b>\$ (33)</b> | <b>\$ (80)</b> | <b>\$ (192)</b> | <b>\$ (239)</b> |

<sup>1</sup> À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros».

Les résultats rajustés sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» pour obtenir des précisions et un rapprochement des résultats comme présentés et rajustés.

Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent – T2 2010 par rapport au T2 2009

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 217 millions de dollars pour le trimestre, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 501 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre est de 159 millions de dollars, par rapport à 80 millions de dollars. Comparativement au deuxième trimestre de l'exercice précédent, la perte nette rajustée est plus élevée, principalement du fait de la baisse des gains de titrisation, des évaluations défavorables de certaines couvertures et de l'augmentation des frais nets du Siège social pour le trimestre considéré.

Par rapport au trimestre précédent – T2 2010 par rapport au T1 2010

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 217 millions de dollars pour le trimestre, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 120 millions de dollars au trimestre précédent. La perte nette rajustée pour le trimestre est de 159 millions de dollars, par rapport à 33 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation de la perte nette rajustée tient surtout à la hausse des frais nets du Siège social, aux évaluations défavorables de certaines couvertures ainsi qu'à l'incidence d'éléments fiscaux favorables et à la réévaluation des expositions de titrisation présentée pour le trimestre précédent.

Depuis le début de l'exercice – T2 2010 par rapport au T2 2009

Pour la période de six mois terminée le 30 avril 2010, la perte nette comme présentée du Siège social a été de 337 millions de dollars, par rapport à 1 030 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La perte nette rajustée pour les six mois terminés le 30 avril 2010 est de 192 millions de dollars, par rapport à 239 millions de dollars. La baisse de la perte nette rajustée est essentiellement attribuable à la réévaluation favorable des expositions de titrisation, à l'incidence d'éléments fiscaux défavorables présentés pour la période correspondante de l'an dernier, en partie annulées par l'augmentation des frais nets du Siège social.

Perspectives

La perte du Siège social pour le trimestre a été plus élevée que prévu en raison des facteurs susmentionnés. Les frais du Siège social continueront de monter et les gains de titrisation devraient diminuer pour le reste de l'exercice. Bien que le montant de la perte du Siège social soit intrinsèquement difficile à prévoir, du fait des facteurs indiqués plus haut, celle-ci demeurera élevée jusqu'à la fin de l'exercice.

## REVUE DU BILAN

### Depuis le début de l'exercice - T2 2010 par rapport au T4 2009

#### Sommaire du bilan

Depuis le début de l'exercice, les variations du bilan tiennent surtout à la croissance des dépôts sans terme de particuliers du côté de TD Ameritrade qui ont été investis dans des valeurs mobilières disponibles à la vente, ainsi qu'à l'augmentation des valeurs mobilières prises en pension, en partie contrebalancées par une diminution des actifs dérivés du côté des Services bancaires de gros.

Le **total des actifs** de la Banque totalisait 574 milliards de dollars au 30 avril 2010, soit 17 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2009. L'augmentation nette traduit l'accroissement de 3 milliards de dollars des dépôts portant intérêts auprès de banques, la hausse de 13 milliards de dollars des valeurs mobilières et l'augmentation de 9 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension, partiellement annulés par une baisse de 1 milliard de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur créances) et par une diminution de 10 milliards de dollars des autres actifs. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a entraîné une baisse de 11 milliards de dollars de la valeur du total des actifs de la Banque.

Les **valeurs mobilières** ont enregistré une augmentation en bonne partie attribuable à la hausse de 10 milliards de dollars des valeurs mobilières disponibles à la vente. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a entraîné une baisse de 4 milliards de dollars de la valeur du total des valeurs mobilières de la Banque.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté dans une large mesure du fait d'une hausse de 9 milliards de dollars dans les Services bancaires de gros.

Les **prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)** ont augmenté de 1 milliard de dollars étant donné la croissance des volumes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie contrebalancée par une baisse dans les secteurs Services bancaires de gros et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à l'augmentation des prêts à la consommation, des autres prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont diminué de 4 milliards de dollars compte tenu de l'effet de change lié à un dollar canadien plus fort; en dollars américains, les prêts ont grimpé de 1 milliard de dollars du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts à la consommation. Les prêts dans les Services bancaires de gros ont reculé en réaction à l'activité accrue sur les marchés financiers.

Les **autres actifs** ont diminué de 10 milliards de dollars par suite surtout d'une baisse de 8 milliards de dollars des dérivés, conséquence principale de la stabilisation des marchés financiers du côté des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** de la Banque s'établissait à 535 milliards de dollars au 30 avril 2010, soit 17 milliards de dollars, ou 3 %, de plus qu'au 31 octobre 2009. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 13 milliards de dollars attribuable surtout à la hausse des comptes de dépôts assurés du côté de TD Ameritrade et par la montée de 5 milliards de dollars des autres passifs. L'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien a fait baisser de 10 milliards de dollars la valeur des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **dépôts** ont grimpé de 13 milliards de dollars, ou 3 %, surtout du fait d'une croissance de 12 milliards de dollars des dépôts de particuliers, induite essentiellement par l'augmentation des volumes dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, d'une hausse de 4 milliards de dollars des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros ainsi que d'une croissance de 2 milliards de dollars des dépôts de banques dans les Services bancaires de gros. Ces augmentations ont été partiellement annulées par une baisse de 5 milliards de dollars des dépôts détenus à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros.

Les **autres passifs** se sont accrus de 5 milliards de dollars, en grande partie sous l'effet d'une augmentation de 10 milliards de dollars des obligations dans les Services de gros relatives aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension, en partie compensée par une diminution de 4 milliards de dollars des dérivés dans les Services bancaires de gros et par une baisse de 2 milliards de dollars des acceptations.

L'**avoir des actionnaires** a légèrement diminué. La forte croissance des bénéfices non répartis et l'émission d'actions ordinaires additionnelles aux fins du régime de réinvestissement des dividendes et l'émission d'options sur actions ont été plus que neutralisées par une baisse du cumul des autres éléments du résultat étendu, laquelle a été induite par l'appréciation du dollar canadien.

## QUALITÉ DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

### Par rapport au même trimestre de l'exercice précédent - T2 2010 par rapport au T2 2009

Au 30 avril 2010, les prêts douteux bruts s'élevaient à 3 032 millions de dollars, soit une augmentation de 1 157 millions de dollars, ou 62 %, depuis le 30 avril 2009. L'augmentation est attribuable à une hausse de 1 199 millions de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Au 30 avril 2010, les prêts douteux, une fois déduites les provisions spécifiques, totalisaient 2 382 millions de dollars, contre 1 358 millions de dollars au 30 avril 2009.

La provision pour pertes sur prêts, qui atteignait 2 602 millions de dollars au 30 avril 2010, se composait de provisions spécifiques globales de 650 millions de dollars et d'une provision générale de 1 952 millions de dollars. Les provisions spécifiques ont monté de 133 millions de dollars, ou 26 %, depuis le 30 avril 2009. Les provisions spécifiques globales ont diminué de 18 millions de dollars, ou 1 %, depuis le 30 avril 2009. La Banque constitue une provision générale pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore désignés comme douteux.

### Par rapport au trimestre précédent - T2 2010 par rapport au T1 2010

Les prêts douteux bruts ont marqué une hausse de 324 millions de dollars, ou 12 %, depuis le 31 janvier 2010. Cette hausse est attribuable à une augmentation de 361 millions de dollars dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, compensée par une baisse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros. Les prêts douteux, une fois déduites les provisions spécifiques, ont augmenté de 280 millions de dollars depuis le 31 janvier 2010.

Au 30 avril 2010, les provisions spécifiques avaient monté de 44 millions de dollars, ou 7 %, depuis le 31 janvier 2010. La provision générale a reculé de 173 millions de dollars, ou 8 %, par suite de reprises de provisions générales liées aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux Services bancaires de gros ainsi qu'aux titres de créance classés comme prêts.

### Variation des prêts douteux bruts et des acceptations

| (en millions de dollars canadiens)   | Trois mois terminés les |                 |                 | Six mois terminés les |                 |
|--|-------------------------|-----------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
|  | 30 avril 2010           | 31 janv. 2010   | 30 avril 2009   | 30 avril 2010         | 30 avril 2009   |
| Solde au début de la période   | 2 315 \$                | 2 070 \$        | 1 543 \$        | 2 070 \$              | 1 157 \$        |
| Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines <sup>1</sup> | –                       | –               | 57              | –                     | 57              |
| Ajouts   | 852                     | 1 062           | 927             | 1 914                 | 1 917           |
| Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus   | (421)                   | (364)           | (294)           | (785)                 | (591)           |
| Radiations   | (456)                   | (443)           | (334)           | (899)                 | (707)           |
| Écart de conversion et autres rajustements   | (72)                    | (10)            | (24)            | (82)                  | 42              |
| Solde à la fin de la période – prêts   | 2 218 \$                | 2 315 \$        | 1 875 \$        | 2 218 \$              | 1 875 \$        |
| Titres de créance classés comme prêts  | 814                     | 393             | –               | 814                   | –               |
| <b>Solde à la fin de la période</b>  | <b>3 032 \$</b>         | <b>2 708 \$</b> | <b>1 875 \$</b> | <b>3 032 \$</b>       | <b>1 875 \$</b> |

<sup>1</sup> L'incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines telle qu'elle est décrite à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» sur les prêts douteux bruts pour janvier 2009 comprend des ajouts aux prêts douteux de 153 millions de dollars; des prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus de 66 millions de dollars; des radiations de 35 millions de dollars et un écart de conversion et autres rajustements de 5 millions de dollars.

### Provision pour pertes sur créances

| (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)                                       | Aux             |                 |                            |
|---|-----------------|-----------------|----------------------------|
|   | 30 avril 2010   | 31 janvier 2010 | 30 avril 2009 <sup>1</sup> |
| Provision spécifique – prêts inscrits au bilan  | 650 \$          | 606 \$          | 517 \$                     |
| Provision générale – prêts inscrits au bilan  | 1 668           | 1 854           | 1 708                      |
| – instruments hors bilan  | 284             | 271             | 262                        |
| Total des provisions générales  | 1 952           | 2 125           | 1 970                      |
| <b>Provision pour pertes sur créances</b>   | <b>2 602 \$</b> | <b>2 731 \$</b> | <b>2 487 \$</b>            |
| Prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique   | 2 382 \$        | 2 102 \$        | 1 358 \$                   |
| Prêts douteux nets en pourcentage des prêts nets  | 0,91 %          | 0,80 %          | 0,54 %                     |
| Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts (ratio trimestriel) | 0,58 %          | 0,79 %          | 1,25 %                     |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

### Prêts à risque

Au 30 avril 2010, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 1,5 milliard de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2009) principalement composés de prêts automobiles canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur prêts, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, se rapprochait de 4,3 % sur une année (environ 6,0 % au 31 octobre 2009). Le portefeuille continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement.

### Expositions sur les emprunteurs souverains

La Banque a une exposition minimale à la Grèce et au Portugal. Son exposition à l'Irlande, à l'Italie et à l'Espagne est principalement liée aux gouvernements en place et aux plus importantes institutions financières. Toutes ces expositions sont jugées raisonnables.

**EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES**

Au quatrième trimestre de 2009, la Banque a adopté les modifications au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'ICCA*, qui font en sorte que les titres de créance qui n'étaient pas cotés sur un marché actif le 1<sup>er</sup> novembre 2008 peuvent être reclassés dans les prêts. Les titres de créance qui sont des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont admissibles au reclassement, puisque le marché pour ce portefeuille est considéré comme inactif depuis le quatrième trimestre de 2008. Par conséquent, ces titres de créance, qui étaient classés disponibles à la vente, ont été reclassés dans les prêts en date du 1<sup>er</sup> novembre 2008 à leur coût après amortissement à cette date pour harmoniser la comptabilisation du portefeuille avec son mode de gestion par la Banque. Depuis le reclassement, les titres de créance sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évalués selon le modèle de la perte sur prêt subie.

La Banque apprécie chaque trimestre la possibilité de perte de valeur des titres de créance reclassés. Puisque ces titres de créance sont classés comme prêts, le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, selon lequel la Banque établit deux types de provisions : des provisions spécifiques et une provision générale. Une provision spécifique est constituée à l'égard des pertes qui sont identifiables au niveau des titres de créance pris individuellement lorsqu'il y a une indication objective de détérioration de la qualité du crédit, auquel moment la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Une provision générale est constituée pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. Par suite du reclassement des titres de créance dans les prêts en 2009, la provision générale constatée au 30 avril 2010 était de 192 millions de dollars US (256 millions de dollars US au 31 octobre 2009).

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque a retirisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retirisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit ont été obtenues pour les valeurs mobilières retirisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques inhérents à la totalité du portefeuille de la Banque. Par conséquent, 61 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes est maintenant noté AAA aux fins de présentation des fonds propres réglementaires. L'avantage net sur le capital de l'opération de retirisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de première et de deuxième catégories. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retirisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. L'appréciation par la Banque de la possibilité d'une baisse de valeur de ces valeurs mobilières reclassées n'a pas été touchée par la modification des notes de crédit.

Le tableau ci-dessous donne le coût après amortissement et la juste valeur des titres par année de génération.

| (en millions de dollars américains)                                      | Alt-A                    |                 | Prime jumbo              |                 | Total                    |                 |
|--|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|--------------------------|-----------------|
|  | Coût après amortissement | Juste valeur    | Coût après amortissement | Juste valeur    | Coût après amortissement | Juste valeur    |
| <b>Au 30 avril 2010</b>  |                          |                 |                          |                 |                          |                 |
| 2003   | 316 \$                   | 326 \$          | 499 \$                   | 505 \$          | 815 \$                   | 831 \$          |
| 2004   | 514                      | 536             | 514                      | 530             | 1 028                    | 1 066           |
| 2005   | 788                      | 834             | 894                      | 886             | 1 682                    | 1 720           |
| 2006   | 416                      | 372             | 466                      | 449             | 882                      | 821             |
| 2007   | 678                      | 621             | 421                      | 400             | 1 099                    | 1 021           |
| <b>Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques</b> | <b>2 712 \$</b>          | <b>2 689 \$</b> | <b>2 794 \$</b>          | <b>2 770 \$</b> | <b>5 506 \$</b>          | <b>5 459 \$</b> |
| Moins : provision générale   |                          |                 |                          |                 | 192                      |                 |
| <b>Total</b>   |                          |                 |                          |                 | <b>5 314 \$</b>          | <b>5 459 \$</b> |
| <b>Au 31 octobre 2009</b>  |                          |                 |                          |                 |                          |                 |
| 2003   | 359 \$                   | 365 \$          | 598 \$                   | 597 \$          | 957 \$                   | 962 \$          |
| 2004   | 624                      | 621             | 636                      | 645             | 1 260                    | 1 266           |
| 2005   | 873                      | 817             | 1 602                    | 1 513           | 2 475                    | 2 330           |
| 2006   | 492                      | 438             | 584                      | 543             | 1 076                    | 981             |
| 2007   | 739                      | 703             | 471                      | 444             | 1 210                    | 1 147           |
| <b>Total du portefeuille, déduction faite des provisions spécifiques</b> | <b>3 087 \$</b>          | <b>2 944 \$</b> | <b>3 891 \$</b>          | <b>3 742 \$</b> | <b>6 978 \$</b>          | <b>6 686 \$</b> |
| Moins : provision générale   |                          |                 |                          |                 | 256                      |                 |
| <b>Total</b>   |                          |                 |                          |                 | <b>6 722 \$</b>          | <b>6 686 \$</b> |

## SITUATION DU CAPITAL

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %. Aux fins des fonds propres réglementaires, le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

### Situation des fonds propres réglementaires

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|   | <b>30 avril<br/>2010</b> | 31 oct.<br>2009   | <i>Aux</i><br>30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
|---|--------------------------|-------------------|---|
| <b>Actifs pondérés en fonction des risques pour les composantes suivantes :</b> |                          |                   |   |
| Risque de crédit  | <b>156 646 \$</b>        | 160 465 \$        | 167 399 \$                                  |
| Risque de marché  | <b>3 398</b>             | 3 735             | 7 737                                       |
| Risque d'exploitation   | <b>27 130</b>            | 25 385            | 24 172                                      |
| <b>Total des actifs pondérés en fonction des risques</b>                        | <b>187 174 \$</b>        | <b>189 585 \$</b> | <b>199 308 \$</b>                           |
| Fonds propres de première catégorie   | <b>22 469 \$</b>         | 21 407 \$         | 21 608 \$                                   |
| Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>2</sup>                      | <b>12,0 %</b>            | 11,3 %            | 10,8 %                                      |
| Total des fonds propres <sup>3</sup>  | <b>29 026 \$</b>         | 28 338 \$         | 28 304 \$                                   |
| Ratio du total des fonds propres <sup>4</sup>                                   | <b>15,5 %</b>            | 14,9 %            | 14,2 %                                      |
| Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>5</sup>                     | <b>17,5</b>              | 17,1              | 17,0  |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>3</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

<sup>4</sup> Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>5</sup> Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Au 30 avril 2010, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque était de 12,0 % par rapport à 11,3 % au 31 octobre 2009. L'augmentation résulte principalement des solides bénéfiques et des émissions d'actions ordinaires grâce à une forte participation au régime de réinvestissement des dividendes de la Banque et l'exercice d'options sur actions. Le ratio du total des fonds propres s'établissait à 15,5 % au 30 avril 2010, par rapport à 14,9 % au 31 octobre 2009. La hausse s'explique en bonne partie par les mêmes éléments indiqués ci-dessus, partiellement annulés par le rachat de 900 millions de dollars de titres de Fiducie de capital TD en décembre 2009.

La Banque continue à détenir des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

Pour de plus amples renseignements au sujet des fonds propres, se reporter aux notes 9 et 10 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires. Pour en savoir plus sur les fonds propres réglementaires, se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

## GESTION DES RISQUES

### SOMMAIRE

La prestation de services financiers comporte des risques qu'il faut prendre de façon prudente en vue d'assurer une croissance rentable. L'objectif de la Banque est d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en accordant une grande importance à l'investissement dans nos entreprises afin de nous assurer d'atteindre nos objectifs de croissance future.

Nos entreprises et nos activités sont exposées à un grand nombre de risques, recensés et définis dans notre cadre de capacité de risque à l'échelle de l'entreprise. Ce cadre comporte une définition de la capacité de la Banque à supporter ces risques, élaborée selon une démarche exhaustive qui prend en considération à la fois le contexte en matière de risques et le contexte d'exploitation de la Banque. Il incombe à chaque entreprise d'établir sa propre capacité de risque et de l'aligner sur celle de la Banque, selon un examen approfondi des risques spécifiques auxquels elle est exposée. Nous surveillons les risques propres à chacune des entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rendons compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.

Notre structure de gouvernance et notre approche pour la gestion des risques sont demeurées en grande partie identiques à celles décrites dans notre rapport annuel 2009. Certains risques sont présentés ci-après. Pour des renseignements complets sur notre structure de gouvernance et à notre approche pour la gestion des risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du rapport annuel 2009.

Les sections ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse portant sur le risque de marché et le risque d'illiquidité, et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires pour la période terminée le 30 avril 2010.

**RISQUE DE CRÉDIT**

Le tableau suivant présente les expositions brutes au risque de crédit, compte non tenu des éléments atténuant le risque de crédit.

**Expositions au risque de crédit<sup>1</sup> – Approches standard et NI avancée**

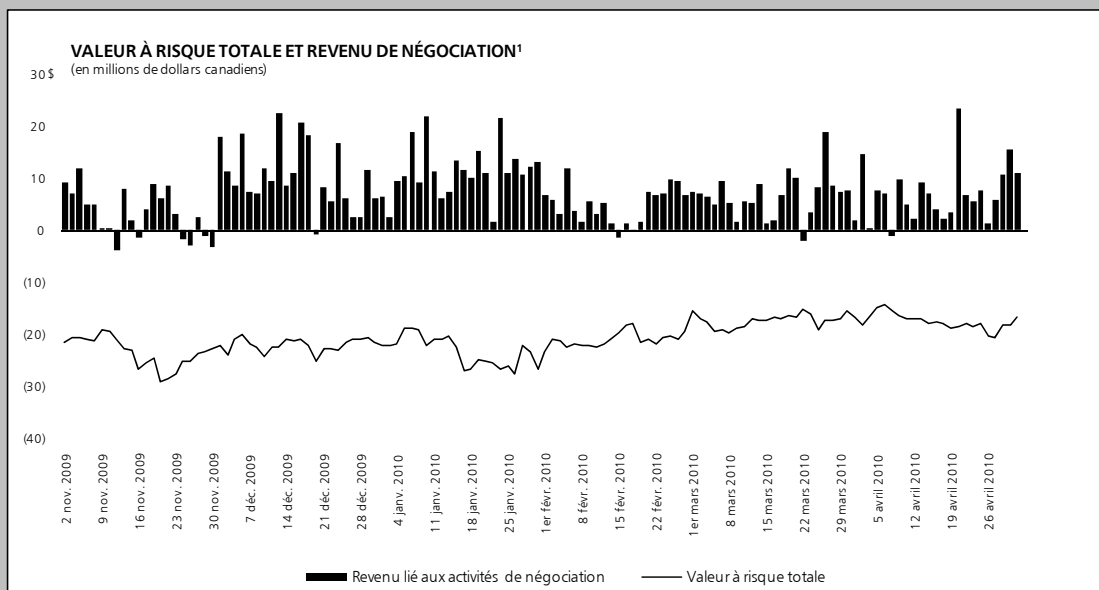
(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril 2010    |                   |                   | Aux 31 oct. 2009 |                   |                   |
|--|------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|-------------------|
|  | Standard         | NI avancée        | Total             | Standard         | NI avancée        | Total             |
| <b>Risque de crédit de détail</b>                            |                  |                   |                   |                  |                   |                   |
| Exposition garanties par l'immobilier résidentiel            | 11 758 \$        | 140 173 \$        | 151 931 \$        | 10 606 \$        | 137 448 \$        | 148 054 \$        |
| Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles | –                | 41 286            | 41 286            | –                | 40 894            | 40 894            |
| Autres expositions aux produits de détail                    | 18 501           | 25 081            | 43 582            | 17 252           | 23 636            | 40 888            |
| <b>Total du risque de crédit de détail</b>                   | <b>30 259</b>    | <b>206 540</b>    | <b>236 799</b>    | <b>27 858</b>    | <b>201 978</b>    | <b>229 836</b>    |
| <b>Risque de crédit autre que de détail</b>                  |                  |                   |                   |                  |                   |                   |
| Siège social   | 42 278           | 109 723           | 152 001           | 45 277           | 99 856            | 145 133           |
| Emprunteurs souverains                                       | 5 533            | 61 369            | 66 902            | 2 144            | 57 958            | 60 102            |
| Banques  | 19 256           | 101 712           | 120 968           | 18 144           | 91 089            | 109 233           |
| <b>Total du risque de crédit autre que de détail</b>         | <b>67 067</b>    | <b>272 804</b>    | <b>339 871</b>    | <b>65 565</b>    | <b>248 903</b>    | <b>314 468</b>    |
| <b>Expositions brutes au risque de crédit</b>                | <b>97 326 \$</b> | <b>479 344 \$</b> | <b>576 670 \$</b> | <b>93 423 \$</b> | <b>450 881 \$</b> | <b>544 304 \$</b> |

<sup>1</sup> Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'exposition en cas de défaut (ECD) et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions sur titrisations et les expositions sur titres de participation.

**RISQUE DE MARCHÉ**

Le graphique ci-dessous présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation<sup>1</sup> dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2010, le revenu de négociation a été positif pour 94 % des jours de négociation. Les pertes au cours du trimestre n'ont, à aucun jour de négociation, dépassé la valeur à risque.



<sup>1</sup> Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et le revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêt net. Le revenu lié aux activités de négociation figurant dans le graphique ci-dessus ne tient pas compte du revenu lié aux variations de la juste valeur des engagements de prêt. De la même manière, les engagements ne sont pas inclus dans la mesure de la valeur à risque, car ils ne sont pas gérés comme des positions de négociation.

Le tableau qui suit présente la moyenne, à la fin du trimestre, de l'utilisation (haut et bas) de la valeur à risque totale.

**Utilisation de la valeur à risque**

(en millions de dollars canadiens)

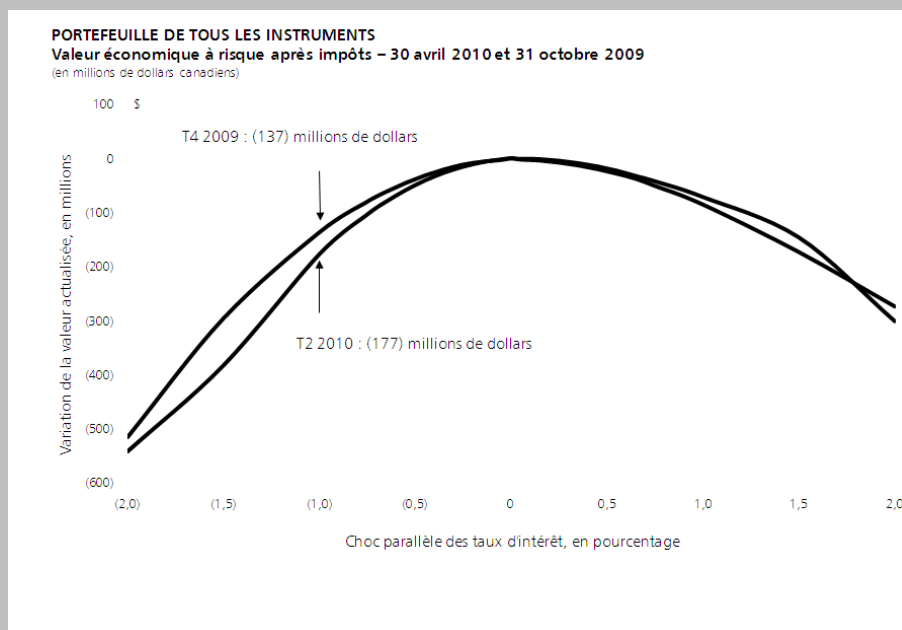
|   | Clôture        | Moyenne        | Haut               | Bas                | Trois mois terminés les |                | Six mois terminés les |                |
|---|----------------|----------------|--------------------|--------------------|-------------------------|----------------|-----------------------|----------------|
|   |                |                |                    |                    | 30 avril 2010           | 31 janv. 2010  | 30 avril 2009         | 30 avril 2010  |
| Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit | 12,9 \$        | 11,3 \$        | 14,2 \$            | 8,7 \$             | 13,1 \$                 | 25,2 \$        | 12,2 \$               | 28,3 \$        |
| Risque sur titres de participation                    | 7,2            | 7,2            | 9,3                | 6,1                | 8,5                     | 8,2            | 7,8                   | 10,6           |
| Risque de change                                      | 1,0            | 2,4            | 5,8                | 0,9                | 2,5                     | 5,2            | 2,4                   | 4,7            |
| Risque de marchandises                                | 0,6            | 1,2            | 3,1                | 0,5                | 1,6                     | 0,9            | 1,4                   | 1,0            |
| Risque propre aux titres de créance                   | 11,8           | 14,3           | 19,0               | 10,2               | 18,5                    | 39,4           | 16,4                  | 44,2           |
| Effet de diversification <sup>1</sup>                 | (16,6)         | (17,8)         | négl. <sup>2</sup> | négl. <sup>2</sup> | (20,6)                  | (32,1)         | (19,1)                | (35,4)         |
| <b>Total de la valeur à risque</b>                    | <b>16,9 \$</b> | <b>18,6 \$</b> | <b>23,4 \$</b>     | <b>14,5 \$</b>     | <b>23,6 \$</b>          | <b>46,8 \$</b> | <b>21,1 \$</b>        | <b>53,4 \$</b> |

<sup>1</sup> La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

<sup>2</sup> Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

**Risque de taux d'intérêt**

Le graphique qui suit présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier, ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure. Au 30 avril 2010, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 71,6 millions de dollars ((85,6) millions de dollars au 31 octobre 2009) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 177,2 millions de dollars ((137,0) millions de dollars au 31 octobre 2009) après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique de l'avoir des actionnaires (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

**Sensibilité de la valeur économique à risque après impôts par devise**

(en millions de dollars canadiens)

|                  | Au 30 avril 2010        |                       | Au 31 octobre 2009      |                       | Au 30 avril 2009        |                       |
|------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------------|
|                  | Augmentation de 100 pdb | Diminution de 100 pdb | Augmentation de 100 pdb | Diminution de 100 pdb | Augmentation de 100 pdb | Diminution de 100 pdb |
| Dollar canadien  | (8,8) \$                | (56,8) \$             | (0,5) \$                | (67,6) \$             | (10,2) \$               | (58,2) \$             |
| Dollar américain | (62,8)                  | (120,4)               | (85,1)                  | (69,4)                | (72,6)                  | (139,3)               |
| <b>Total</b>     | <b>(71,6) \$</b>        | <b>(177,2) \$</b>     | <b>(85,6) \$</b>        | <b>(137,0) \$</b>     | <b>(82,8) \$</b>        | <b>(197,5) \$</b>     |

## RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à un financement suffisant et approprié pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas où nous manquerions de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider une trop grande partie de nos actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès au financement. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'une évaluation des facteurs de stress fondée sur un scénario de base prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise de confiance qui a été déclenchée dans les marchés, particulièrement en ce qui a trait à notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de base intègre également l'incidence d'un événement d'illiquidité à l'échelle du marché comportant des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir les besoins globaux équivalant à la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous incluons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le papier commercial adossé à des actifs (PCAA).

Pour combler les besoins globaux de liquidités qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Les actifs doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente pour être considérés comme facilement convertibles en espèces. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans une tranche de temps donnée. Le 30 avril 2010, notre position globale d'actifs liquides excédentaires jusqu'à 90 jours, mesurée selon le scénario de base applicable aux secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et Services bancaires de gros, s'établissait à 15,0 milliards de dollars (6,8 milliards de dollars au 31 octobre 2009). Au 30 avril 2010, la position d'actifs liquides excédentaires cumulatifs pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'établissait à 12,0 milliards de dollars (10,0 milliards au 31 octobre 2009).

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période maximale de un an. À des fins de calcul des résultats de ce test, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de nantissement des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de base, puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 364 jours. Le 30 avril 2010, notre estimation des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, mesurée par le test de couverture supplémentaire des liquidités pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros, s'établissait à 9,9 milliards de dollars (14,9 milliards de dollars au 31 octobre 2009), tandis que pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, elle s'établissait à 12,8 milliards de dollars (16,8 milliards de dollars au 31 octobre 2009).

Bien que chacune de nos grandes unités d'exploitation ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses propres risques d'illiquidité, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités sur un marché local précis.

Nous révisons aussi régulièrement le niveau de sûretés accrues dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la Banque. L'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être rapidement gérée dans le cours normal des affaires.

### Notations de crédit

Au 30 avril 2010<sup>1</sup>

| Agence de notation | Notation de la dette à court terme | Notation de la dette à long terme |  | Perspective |
|--------------------|------------------------------------|-----------------------------------|--|-------------|
|                    |                                    | de premier rang                   |  |             |
| Moody's            | P-1                                | Aaa                               |  | négative    |
| S&P                | A-1+                               | AA-                               |  | stable      |
| Fitch              | F1+                                | AA-                               |  | stable      |
| DBRS               | R-1 (élevé)                        | AA                                |  | stable      |

<sup>1</sup> Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse [www.td.com/investor/credit.jsp](http://www.td.com/investor/credit.jsp). Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la détention d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par une agence de notation.



## ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Les SA consolidées sont présentées dans le bilan consolidé intermédiaire de la Banque.

### Titrisation d'actifs de la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. Tous les produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des SA. Les expositions de titrisation au moyen de SA importantes non consolidées, de SAA importantes non consolidées et de tiers canadiens autres que des SA sont comme suit :

### Risques titrisés par la Banque en tant qu'initiateur<sup>1</sup>

(en millions de dollars canadiens)

|   | 30 avril 2010                        |                                       |                                      |                                       |                                      |                                       |                                      |                                       |                                      |                                       |                                      |                                       | Aux          |
|---|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|--------------|
|   | SAA importantes non consolidées      |                                       | SA importantes non consolidées       |                                       | Tiers autres que des SA canadiennes  |                                       | SAA importantes non consolidées      |                                       | SA importantes non consolidées       |                                       | Tiers autres que des SA canadiennes  |                                       | 31 oct. 2009 |
|   | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés | Valeur comptable des Actifs titrisés | Valeur comptable des droits conservés |              |
| Prêts hypothécaires résidentiels <sup>2</sup> | - \$                                 | - \$                                  | 19 932 \$                            | 544 \$                                | 21 339 \$                            | 709 \$                                | - \$                                 | - \$                                  | 21 939 \$                            | 558 \$                                | 18 449 \$                            | 658 \$                                |              |
| Prêts aux particuliers                        | 6 555                                | 126                                   | -                                    | -                                     | -                                    | -                                     | 6 962                                | 121                                   | -                                    | -                                     | -                                    | -                                     |              |
| Prêts hypothécaires commerciaux <sup>2</sup>  | -                                    | -                                     | 50                                   | -                                     | 562                                  | 1                                     | 62                                   | 2                                     | 51                                   | -                                     | 513                                  | -                                     |              |
| <b>Total des expositions</b>                  | <b>6 555 \$</b>                      | <b>126 \$</b>                         | <b>19 982 \$</b>                     | <b>544 \$</b>                         | <b>21 901 \$</b>                     | <b>710 \$</b>                         | <b>7 024 \$</b>                      | <b>123 \$</b>                         | <b>21 990 \$</b>                     | <b>558 \$</b>                         | <b>18 962 \$</b>                     | <b>658 \$</b>                         |              |

<sup>1</sup> Dans toutes les opérations de titrisation entreprises par la Banque relativement à ses propres actifs, la Banque a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

<sup>2</sup> Les prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles d'habitations comptant cinq unités ou plus ont été défalqués des prêts hypothécaires résidentiels et reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux.

### Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

### Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers au moyen de SAA, ainsi qu'au moyen de conduits monocédants par l'entremise de SAA. Au 30 avril 2010, l'encours du papier commercial émis par les conduits monocédants s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2009), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 1,5 milliard de dollars (2,9 milliards de dollars au 31 octobre 2009). Bien que la probabilité de perte soit négligeable au 30 avril 2010, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2009), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2009) de prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 126 millions de dollars (121 millions de dollars au 31 octobre 2009) liés à la marge excédentaire.

### Prêts hypothécaires commerciaux

Au 30 avril 2010, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à néant (2 millions de dollars au 31 octobre 2009) en raison des droits conservés dans la marge excédentaire et le compte de sûreté en numéraire de la SAA.

### Titrisation d'actifs initiés par un tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Des actifs initiés par un tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 30 avril 2010, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 6,6 milliards de dollars (7,5 milliards de dollars au 31 octobre 2009). En outre, au 30 avril 2010, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,3 milliard de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 octobre 2009) à l'égard de PCAA qui pourrait éventuellement être émis par les conduits. Au 30 avril 2010, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 86 millions de dollars (134 millions de dollars au 31 octobre 2009).

Tous les actifs de tiers titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

**Exposition aux actifs initiés par un tiers titrisés par des conduits soutenus par la Banque**

(en millions de dollars canadiens)

|                                    | 30 avril 2010                     |                                      |  | Aux<br>31 oct. 2009               |                                      |
|------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|--|-----------------------------------|--------------------------------------|
|                                    | SA importantes<br>non consolidées | Notation des<br>actifs des SA<br>AAA | Durée<br>moyenne<br>pondérée<br>prévue<br>(en années) <sup>1</sup> | SA importantes<br>non consolidées | Notation des<br>actifs des SA<br>AAA |
| Prêts hypothécaires résidentiels   | 1 959 \$                          | 1 959 \$                             | 2,4  | 2 311 \$                          | 2 311 \$                             |
| Prêts sur cartes de crédit         | 500                               | 500                                  | 2,2  | 500                               | 500                                  |
| Prêts et crédit-bail – automobiles | 1 896                             | 1 896                                | 1,7  | 2 487                             | 2 487                                |
| Prêts et crédit-bail – matériel    | 445                               | 445                                  | 1,2  | 428                               | 428                                  |
| Comptes clients                    | 1 770                             | 1 770                                | 1,9  | 1 753                             | 1 753                                |
| <b>Total des expositions</b>       | <b>6 570 \$</b>                   | <b>6 570 \$</b>                      | <b>2,0</b>   | <b>7 479 \$</b>                   | <b>7 479 \$</b>                      |

<sup>1</sup> La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 30 avril 2010, la Banque détenait 510 millions de dollars (848 millions de dollars au 31 octobre 2009) de PCAA émis par des conduits multicédants et des conduits monocédants dans la catégorie des titres détenus à des fins de transaction, sur son bilan consolidé intermédiaire.

**Exposition à des conduits soutenus par des tiers**

La Banque n'était pas exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties, celles-ci étant toutes arrivées à échéance au cours du trimestre (160 millions de dollars au 31 octobre 2009).

L'exposition de la Banque à des conduits soutenus par des tiers canadiens sous forme de facilités de financement de marge au 30 avril 2010 et au 31 octobre 2009 était négligeable.

**Autres produits de placement et de financement**

**Autres opérations de financement**

En avril 2010, la Banque est sortie d'opérations dans le cadre desquelles elle fournissait du financement économique à des entreprises américaines par l'entremise d'entités à détenteurs de droits variables (EDDV). La Banque ne fournit plus de financement à ces entreprises aux termes de ces ententes et au 30 avril 2010 elle n'était plus exposée à ces EDDV (2,0 milliards de dollars au 31 octobre 2009).

**Exposition aux titres adossés à des créances**

Depuis la décision prise en 2005 de sortir des activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. Le total des titres adossés à des créances achetés et vendus dans le portefeuille de négociation au 30 avril 2010 était comme suit :

**Titres adossés à des créances<sup>1</sup>**

(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril 2010 |  | Aux<br>31 oct. 2009 |  |
|--|---------------|--|---------------------|--|
|  | Notionnel     | Juste valeur<br>positive<br>(négative) | Notionnel           | Juste valeur<br>positive<br>(négative) |
| <b>Financé</b>   |               |  |                     |  |
| Protection achetée au moyen des billets liés à des effets de crédit émis par la Banque | 33 \$         | (12) \$                                | 213 \$              | (40) \$                                |
| <b>Non financé</b>   |               |  |                     |  |
| Protection vendue  |               |  |                     |  |
| Juste valeur positive  | 113           | –                                      | 351                 | –                                      |
| Juste valeur négative  | –             | (34)                                   | –                   | (198)                                  |
| Protection achetée   |               |  |                     |  |
| Juste valeur positive  | 131           | 15                                     | 131                 | 45                                     |
| Juste valeur négative  | –             | (7)                                    | –                   | (4)                                    |

<sup>1</sup> Ce tableau exclut la tranche de titres adossés à des créances de l'indice standard.

La Banque n'a pas d'exposition à des prêts hypothécaires à risque américains par l'entremise des structures de titres adossés à des créances présentées ci-dessus. Les structures de titres adossés à des créances sont composées de titres de créance de sociétés. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le service Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation, qui ne sont pas inclus dans ce tableau. Le risque de contrepartie sur les couvertures est garanti par des ententes de soutien au crédit et des accords de compensation, comme d'autres contrats dérivés négociés hors Bourse. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des données importantes inobservables sur les marchés. L'effet que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses possibles et raisonnables aux fins de

l'évaluation de ces positions dans des titres adossés à des créances varierait d'une réduction de 2,0 millions de dollars (7,5 millions de dollars au 31 octobre 2009) de la juste valeur à une hausse de 1,9 million de dollars (7,7 millions de dollars au 31 octobre 2009) de la juste valeur.

**Ententes de crédit de financement adossé**

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 32 afférente aux états financiers consolidés de 2009 sont aussi des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 30 avril 2010 (ni au 31 octobre 2009).

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente un résumé des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres de la Banque.

### Résultats trimestriels

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | 2010            |                 |                 |                        | Trois mois terminés les |                       |               |                 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------|-------------------------|-----------------------|---------------|-----------------|
|  | 30 avril        | 31 janv.        | 31 oct.         | 31 juill. <sup>1</sup> | 30 avril <sup>1</sup>   | 31 janv. <sup>1</sup> | 31 oct.       | 31 juill.       |
| Revenu d'intérêts net  | 2 790 \$        | 2 849 \$        | 2 825 \$        | 2 833 \$               | 2 940 \$                | 2 728 \$              | 2 449 \$      | 2 437 \$        |
| Revenus autres que d'intérêts  | 1 977           | 2 188           | 1 893           | 1 834                  | 1 385                   | 1 422                 | 1 191         | 1 600           |
| Total des revenus  | 4 767           | 5 037           | 4 718           | 4 667                  | 4 325                   | 4 150                 | 3 640         | 4 037           |
| Provision pour pertes sur créances   | 365             | 517             | 521             | 557                    | 772                     | 630                   | 288           | 288             |
| Frais autres que d'intérêts  | 2 953           | 2 981           | 3 095           | 3 045                  | 3 051                   | 3 020                 | 2 367         | 2 701           |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices   | 308             | 270             | 132             | 209                    | (8)                     | (92)                  | 20            | 122             |
| Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices   | 26              | 27              | 27              | 28                     | 28                      | 28                    | 18            | 8               |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices  | 61              | 55              | 67              | 84                     | 63                      | 89                    | 67            | 79              |
| <b>Bénéfice net – comme présenté</b>   | <b>1 176</b>    | <b>1 297</b>    | <b>1 010</b>    | <b>912</b>             | <b>545</b>              | <b>653</b>            | <b>1 014</b>  | <b>997</b>      |
| <b>Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>  |                 |                 |                 |                        |                         |                       |               |                 |
| Amortissement des actifs incorporels   | 123             | 112             | 116             | 122                    | 127                     | 127                   | 126           | 111             |
| Reprise de la provision pour litiges relative à Enron  | –               | –               | –               | –                      | –                       | –                     | (323)         | –               |
| Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente  | (23)            | (4)             | 73              | 43                     | 134                     | 200                   | (118)         | –               |
| Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce   | –               | 46              | 89              | 70                     | 50                      | 67                    | 25            | 15              |
| Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances | 2               | 7               | 19              | 75                     | 44                      | (12)                  | (59)          | (22)            |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices liée à une modification des taux d'impôt sur les bénéfices prévus par la loi  | –               | (11)            | –               | –                      | –                       | –                     | –             | 14              |
| Provision (reprise de provision) pour réclamations d'assurance   | –               | (17)            | –               | –                      | –                       | –                     | –             | –               |
| Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros <sup>2</sup>  | (44)            | –               | –               | 46                     | 77                      | 55                    | –             | –               |
| Règlement d'un litige initié par des actionnaires de TD Banknorth  | –               | –               | –               | –                      | 39                      | –                     | –             | –               |
| Cotisation spéciale imposée par la FDIC  | –               | –               | –               | 35                     | –                       | –                     | –             | –               |
| Total des rajustements pour les éléments à noter   | 58              | 133             | 297             | 391                    | 471                     | 437                   | (349)         | 118             |
| <b>Bénéfice net – rajusté</b>  | <b>1 234</b>    | <b>1 430</b>    | <b>1 307</b>    | <b>1 303</b>           | <b>1 016</b>            | <b>1 090</b>          | <b>665</b>    | <b>1 115</b>    |
| Dividendes sur actions privilégiées  | 48              | 49              | 48              | 49                     | 41                      | 29                    | 23            | 17              |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté</b>  | <b>1 186 \$</b> | <b>1 381 \$</b> | <b>1 259 \$</b> | <b>1 254 \$</b>        | <b>975 \$</b>           | <b>1 061 \$</b>       | <b>642 \$</b> | <b>1 098 \$</b> |
| <b>Bénéfice de base par action</b>   |                 |                 |                 |                        |                         |                       |               |                 |
| Comme présenté   | 1,31 \$         | 1,45 \$         | 1,12 \$         | 1,01 \$                | 0,59 \$                 | 0,75 \$               | 1,23 \$       | 1,22 \$         |
| Rajusté  | 1,37            | 1,61            | 1,47            | 1,47                   | 1,15                    | 1,28                  | 0,79          | 1,37            |
| <b>Bénéfice dilué par action</b>   |                 |                 |                 |                        |                         |                       |               |                 |
| Comme présenté   | 1,30            | 1,44            | 1,12            | 1,01                   | 0,59                    | 0,75                  | 1,22          | 1,21            |
| Rajusté  | 1,36            | 1,60            | 1,46            | 1,47                   | 1,14                    | 1,27                  | 0,79          | 1,35            |
| <b>Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires</b>  | <b>13,0 %</b>   | <b>14,0 %</b>   | <b>11,0 %</b>   | <b>9,7 %</b>           | <b>5,6 %</b>            | <b>7,2 %</b>          | <b>13,3 %</b> | <b>13,4 %</b>   |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de 2009 relatives aux instruments financiers, comme décrit à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires.

<sup>2</sup> À compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009, les Services de financement TD (anciennement VFC Inc.) ont aligné leur méthode de constitution de provisions pour pertes sur prêts sur la méthode de constitution de provisions pour l'ensemble des autres prêts de détail des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; toute provision générale résultant de ce changement de méthode est incluse dans le poste «Augmentation (reprise) de provisions générales dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires de gros».

## CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque, qui sont présentés aux pages 41 à 62 du présent rapport aux actionnaires, sont dressés selon les PCGR. Les états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont conformes à celles utilisées dans les états financiers consolidés 2009 de la Banque.

### Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques restent inchangées par rapport à celles présentées dans le rapport annuel 2009 de la Banque.

### Modifications de conventions comptables futures

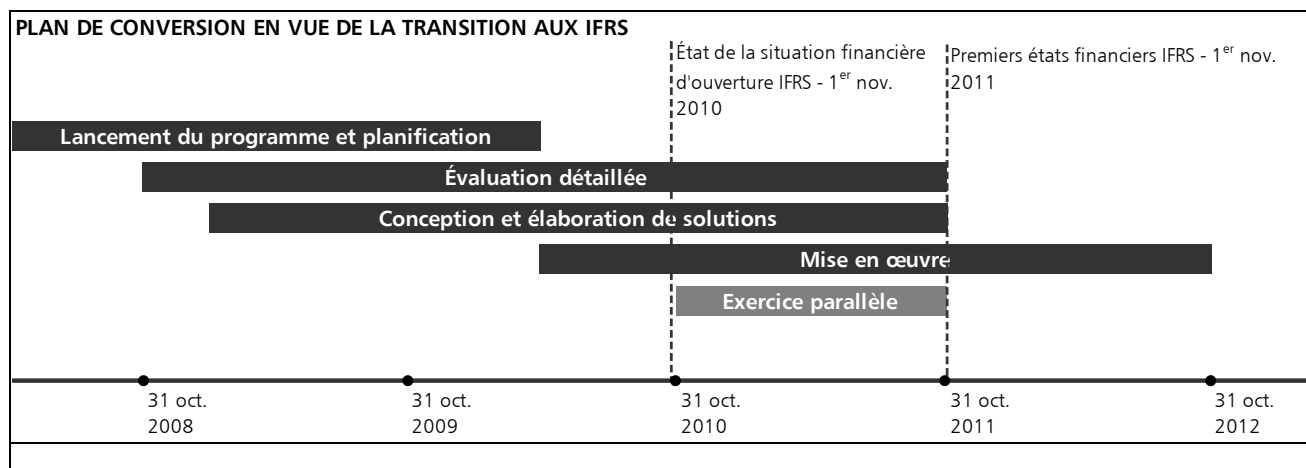
#### Transition aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le CNC a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes seront remplacées par les Normes internationales d'information financière (IFRS). Pour la Banque, les IFRS entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011 selon les IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada; il existe toutefois des différences liées à certains éléments, comme la comptabilisation, l'évaluation et les informations à fournir, qui pourraient influencer grandement sur les conventions comptables et les activités de la Banque. La Banque poursuit l'évaluation de l'incidence de sa transition aux IFRS, dont il est question ci-après.

#### a) Sommaire du programme de transition aux IFRS

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a mis en œuvre pour l'ensemble de ses activités un programme exhaustif qui repose sur un cadre de gouvernance établi. Parmi les principaux domaines d'intérêt, notons la communication de l'information financière et de la direction et des méthodes comptables, les contrôles internes, et les incidences sur la technologie et les affaires. Le plan de mise en œuvre de la Banque comprend les phases suivantes : i) Lancement du programme et planification; ii) Évaluation détaillée; iii) Conception et élaboration de solutions; et iv) Mise en œuvre.



| Phase                                   | Activités clés   | État d'avancement  |
|---|--|--|
| Lancement du programme et planification | <ul style="list-style-type: none"> <li>Établir la structure du programme, dont le comité directeur et les équipes de projet, soit les groupes Finances, Technologie et Vérification interne.</li> </ul>                    | Terminé.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire connaître le programme dans l'ensemble de la Banque.</li> </ul>   | Terminé  |
| Évaluation détaillée                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer une comparaison détaillée entre les IFRS et les PCGR du Canada pour déterminer les effets sur les conventions comptables et les états financiers de la Banque.</li> </ul> | Les principales différences clés entre les IFRS et les PCGR du Canada ont été relevées (voir le sommaire des principales différences ci-après). On est en voie d'évaluer l'incidence des principales différences. L'évaluation de certaines normes se poursuit.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Donner de la formation sur les IFRS aux responsables des procédés administratifs.</li> </ul>  | De la formation sur les IFRS a été donnée aux principales parties intéressées internes.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Trouver du personnel qualifié et d'expérience en information financière selon les IFRS et en gestion de programme.</li> </ul>   | Une équipe de gestion de programme a été créée et des spécialistes en IFRS ont été embauchés.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer des processus d'approbation de décisions clés et de supervision du projet.</li> </ul>  | Le comité directeur est tenu au courant de l'état du projet et des décisions clés qui sont prises en matière de politique. Le comité de vérification reçoit des rapports d'étape périodiques. Les services de conseillers externes ont été retenus en vue de participer à certains éléments de l'analyse selon les IFRS. Les parties intéressées externes de la Banque, dont l'organisme de réglementation, le BSIF, et les vérificateurs externes, sont informés des progrès accomplis. |

|   |  |  |
|---|--|--|
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer quels changements doivent être apportés à la technologie et aux processus, notamment aux contrôles internes et aux TI.</li> </ul>  | L'évaluation de l'incidence sur ces processus et systèmes est en cours. Des tests sont en cours pour valider les évaluations et les hypothèses. Les plans d'action seront finalisés une fois les tests terminés.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer l'incidence de la transition sur les relevés et les clauses restrictives des contrats de prêt des clients externes.</li> </ul>   | Des processus sont en voie d'élaboration pour revoir et évaluer l'effet possible sur les relevés et les clauses restrictives des clients.  |
| <b>Conception et élaboration de solutions</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir des processus et des technologies pour préparer un état de la situation financière d'ouverture selon les IFRS et de l'information comparative.</li> </ul>   | La présentation selon les deux ensembles de normes sera possible afin d'assurer le suivi de tous les ajustements devant être apportés à l'état de la situation financière d'ouverture en date du 1 <sup>er</sup> novembre 2010 – le passage des PCGR du Canada aux IFRS – et la production des états financiers comparatifs de l'exercice 2011 selon les IFRS pour l'exercice 2012.                        |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir et développer les changements requis aux processus et à la technologie.</li> </ul>  | Les changements à la technologie et aux processus sont en cours. Les principaux changements découlent surtout de la nécessité de dresser les états financiers pour l'exercice 2011 selon les PCGR du Canada et les IFRS et de présenter les différences de comptabilisation des titrisations.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Dresser une liste de changements à apporter aux contrôles internes fondés sur les changements devant être apportés aux processus et aux technologies, et la mettre à jour.</li> </ul>   | Les parties intéressées ont commencé à participer à la conception des contrôles et procédures.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer l'incidence de la transition aux IFRS sur les activités, notamment les processus prévisionnels, les modes de rémunération, les fonds propres réglementaires, les activités de couverture et d'autres contrats importants.</li> </ul> | Les effets des IFRS seront répercutés progressivement dans les processus touchant les prévisions et les fonds propres de la Banque. Les modes de rémunération de la Banque ne devraient pas être touchés de façon importante. On étudie les changements possibles aux processus et aux systèmes en ce qui a trait aux activités de couverture de la Banque qui seront touchées par la transition aux IFRS. |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer un état de la situation financière pro forma selon les IFRS.</li> </ul>  | Aux fins de l'examen interne et de l'analyse, un état de la situation financière pro forma provisoire a été établi, lequel connaîtra plusieurs mises à jour.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Lancer un programme de formation sur les IFRS pour l'ensemble de la Banque.</li> </ul>  | Des séances de perfectionnement professionnel ont été tenues pour tout le personnel des Finances. De la formation technique sur les IFRS a été donnée. La Banque tient des séances d'information régulières à l'intention des membres du comité directeur, du comité de vérification, de la haute direction et de certaines parties intéressées.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir un plan de communication pour faire connaître aux parties intéressées les incidences de la transition aux IFRS.</li> </ul>  | Il existe un plan de communication qui continue d'être évalué au fil de l'évolution du programme.  |
| <b>Mise en œuvre</b>                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Tester les nouveaux processus et technologies.</li> </ul>   | Les tests de certains changements aux nouveaux processus et technologies sont en cours.  |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recueillir des données et préparer un état de la situation financière d'ouverture et de l'information financière comparative selon les IFRS, y compris les informations additionnelles à fournir.</li> </ul>                                    | Les processus de collecte de données pour l'état de la situation financière d'ouverture en date du 1 <sup>er</sup> novembre 2010 sont en voie de mise en place. L'information pour l'état de la situation financière d'ouverture, les états financiers comparatifs et les informations additionnelles à fournir seront recueillies et analysées à l'exercice 2011.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer l'incidence de la transition aux IFRS aux parties intéressées externes.</li> </ul>  | La communication se poursuivra dans les rapports trimestriels et annuels à venir. La Banque est en voie d'évaluer son plan de communication concernant les effets prévus de la transition aux IFRS sur certaines parties intéressées externes.   |
|   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer des états financiers et les notes complémentaires selon les IFRS.</li> </ul>   | Préparation prévue au cours de l'exercice 2012.  |

**b) Sommaire des principales différences**

Les changements comptables découlant de la transition aux IFRS se refléteront rétrospectivement dans l'état de la situation financière d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010 de la Banque. Ainsi, l'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010 sera présenté comme si les IFRS étaient déjà appliqués. Les bénéfices non répartis d'ouverture seront touchés par les ajustements découlant des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. C'est là l'incidence de la norme générale IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, soit l'application rétrospective des IFRS au moment de la transition. Des exceptions obligatoires et des exemptions facultatives sont prévues par l'IFRS 1. Pour la Banque, des exemptions facultatives importantes touchent la comptabilisation des avantages du personnel et des regroupements d'entreprises. L'application de ces exemptions influencerait sur les bénéfices non répartis et les fonds propres d'ouverture selon les IFRS de la Banque et pourrait aussi toucher leur comptabilité au cours des périodes suivant la transition aux IFRS.

Les principales différences relevées entre les IFRS existantes et les PCGR du Canada comprennent la décomptabilisation des instruments financiers, la consolidation, les avantages sociaux futurs et les regroupements d'entreprises. Chaque domaine fait l'objet d'une analyse détaillée ci-après.

### **Décomptabilisation des instruments financiers**

Le modèle retenu pour la décomptabilisation des actifs financiers selon les IFRS diffère sensiblement de celui suivi selon les PCGR. Selon les IFRS, la décomptabilisation se fonde essentiellement sur le fait que la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété est transférée ou non par la Banque, alors que selon les PCGR du Canada, la décomptabilisation se fonde sur le fait que la Banque abandonne le contrôle des actifs transférés. Compte tenu de cette différence, la Banque prévoit que de nombreux transferts d'actifs financiers qui étaient admissibles à la décomptabilisation selon les PCGR du Canada ne le seront plus selon les IFRS. Ces actifs seront présentés à l'état de la situation financière au moment du passage aux IFRS de la Banque, ce qui fera augmenter le total des actifs et le total des passifs. Par exemple, selon les IFRS, la Banque ne prévoit pas que ses transferts de prêts hypothécaires par l'entremise du Programme d'obligations hypothécaires du Canada seront admissibles à la décomptabilisation. Comme ces transferts représentent des opérations de financement, la Banque ne réalisera dorénavant plus de gains ou de pertes sur titrisation au transfert des prêts hypothécaires. Au moment de la transition, les bénéfices non répartis d'ouverture refléteront l'incidence de la comptabilisation des transferts des exercices précédents à titre d'opérations de financement.

Si des actifs financiers transférés venaient à rester à l'état de la situation financière par suite de l'adoption des IFRS, les stratégies de gestion des actifs et des passifs de la Banque pourraient être touchées. La Banque évalue l'incidence possible de même que tout effet que cette différence inhérente aux IFRS pourrait avoir sur les exigences relatives à ses fonds propres réglementaires.

L'IASB étudie actuellement la possibilité d'apporter aux IFRS des changements à ce domaine. Une directive définitive n'est prévue que pour le début de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire une fois que la Banque aura fait la transition aux IFRS.

### **Consolidation**

La Banque prévoit que l'adoption des IFRS influera sur la conclusion de consolider ou non certaines des structures d'accueil avec lesquelles la Banque a des arrangements. Selon les IFRS, la décision de consolider les structures d'accueil, appelées entités ad hoc, se fonde sur la détermination qu'une entité qui présente de l'information financière exerce ou non le contrôle sur une entité ad hoc, tandis que, selon les PCGR du Canada, la consolidation se fonde sur le fait qu'une entité est exposée à la majorité des pertes prévues d'une structure d'accueil ou qu'elle a droit à la majorité du rendement résiduel prévu, ou les deux. En outre, les PCGR du Canada prévoient une exemption à la consolidation des structures d'accueil désignées «admissibles», en présence de certaines conditions, alors que cette exemption est absente des IFRS. Compte tenu de ces différences, au moment de l'adoption des IFRS, la Banque prévoit consolider certaines entités ad hoc qui, actuellement, ne sont pas consolidées selon les PCGR du Canada. La Banque a l'intention d'établir des processus et des contrôles appropriés pour s'assurer que l'information nécessaire pour l'exécution de la consolidation est disponible en temps opportun. La consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une hausse des actifs, des passifs et des participations ne donnant pas le contrôle. De plus, il pourrait en découler la contrepassation de gains ou de pertes auparavant comptabilisés dans les bénéfices non répartis d'ouverture lors d'opérations menées avec ces entités.

La Banque est en train d'évaluer l'impact qu'aura sur ses fonds propres réglementaires la consolidation différentielle d'entités ad hoc selon les IFRS. Par ailleurs, la consolidation d'entités auparavant non consolidées pourrait entraîner une variation des positions d'actifs et de passifs, ce qui à son tour pourrait influencer sur les stratégies de couverture de la Banque.

L'IASB se penche actuellement sur la possibilité de modifier les IFRS dans ce domaine. L'un des changements proposés vise la nouvelle définition de la notion de contrôle, qui pourrait influencer encore davantage sur le nombre d'entités que la Banque serait tenue de consolider dans ses états financiers. Une directive définitive n'est prévue que pour la fin de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire une fois que la Banque aura fait la transition aux IFRS.

### **Avantages du personnel**

Selon les IFRS, les modifications de régimes à prestations définies qui accroissent ou réduisent les prestations en fonction des services rendus au cours des périodes antérieures (coût des services passés) sont comptabilisées immédiatement si elles se rapportent à des avantages acquis; autrement, elles sont comptabilisées sur la période résiduelle d'acquisition des droits à prestations. Selon les PCGR du Canada, il n'y a pas de différence entre les tranches acquise et non acquise du coût des services passés, l'amortissement des deux composantes se faisant sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière des membres du régime. Compte tenu de cette différence, au moment de l'adoption des IFRS, la Banque sera tenue de comptabiliser le coût des prestations gagnées au titre des services passés qui sont acquises quand ces prestations sont versées; elle comptabilisera plus rapidement la charge des prestations non acquises qu'elle ne le ferait selon les PCGR du Canada. Les montants non amortis liés au coût des services passés en date du 1<sup>er</sup> novembre 2010 représenteront un ajustement aux bénéfices non répartis et aux actifs et passifs de retraite dans l'état de la situation financière d'ouverture selon les IFRS.

Selon l'IFRS 1, la Banque peut choisir de comptabiliser dans les bénéfices non répartis d'ouverture selon les IFRS les gains ou les pertes actuarielles non amorties. La Banque prévoit appliquer cette exemption facultative.

L'IASB étudie actuellement la possibilité d'apporter des changements importants à la comptabilisation des avantages du personnel, changements qui ne sont pas prévus avant le début de 2011. Il est peu probable que l'adoption de ces changements soit obligatoire une fois que la Banque aura fait la transition aux IFRS.

### **Regroupements d'entreprises**

Les IFRS donnent des directives sur la comptabilisation et l'évaluation des regroupements d'entreprises qui diffèrent des PCGR du Canada. Les IFRS accordent une importance accrue à l'évaluation à la juste valeur d'éléments comme les participations ne donnant pas le contrôle et la contrepartie éventuelle. En outre, les coûts liés à l'acquisition d'une entreprise sont passés en résultats dès qu'ils sont engagés, et la contrepartie transférée est évaluée à la date de clôture et non à la date de l'annonce comme c'est le cas selon les PGCR. Ces différences influenceront sur la répartition du prix d'acquisition, y compris le montant comptabilisé au goodwill.

L'IFRS 1 permet à une entité qui applique les IFRS pour la première fois d'appliquer les critères de comptabilisation des regroupements d'entreprises prospectivement à partir de la date de la transition aux IFRS. Une entité qui applique les IFRS pour la première fois peut choisir de retraiter des regroupements d'entreprises qui se sont produits après une date choisie avant la date de sa transition. La Banque n'a pas pris de décision finale relativement à cette exemption facultative.

En janvier 2009, le CNC a publié le chapitre 1582, «Regroupements d'entreprises», *Manuel de l'ICCA* en remplacement du chapitre 1581, «Regroupements d'entreprises». La nouvelle norme s'harmonise avec les IFRS et doit s'appliquer prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le début de la première période de présentation de l'information financière annuelle ouverte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 ou une date postérieure. Une application anticipée est autorisée. Ainsi, cette norme sera en vigueur pour la Banque à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011. Actuellement, la Banque comptabilise ses regroupements d'entreprises selon le chapitre 1581 et n'avait pas adopté le chapitre 1582 en date du 30 avril 2010.

### **c) Autres faits nouveaux sur les IFRS**

L'IASB continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. Il a déjà été question ci-dessus de plusieurs changements possibles. En outre, l'IASB poursuit de nombreux autres grands projets de normes. Ces projets de normes porteront sur diverses questions, notamment la comptabilisation des impôts sur le résultat, et les provisions et passifs éventuels.

L'IASB est également en voie d'étudier la possibilité d'apporter des changements importants aux normes sur les instruments financiers, entre autres pour ce qui est de la comptabilité de couverture et d'autres sujets touchant les instruments financiers comme la dépréciation d'actifs financiers, qui comprend la comptabilisation des provisions pour pertes sur prêts. Il est probable que ces changements ne seront obligatoires pour la Banque qu'après la transition. Une nouvelle norme portant sur le classement et l'évaluation des actifs financiers a déjà été publiée par l'IASB. Cependant, cette nouvelle norme ne sera pas adoptée par la Banque avant l'exercice 2014, date d'adoption obligatoire.

La Banque suit tous les projets de l'IASB qui sont pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque, et adapte son plan d'application des IFRS en conséquence.

Les différences relevées dans la présente information transitoire ne devraient pas être perçues comme étant exhaustives et d'autres changements pourraient résulter de la transition aux IFRS. En outre, les incidences présentées sur la transition aux IFRS tiennent compte des hypothèses, estimations et attentes les plus récentes, dont l'évaluation des IFRS qui devraient être applicables au moment de la transition. Compte tenu de la possibilité de changements de situations, comme la conjoncture de l'économie ou des activités, et de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer de celles présentées plus haut.

## **MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Au cours de la plus récente période intermédiaire, il n'y a eu aucune modification aux conventions, procédures et autres processus, incluant ceux sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (NON VÉRIFIÉ)

### BILAN CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril<br>2010  | 31 octobre<br>2009 |
|--|-------------------|--------------------|
| <i>Aux</i>   |                   |                    |
| <b>ACTIF</b>   |                   |                    |
| <b>Encaisse et montants à recevoir de banques</b>  | <b>2 629 \$</b>   | <b>2 414 \$</b>    |
| <b>Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques</b>  | <b>22 043</b>     | <b>19 103</b>      |
|  | <b>24 672</b>     | <b>21 517</b>      |
| <b>Valeurs mobilières (Note 2)</b>   |                   |                    |
| Détenues à des fins de transaction (Note 4)  | 57 799            | 54 320             |
| Disponibles à la vente   | 95 307            | 84 841             |
| Détenues jusqu'à leur échéance   | 8 967             | 9 662              |
|  | <b>162 073</b>    | <b>148 823</b>     |
| <b>Valeurs mobilières prises en pension</b>  | <b>42 292</b>     | <b>32 948</b>      |
| <b>Prêts</b>   |                   |                    |
| Prêts hypothécaires résidentiels   | 64 394            | 65 665             |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers   | 97 891            | 94 357             |
| Cartes de crédit   | 8 539             | 8 152              |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements (Note 4)  | 76 655            | 76 176             |
| Titres de créance classés comme prêts  | 8 840             | 11 146             |
|  | <b>256 319</b>    | <b>255 496</b>     |
| Provision pour pertes sur prêts (Note 3)   | <b>(2 318)</b>    | <b>(2 368)</b>     |
| Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts   | <b>254 001</b>    | <b>253 128</b>     |
| <b>Divers</b>  |                   |                    |
| Engagements de clients au titre d'acceptations   | 7 973             | 9 946              |
| Investissement dans TD Ameritrade  | 5 298             | 5 465              |
| Instruments financiers dérivés (Note 7)  | 41 764            | 49 445             |
| Écarts d'acquisition   | 14 280            | 15 015             |
| Autres actifs incorporels  | 2 287             | 2 546              |
| Terrains, constructions, matériel et mobilier  | 3 862             | 4 078              |
| Actifs d'impôts exigibles  | 354               | 238                |
| Autres actifs  | 15 049            | 14 070             |
|  | <b>90 867</b>     | <b>100 803</b>     |
| <b>Total de l'actif</b>  | <b>573 905 \$</b> | <b>557 219 \$</b>  |
| <b>PASSIF</b>  |                   |                    |
| <b>Dépôts</b>  |                   |                    |
| Particuliers   | 234 973 \$        | 223 228 \$         |
| Banques  | 7 809             | 5 480              |
| Entreprises et gouvernements   | 130 993           | 126 907            |
| Détenus à des fins de transaction  | 30 717            | 35 419             |
|  | <b>404 492</b>    | <b>391 034</b>     |
| <b>Divers</b>  |                   |                    |
| Acceptations   | 7 973             | 9 946              |
| Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert   | 20 928            | 17 641             |
| Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension  | 23 482            | 16 472             |
| Instruments financiers dérivés (Note 7)  | 44 521            | 48 152             |
| Passifs d'impôts sur les bénéfices futurs  | 95                | 235                |
| Autres passifs   | 19 621            | 19 632             |
|  | <b>116 620</b>    | <b>112 078</b>     |
| <b>Billets et débiteures subordonnés</b>   | <b>12 328</b>     | <b>12 383</b>      |
| <b>Passif au titre des actions privilégiées</b>  | <b>550</b>        | <b>550</b>         |
| <b>Passif au titre des titres de fiducie de capital (Note 9)</b>   | <b>–</b>          | <b>895</b>         |
| <b>Participations sans contrôle dans les filiales</b>  | <b>1 491</b>      | <b>1 559</b>       |
| <b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>  |                   |                    |
| Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 30 avril 2010 – 868,2 et 31 octobre 2009 – 858,8) (Note 10)   | 16 003            | 15 357             |
| Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 30 avril 2010 – 135,8 et 31 octobre 2009 – 135,8) (Note 10) | 3 394             | 3 395              |
| Surplus d'apport   | 252               | 321                |
| Bénéfices non répartis   | 19 956            | 18 632             |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 12)   | (1 181)           | 1 015              |
|  | <b>38 424</b>     | <b>38 720</b>      |
| <b>Total du passif et de l'avoir des actionnaires</b>  | <b>573 905 \$</b> | <b>557 219 \$</b>  |

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES RÉSULTATS CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                   | <i>Six mois terminés les</i> |                   |
|---|--------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
|   | <b>30 avril</b>                | 30 avril          | <b>30 avril</b>              | 30 avril          |
|   | <b>2010</b>                    | 2009 <sup>1</sup> | <b>2010</b>                  | 2009 <sup>1</sup> |
| <b>Revenus d'intérêts</b>   |                                |                   |                              |                   |
| Prêts   | <b>3 149 \$</b>                | 3 433 \$          | <b>6 406 \$</b>              | 7 089 \$          |
| Valeurs mobilières  |                                |                   |                              |                   |
| Dividendes  | <b>169</b>                     | 242               | <b>375</b>                   | 504               |
| Intérêts  | <b>696</b>                     | 1 040             | <b>1 406</b>                 | 2 237             |
| Dépôts auprès de banques  | <b>177</b>                     | 185               | <b>331</b>                   | 273               |
|   | <b>4 191</b>                   | 4 900             | <b>8 518</b>                 | 10 103            |
| <b>Frais d'intérêts</b>   |                                |                   |                              |                   |
| Dépôts  | <b>1 093</b>                   | 1 503             | <b>2 262</b>                 | 3 471             |
| Billets et débetures subordonnés  | <b>167</b>                     | 169               | <b>334</b>                   | 335               |
| Actions privilégiées et titres de fiducie de capital  | <b>6</b>                       | 23                | <b>23</b>                    | 47                |
| Divers  | <b>135</b>                     | 265               | <b>260</b>                   | 582               |
|   | <b>1 401</b>                   | 1 960             | <b>2 879</b>                 | 4 435             |
| <b>Revenu d'intérêts net</b>  | <b>2 790</b>                   | 2 940             | <b>5 639</b>                 | 5 668             |
| <b>Revenus autres que d'intérêts</b>  |                                |                   |                              |                   |
| Services de placement et de valeurs mobilières  | <b>627</b>                     | 538               | <b>1 227</b>                 | 1 049             |
| Commissions sur crédit  | <b>153</b>                     | 138               | <b>325</b>                   | 304               |
| Gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières   | <b>47</b>                      | (168)             | <b>64</b>                    | (373)             |
| Revenu de négociation   | <b>87</b>                      | 28                | <b>373</b>                   | 132               |
| Frais de service  | <b>407</b>                     | 373               | <b>831</b>                   | 754               |
| Titrisations de prêts (Note 5)  | <b>123</b>                     | 184               | <b>255</b>                   | 241               |
| Services de cartes  | <b>197</b>                     | 152               | <b>394</b>                   | 344               |
| Assurances, déduction faite des règlements  | <b>287</b>                     | 228               | <b>551</b>                   | 458               |
| Honoraires de fiducie   | <b>45</b>                      | 39                | <b>79</b>                    | 73                |
| Autres revenus (pertes)   | <b>4</b>                       | (127)             | <b>66</b>                    | (175)             |
|   | <b>1 977</b>                   | 1 385             | <b>4 165</b>                 | 2 807             |
| <b>Total des revenus</b>  | <b>4 767</b>                   | 4 325             | <b>9 804</b>                 | 8 475             |
| <b>Provision pour pertes sur créances (Note 3)</b>  | <b>365</b>                     | 772               | <b>882</b>                   | 1 402             |
| <b>Frais autres que d'intérêts</b>  |                                |                   |                              |                   |
| Salaires et avantages sociaux   | <b>1 493</b>                   | 1 474             | <b>3 021</b>                 | 2 951             |
| Frais d'occupation des locaux, amortissement compris  | <b>294</b>                     | 313               | <b>593</b>                   | 621               |
| Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris   | <b>203</b>                     | 219               | <b>398</b>                   | 424               |
| Amortissement des autres actifs incorporels   | <b>149</b>                     | 171               | <b>298</b>                   | 344               |
| Frais de restructuration (Note 15)  | <b>–</b>                       | –                 | <b>17</b>                    | 27                |
| Marketing et développement des affaires   | <b>146</b>                     | 143               | <b>271</b>                   | 281               |
| Frais liés aux activités de courtage  | <b>77</b>                      | 68                | <b>148</b>                   | 131               |
| Services professionnels et de conseil   | <b>170</b>                     | 175               | <b>319</b>                   | 340               |
| Communications  | <b>60</b>                      | 62                | <b>121</b>                   | 121               |
| Divers  | <b>361</b>                     | 426               | <b>748</b>                   | 831               |
|   | <b>2 953</b>                   | 3 051             | <b>5 934</b>                 | 6 071             |
| <b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée</b> | <b>1 449</b>                   | 502               | <b>2 988</b>                 | 1 002             |
| <b>Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices</b>   | <b>308</b>                     | (8)               | <b>578</b>                   | (100)             |
| <b>Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>   | <b>26</b>                      | 28                | <b>53</b>                    | 56                |
| <b>Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>  | <b>61</b>                      | 63                | <b>116</b>                   | 152               |
| <b>Bénéfice net</b>   | <b>1 176</b>                   | 545               | <b>2 473</b>                 | 1 198             |
| <b>Dividendes sur actions privilégiées</b>  | <b>48</b>                      | 41                | <b>97</b>                    | 70                |
| <b>Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires</b>   | <b>1 128 \$</b>                | 504 \$            | <b>2 376 \$</b>              | 1 128 \$          |
| <b>Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation</b> (en millions) (Note 16)   |                                |                   |                              |                   |
| De base   | <b>863,8</b>                   | 848,8             | <b>861,5</b>                 | 840,6             |
| Dilué   | <b>869,4</b>                   | 849,8             | <b>866,7</b>                 | 841,9             |
| <b>Bénéfice par action</b> (en dollars canadiens) (Note 16)   |                                |                   |                              |                   |
| De base   | <b>1,31 \$</b>                 | 0,59 \$           | <b>2,76 \$</b>               | 1,34 \$           |
| Dilué   | <b>1,30</b>                    | 0,59              | <b>2,74</b>                  | 1,34              |
| <b>Dividendes par action</b> (en dollars canadiens)   | <b>0,61</b>                    | 0,61              | <b>1,22</b>                  | 1,22              |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

Certains chiffres correspondants ont aussi été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES MODIFICATIONS SURVENUES DANS L'AVOIR DES ACTIONNAIRES CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                               | <i>Six mois terminés les</i> |                               |
|---|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| <b>Actions ordinaires (Note 10)</b>   |                                |                               |                              |                               |
| Solde au début de la période  | 15 548 \$                      | 14 781 \$                     | 15 357 \$                    | 13 241 \$                     |
| Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions   | 323                            | 6                             | 397                          | 45                            |
| Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes   | 132                            | 80                            | 258                          | 208                           |
| Produit tiré de l'émission de nouvelles actions   | –                              | –                             | –                            | 1 381                         |
| Incidence des actions vendues (achetées) à des fins de transaction <sup>2</sup>                                     | –                              | 8                             | (9)                          | –                             |
| Solde à la fin de la période  | 16 003                         | 14 875                        | 16 003                       | 14 875                        |
| <b>Actions privilégiées (Note 10)</b>   |                                |                               |                              |                               |
| Solde au début de la période  | 3 393                          | 2 770                         | 3 395                        | 1 875                         |
| Actions émises  | –                              | 625                           | –                            | 1 520                         |
| Incidence des actions vendues (achetées) à des fins de transaction <sup>2</sup>                                     | 1                              | –                             | (1)                          | –                             |
| Solde à la fin de la période  | 3 394                          | 3 395                         | 3 394                        | 3 395                         |
| <b>Surplus d'apport</b>   |                                |                               |                              |                               |
| Solde au début de la période  | 310                            | 340                           | 321                          | 350                           |
| Options sur actions (Note 13)   | (58)                           | 10                            | (69)                         | –                             |
| Solde à la fin de la période  | 252                            | 350                           | 252                          | 350                           |
| <b>Bénéfices non répartis</b>   |                                |                               |                              |                               |
| Solde au début de la période  | 19 356                         | 17 868                        | 18 632                       | 17 857                        |
| Bénéfice net attribuable à l'alignement de la période de présentation d'entités américaines (Note 1)                | –                              | 4                             | –                            | 4                             |
| Rajustement transitoire à l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers (Note 1)   | –                              | –                             | –                            | (59)                          |
| Bénéfice net  | 1 176                          | 545                           | 2 473                        | 1 198                         |
| Dividendes sur actions ordinaires   | (528)                          | (518)                         | (1 052)                      | (1 034)                       |
| Dividendes sur actions privilégiées   | (48)                           | (41)                          | (97)                         | (70)                          |
| Frais d'émission d'actions  | –                              | (10)                          | –                            | (48)                          |
| Solde à la fin de la période  | 19 956                         | 17 848                        | 19 956                       | 17 848                        |
| <b>Cumul des autres éléments du résultat étendu (Note 12)</b>   |                                |                               |                              |                               |
| Solde au début de la période  | 867                            | 3 328                         | 1 015                        | (1 649)                       |
| Autres éléments du résultat étendu liés à l'alignement de la période de présentation d'entités américaines (Note 1) | –                              | 329                           | –                            | 329                           |
| Rajustement transitoire à l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers (Note 1)   | –                              | –                             | –                            | 563                           |
| Autres éléments du résultat étendu pour la période  | (2 048)                        | 247                           | (2 196)                      | 4 661                         |
| Solde à la fin de la période  | (1 181)                        | 3 904                         | (1 181)                      | 3 904                         |
| <b>Bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu</b>                                       | <b>18 775</b>                  | <b>21 752</b>                 | <b>18 775</b>                | <b>21 752</b>                 |
| <b>Total de l'avoir des actionnaires</b>  | <b>38 424 \$</b>               | <b>40 372 \$</b>              | <b>38 424 \$</b>             | <b>40 372 \$</b>              |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

<sup>2</sup> Vendues ou acquises par des filiales de la Banque, qui sont des entités de valeurs mobilières réglementées selon le Règlement 92-313 de la Loi sur les banques.

**ÉTAT DU RÉSULTAT ÉTENDU CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |                               | <i>Six mois terminés les</i> |                               |
|--|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>1 176 \$</b>                | 545 \$                        | <b>2 473 \$</b>              | 1 198 \$                      |
| <b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices</b>  |                                |                               |                              |                               |
| Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture <sup>2</sup>                                    | (110)                          | 692                           | (3)                          | 69                            |
| Reclassement en résultat de pertes nettes (gains nets) lié(e)s aux valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>3</sup>  | (9)                            | 136                           | (3)                          | 167                           |
| Variation nette des gains (pertes) de change latent(e)s sur écarts de conversion sur les investissements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture <sup>4,5</sup> | (1 203)                        | (652)                         | (1 525)                      | 2 901                         |
| Variation des gains nets (pertes nettes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>6</sup>   | (457)                          | 460                           | (84)                         | 2 063                         |
| Reclassement en résultat de gains nets sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>7</sup>  | (269)                          | (389)                         | (581)                        | (539)                         |
| Autres éléments du résultat étendu pour la période   | (2 048)                        | 247                           | (2 196)                      | 4 661                         |
| <b>Résultat étendu pour la période</b>   | <b>(872) \$</b>                | 792 \$                        | <b>277 \$</b>                | 5 859 \$                      |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

<sup>2</sup> Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 65 millions de dollars et de 8 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (charge d'impôts sur les bénéfices de 334 millions de dollars et économie d'impôts sur les bénéfices de 1 million de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>3</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 2 millions de dollars et de néant respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (économie d'impôts sur les bénéfices de 56 millions de dollars et de 72 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>4</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 317 millions de dollars et de 367 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (charge d'impôts sur les bénéfices de 205 millions de dollars et de 125 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>5</sup> Comprend des montants de 787 millions de dollars et de 997 millions de dollars, respectivement, au titre de gains après impôts provenant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (gains après impôts de 302 millions de dollars et de 109 millions de dollars, respectivement, pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>6</sup> Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 148 millions de dollars et d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 15 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (charge d'impôts sur les bénéfices de 202 millions de dollars et de 943 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>7</sup> Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 133 millions de dollars et de 269 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (charge d'impôts sur les bénéfices de 169 millions de dollars et de 233 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.  
Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE** (non vérifié)

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |                               | <i>Six mois terminés les</i> |                               |
|---|--------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b>       | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> | <b>30 avril<br/>2010</b>     | 30 avril<br>2009 <sup>1</sup> |
| <b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>  |                                |                               |                              |                               |
| Bénéfice net  | <b>1 176 \$</b>                | 545 \$                        | <b>2 473 \$</b>              | 1 198 \$                      |
| Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation   |                                |                               |                              |                               |
| Provision pour pertes sur créances  | <b>365</b>                     | 772                           | <b>882</b>                   | 1 402                         |
| Frais de restructuration ( <b>Note 15</b> )   | -                              | -                             | <b>17</b>                    | 27                            |
| Amortissement   | <b>132</b>                     | 139                           | <b>275</b>                   | 278                           |
| Amortissement des autres actifs incorporels   | <b>149</b>                     | 171                           | <b>298</b>                   | 344                           |
| Pertes nettes (gains nets) sur valeurs mobilières   | <b>(47)</b>                    | 168                           | <b>(64)</b>                  | 373                           |
| Gain net sur titrisations ( <b>Note 5</b> )   | <b>(88)</b>                    | (157)                         | <b>(170)</b>                 | (181)                         |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée   | <b>(61)</b>                    | (63)                          | <b>(116)</b>                 | (152)                         |
| Participations sans contrôle  | <b>26</b>                      | 28                            | <b>53</b>                    | 56                            |
| Impôts sur les bénéfices futurs   | <b>(136)</b>                   | (1)                           | <b>2</b>                     | (43)                          |
| Variations des actifs et passifs d'exploitation   |                                |                               |                              |                               |
| Impôts sur les bénéfices à recevoir et exigibles  | <b>223</b>                     | 1 495                         | <b>(116)</b>                 | 1 186                         |
| Intérêts à recevoir et à payer  | <b>156</b>                     | (12)                          | <b>(48)</b>                  | 215                           |
| Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction   | <b>(4 420)</b>                 | 1 640                         | <b>(3 479)</b>               | (601)                         |
| Actifs dérivés  | <b>4 663</b>                   | 12 833                        | <b>7 681</b>                 | 8 949                         |
| Passifs dérivés   | <b>(1 082)</b>                 | (10 243)                      | <b>(3 631)</b>               | (5 372)                       |
| Divers  | <b>(881)</b>                   | 1 474                         | <b>(2 077)</b>               | 3 712                         |
| <b>Flux de trésorerie nets d'exploitation</b>   | <b>175</b>                     | 8 789                         | <b>1 980</b>                 | 11 391                        |
| <b>Flux de trésorerie de financement</b>  |                                |                               |                              |                               |
| Variation des dépôts  | <b>(498)</b>                   | (1 296)                       | <b>10 158</b>                | 25 240                        |
| Variation des valeurs mobilières vendues à découvert  | <b>1 726</b>                   | (758)                         | <b>3 287</b>                 | (4 716)                       |
| Variation des valeurs mobilières mises en pension   | <b>5 550</b>                   | (1 455)                       | <b>7 010</b>                 | (13 987)                      |
| Remboursement de billets et de débetures subordonnés  | -                              | -                             | -                            | (18)                          |
| Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital  | -                              | 5                             | <b>(895)</b>                 | 6                             |
| Écart de conversion sur les billets et les débetures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres                                    | <b>(54)</b>                    | (30)                          | <b>(55)</b>                  | 47                            |
| Actions ordinaires émises   | <b>253</b>                     | 5                             | <b>309</b>                   | 1 384                         |
| Actions propres acquises à des fins de transaction  | <b>1</b>                       | 8                             | <b>(10)</b>                  | -                             |
| Dividendes versés   | <b>(444)</b>                   | (479)                         | <b>(891)</b>                 | (896)                         |
| Produit net tiré de l'émission d'actions privilégiées   | -                              | 615                           | -                            | 1 497                         |
| <b>Flux de trésorerie nets de financement</b>   | <b>6 534</b>                   | (3 385)                       | <b>18 913</b>                | 8 557                         |
| <b>Flux de trésorerie d'investissement</b>  |                                |                               |                              |                               |
| Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques  | <b>1 115</b>                   | 3 390                         | <b>(2 940)</b>               | 1 985                         |
| Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance   |                                |                               |                              |                               |
| Achats  | <b>(23 998)</b>                | (22 176)                      | <b>(40 584)</b>              | (49 082)                      |
| Produit tiré des échéances  | <b>11 411</b>                  | 2 351                         | <b>18 167</b>                | 11 892                        |
| Produit tiré des ventes   | <b>7 155</b>                   | 8 420                         | <b>13 148</b>                | 16 236                        |
| Variation nette des prêts, déduction faite des titrisations   | <b>(3 028)</b>                 | (9 970)                       | <b>(6 790)</b>               | (26 741)                      |
| Produit tiré des titrisations de prêts ( <b>Note 5</b> )  | <b>4 600</b>                   | 6 585                         | <b>6 919</b>                 | 14 858                        |
| Achats nets de locaux, matériel et mobilier   | <b>(33)</b>                    | (78)                          | <b>(59)</b>                  | (586)                         |
| Valeurs mobilières prises en pension  | <b>(4 606)</b>                 | 5 896                         | <b>(9 344)</b>               | 11 614                        |
| Trésorerie nette acquise dans le cadre d'acquisitions ( <b>Note 6</b> )   | <b>899</b>                     | -                             | <b>899</b>                   | -                             |
| <b>Flux de trésorerie nets d'investissement</b>   | <b>(6 485)</b>                 | (5 582)                       | <b>(20 584)</b>              | (19 824)                      |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie   | <b>(76)</b>                    | (46)                          | <b>(94)</b>                  | (15)                          |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>  | <b>148</b>                     | (224)                         | <b>215</b>                   | 109                           |
| Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines ( <b>Note 1</b> )   | -                              | (189)                         | -                            | (189)                         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période  | <b>2 481</b>                   | 2 850                         | <b>2 414</b>                 | 2 517                         |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période, représentés par l'encaisse et les montants à recevoir de banques</b> | <b>2 629 \$</b>                | 2 437 \$                      | <b>2 629 \$</b>              | 2 437 \$                      |
| <b>Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie</b>  |                                |                               |                              |                               |
| Montant des intérêts payés au cours de la période   | <b>1 381 \$</b>                | 1 943 \$                      | <b>3 091 \$</b>              | 5 143 \$                      |
| Montant des impôts sur les bénéfices payés (remboursés) au cours de la période  | <b>289</b>                     | (880)                         | <b>768</b>                   | (878)                         |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

Certains chiffres correspondants ont aussi été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée. Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES (NON VÉRIFIÉ)

---

### Note 1 : SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

---

#### MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et sont présentés selon les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers consolidés vérifiés du Groupe Financier Banque TD (GFBTD ou la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (les états financiers consolidés de 2009). Selon les PCGR, des informations additionnelles sont requises pour les états financiers annuels et, par conséquent, les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés de 2009 et les notes y afférentes figurant aux pages 93 à 143 du rapport annuel 2009 de la Banque et les passages ombragés du rapport de gestion annuel inclus aux pages 69 à 77 du rapport annuel 2009 de la Banque. Certaines informations sont présentées dans le rapport de gestion annuel selon les PCGR et tel qu'il est mentionné à la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport. Ces informations sont ombragées dans le rapport de gestion et font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Les états financiers consolidés intermédiaires contiennent tous les rajustements qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes présentées. Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

##### ***Modification de la comptabilisation des instruments financiers – Titres de créance classés comme prêts et prêts classés comme détenus à des fins de transaction***

En août 2009, le Conseil des normes comptables (CNC) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et le chapitre 3025, «Prêts douteux», du *Manuel de l'ICCA* (les modifications de 2009). Par suite des modifications, la Banque a reclassé certains titres de créance disponibles à la vente dans la catégorie des prêts avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> novembre 2008 d'après leur coût après amortissement à cette date. De plus, la Banque a reclassé dans les prêts des titres classés comme détenus jusqu'à leur échéance qui n'avaient pas de prix coté sur un marché actif, et a reclassé comme détenus à des fins de transaction des prêts qu'elle avait l'intention de vendre immédiatement ou dans un avenir proche.

Se reporter à la note 1a) du rapport annuel 2009 de la Banque qui contient une description des modifications de 2009 et de leur incidence sur les états financiers intermédiaires déjà publiés.

##### ***Alignement de la période de présentation des entités américaines***

En date du 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A., qui mène présentement ses activités sous la bannière TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a été alignée sur la période de présentation de la Banque afin d'éliminer le décalage de un mois dans la présentation de l'information financière. Avant le 30 avril 2009, la période de présentation de TD Bank, N.A. était incluse dans les états financiers de la Banque avec un décalage de un mois. D'après le chapitre 1506 du *Manuel de l'ICCA*, «Modifications comptables», cet alignement est considéré comme une modification de convention comptable. Les résultats de TD Bank, N.A. pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 avril 2010 ont donc été inclus dans les résultats de la Banque pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 avril 2010. L'incidence de l'élimination du décalage de un mois résultant de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines a été incluse directement dans les bénéfices non répartis, sans incidence sur l'état des résultats consolidé.

#### MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

##### ***Transition aux Normes internationales d'information financière***

Le CNC a confirmé que les PCGR du Canada pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront avec les Normes internationales d'information financière (IFRS). Pour la Banque, les IFRS entreront en vigueur pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, selon les IFRS. La Banque évalue l'incidence sur ses états financiers consolidés de l'adoption des IFRS au premier trimestre de 2012.

### Note 2 : VALEURS MOBILIÈRES

---

#### Baisse de valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente

La valeur comptable des valeurs mobilières disponibles à la vente est ramenée à leur juste valeur au besoin pour refléter une baisse de valeur durable. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, la Banque a constaté des pertes de valeur considérées comme durables de 1 million de dollars et de 3 millions de dollars respectivement (98 millions de dollars et 311 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009) sur des valeurs mobilières disponibles à la vente. Ces pertes de valeur ne sont aucunement liées aux titres de créance du portefeuille reclassé décrit ci-après pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (pertes de valeur de 34 millions de dollars et de 85 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009, principalement compensées par des gains sur la protection de crédit détenue, lesquels ont été comptabilisés dans les autres revenus).

**Reclassement de certains titres de créance**

Comme il est décrit plus explicitement à la note 1 des rapports annuels 2009 et 2008, par suite de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction et a reclassé ces titres dans la catégorie disponibles à la vente en date du 1<sup>er</sup> août 2008, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et du chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», du *Manuel de l'ICCA*.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la juste valeur des titres de créance détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés dans la catégorie disponibles à la vente s'établissait à 6 979 millions de dollars. De plus, à la date du reclassement, ces titres de créance comportaient un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 6,99 % et des flux de trésorerie recouvrables prévus, sur une base non actualisée, de 9 732 millions de dollars. La juste valeur des titres de créance reclassés était de 4 902 millions de dollars au 30 avril 2010 (5 963 millions de dollars au 31 octobre 2009). Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, un revenu d'intérêts net respectif de 62 millions de dollars et de 132 millions de dollars après impôts (108 millions de dollars et 214 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009) a été comptabilisé à l'égard des titres de créance reclassés. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, l'augmentation de la juste valeur respective de 17 millions de dollars et de 67 millions de dollars après impôts (augmentation de la juste valeur de 236 millions de dollars et de 171 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009) à l'égard de ces valeurs mobilières a été constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance, les variations de la juste valeur de ces titres de créance auraient été incluses dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une augmentation du bénéfice net de 17 millions de dollars et de 67 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010 (augmentation de 236 millions de dollars et de 171 millions de dollars après impôts respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009). Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2010, des titres de créance reclassés dont la juste valeur était de 324 millions de dollars et de 791 millions de dollars respectivement (321 millions de dollars et 469 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009) ont été vendus ou sont venus à échéance.

Le tableau suivant présente les gains et les pertes latents sur les valeurs mobilières aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009.

**Gains et pertes latents sur les valeurs mobilières**

(en millions de dollars canadiens)

|   | 30 avril 2010                    |                           |                              |                   | 31 octobre 2009                  |                           |                              |                  |
|---|----------------------------------|---------------------------|------------------------------|-------------------|----------------------------------|---------------------------|------------------------------|------------------|
|   | Coût/après<br>amortis-<br>sement | Gains<br>bruts<br>latents | Pertes<br>brutes<br>latentes | Juste<br>valeur   | Coût/après<br>amortis-<br>sement | Gains<br>bruts<br>latents | Pertes<br>brutes<br>latentes | Juste<br>valeur  |
| <b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Fédéral   | 12 103 \$                        | 5 \$                      | 6 \$                         | 12 102 \$         | 10 872 \$                        | 9 \$                      | – \$                         | 10 881 \$        |
| Provinces   | 362                              | 6                         | 1                            | 367               | 368                              | 12                        | –                            | 380              |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 6 901                            | 92                        | 42                           | 6 951             | 6 676                            | 102                       | 47                           | 6 731            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 10 358                           | 161                       | 9                            | 10 510            | 10 712                           | 125                       | 21                           | 10 816           |
| Titres adossés à des créances hypothécaires   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Résidentiel   | 24 859                           | 788                       | 486                          | 25 161            | 19 016                           | 385                       | 256                          | 19 145           |
|   | 54 583                           | 1 052                     | 544                          | 55 091            | 47 644                           | 633                       | 324                          | 47 953           |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Titres adossés à des créances mobilières  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 17 845                           | 559                       | 59                           | 18 345            | 12 010                           | 104                       | 54                           | 12 060           |
| Obligations de sociétés et autres   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 14 800                           | 208                       | 12                           | 14 996            | 16 422                           | 532                       | 4                            | 16 950           |
|   | 32 645                           | 767                       | 71                           | 33 341            | 28 432                           | 636                       | 58                           | 29 010           |
| <b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>1</sup></b>                                    |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 4 643                            | 314                       | 55                           | 4 902             | 5 787                            | 299                       | 123                          | 5 963            |
| <b>Titres de participation</b>  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Actions privilégiées  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 360                              | 45                        | 18                           | 387               | 370                              | 49                        | 30                           | 389              |
| Actions ordinaires  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 1 538                            | 336                       | 24                           | 1 850             | 1 509                            | 317                       | 71                           | 1 755            |
|   | 1 898                            | 381                       | 42                           | 2 237             | 1 879                            | 366                       | 101                          | 2 144            |
| <b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente<sup>2</sup></b>  | <b>93 769 \$</b>                 | <b>2 514 \$</b>           | <b>712 \$</b>                | <b>95 571 \$</b>  | <b>83 742 \$</b>                 | <b>1 934 \$</b>           | <b>606 \$</b>                | <b>85 070 \$</b> |
| <b>Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Fédéral   | 164 \$                           | – \$                      | – \$                         | 164 \$            | 399 \$                           | – \$                      | – \$                         | 399 \$           |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 691                              | –                         | –                            | 691               | 1 358                            | 34                        | –                            | 1 392            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 7 520                            | 236                       | 10                           | 7 746             | 7 267                            | 187                       | 1                            | 7 453            |
|   | 8 375                            | 236                       | 10                           | 8 601             | 9 024                            | 221                       | 1                            | 9 244            |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
| Autres émetteurs  |                                  |                           |                              |                   |                                  |                           |                              |                  |
|   | 592                              | 9                         | 1                            | 600               | 638                              | 15                        | –                            | 653              |
|   | 592                              | 9                         | 1                            | 600               | 638                              | 15                        | –                            | 653              |
| <b>Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance</b>  | <b>8 967</b>                     | <b>245</b>                | <b>11</b>                    | <b>9 201</b>      | <b>9 662</b>                     | <b>236</b>                | <b>1</b>                     | <b>9 897</b>     |
| <b>Total des valeurs mobilières</b>   | <b>102 736 \$</b>                | <b>2 759 \$</b>           | <b>723 \$</b>                | <b>104 772 \$</b> | <b>93 404 \$</b>                 | <b>2 170 \$</b>           | <b>607 \$</b>                | <b>94 967 \$</b> |

<sup>1</sup> Inclut la juste valeur des valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement au 30 avril 2010 de 16 millions de dollars (38 millions de dollars au 31 octobre 2009) et des autres titres de créance au 30 avril 2010 de 4 886 millions de dollars (5 925 millions de dollars au 31 octobre 2009).

<sup>2</sup> Au 30 avril 2010, certaines valeurs mobilières dans le portefeuille de titres disponibles à la vente d'une valeur comptable de 2 120 millions de dollars (2 242 millions de dollars au 31 octobre 2009) n'avaient pas de prix cotés et étaient comptabilisées au coût. La juste valeur de ces valeurs mobilières s'établissait à 2 384 millions de dollars (2 471 millions de dollars au 31 octobre 2009) et est incluse dans le tableau ci-dessus.



**Note 3 : PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES ET PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX**

**Provision pour pertes sur créances**

La Banque maintient une provision qu'elle considère comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé intermédiaire ou qui sont hors bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur prêts, qui comprend la provision pour les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, les cartes de crédit, les prêts aux entreprises et aux gouvernements ainsi que les titres de créance classés comme prêts, est déduite des prêts au bilan consolidé intermédiaire. La provision pour pertes sur créances pour les instruments hors bilan, qui est liée à certaines garanties, lettres de crédit et lignes de crédit non utilisées, est comptabilisée dans les autres passifs.

La variation de la provision pour pertes sur créances de la Banque pour les trois mois terminés les 30 avril 2010, 31 octobre 2009 et 30 avril 2009 est présentée dans le tableau suivant.

**Provision pour pertes sur créances**

(en millions de dollars canadiens)

|   | 30 avril 2010          |                      |                 | 31 octobre 2009        |                      |                 | 30 avril 2009 <sup>1</sup> |                      |                 |
|---|------------------------|----------------------|-----------------|------------------------|----------------------|-----------------|----------------------------|----------------------|-----------------|
|   | Provisions spécifiques | Provisions générales | Total           | Provisions spécifiques | Provisions générales | Total           | Provisions spécifiques     | Provisions générales | Total           |
| Provision pour pertes sur créances au début de la période                     | 606 \$                 | 2 125 \$             | 2 731 \$        | 536 \$                 | 1 996 \$             | 2 532 \$        | 386 \$                     | 1 596 \$             | 1 982 \$        |
| Incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines | -                      | -                    | -               | -                      | -                    | -               | 22                         | 29                   | 51              |
| Provision pour pertes sur créances Radiations                                 | 482                    | (117)                | 365             | 417                    | 104                  | 521             | 421                        | 351                  | 772             |
| Recouvrements   | (456)                  | -                    | (456)           | (439)                  | -                    | (439)           | (334)                      | -                    | (334)           |
| Écart de conversion et autres rajustements                                    | 37                     | -                    | 37              | 32                     | -                    | 32              | 25                         | -                    | 25              |
|   | (19)                   | (56)                 | (75)            | 12                     | (19)                 | (7)             | (3)                        | (6)                  | (9)             |
| <b>Provision pour pertes sur créances à la fin de la période</b>              | <b>650 \$</b>          | <b>1 952 \$</b>      | <b>2 602 \$</b> | <b>558 \$</b>          | <b>2 081 \$</b>      | <b>2 639 \$</b> | <b>517 \$</b>              | <b>1 970 \$</b>      | <b>2 487 \$</b> |
| Composée de :   |                        |                      |                 |                        |                      |                 |                            |                      |                 |
| Provisions pour pertes sur prêts  | 650 \$                 | 1 668 \$             | 2 318 \$        | 558 \$                 | 1 810 \$             | 2 368 \$        | 517 \$                     | 1 708 \$             | 2 225 \$        |
| Provision pour pertes sur créances liée aux instruments hors bilan            | -                      | 284                  | 284             | -                      | 271                  | 271             | -                          | 262                  | 262             |
| <b>Provision pour pertes sur créances à la fin de la période</b>              | <b>650 \$</b>          | <b>1 952 \$</b>      | <b>2 602 \$</b> | <b>558 \$</b>          | <b>2 081 \$</b>      | <b>2 639 \$</b> | <b>517 \$</b>              | <b>1 970 \$</b>      | <b>2 487 \$</b> |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

Les prêts qui sont assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la Federal Deposit Insurance Corporation («FDIC») sont considérés comme étant des prêts couverts par la FDIC. Les pertes sur créances liées aux prêts couverts par la FDIC sont déterminées déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Au 30 avril 2010, l'encours des prêts couverts et le montant prévu à recevoir de la FDIC s'établissaient à respectivement 1,97 milliard de dollars et 266 millions de dollars. Les prêts acquis et les actifs compensatoires connexes sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Aucune provision pour pertes sur créances n'a été comptabilisée à la date d'acquisition étant donné que les pertes sur créances ont été prises en compte dans le calcul de la juste valeur. Les prêts douteux acquis ne seront pas présentés comme des prêts douteux aussi longtemps que les flux de trésorerie prévus continuent d'équivaloir aux montants prévus au moment de l'acquisition ou de les dépasser.

**Prêts en souffrance mais non douteux**

Un prêt est classé comme en souffrance lorsqu'un emprunteur a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat, y compris le délai de grâce, le cas échéant. Le délai de grâce représente le délai additionnel accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel un emprunteur peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance. Le délai de grâce varie en fonction du type de produit et de l'emprunteur. Les titres de créance classés comme prêts sont considérés en souffrance aux termes du contrat lorsque les flux de trésorerie réels sont inférieurs à ceux qui étaient prévus au moment de l'acquisition. Au 30 avril 2010, aucun titre de créance classé comme prêt n'était en souffrance mais non douteux.

Le tableau suivant présente de l'information sur le classement chronologique des prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009, et ces montants ne tiennent pas compte en général des prêts visés par le délai de grâce accordé. Même si le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis peut accorder jusqu'à 15 jours de grâce, au 30 avril 2010, 1,4 milliard de dollars (1,4 milliard de dollars au 31 octobre 2009) de prêts du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis étaient en souffrance depuis 15 jours ou moins, lesquels sont inclus dans la catégorie 1 jour à 30 jours dans le tableau ci-après.

**Prêts en souffrance mais non douteux**

(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril 2010                    |                  |                  |                 |                      |                  |                  |                 | Aux<br>31 octobre 2009 |  |
|--|----------------------------------|------------------|------------------|-----------------|----------------------|------------------|------------------|-----------------|------------------------|--|
|  | 1 jour à<br>30 jours             | 31 à<br>60 jours | 61 à<br>89 jours | Total           | 1 jour à<br>30 jours | 31 à<br>60 jours | 61 à<br>89 jours | Total           |                        |  |
|  | Prêts hypothécaires résidentiels | 790 \$           | 347 \$           | 65 \$           | 1 202 \$             | 861 \$           | 387 \$           | 67 \$           | 1 315 \$               |  |
| Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers | 3 614                            | 558              | 152              | 4 324           | 3 600                | 627              | 163              | 4 390           |                        |  |
| Cartes de crédit   | 325                              | 74               | 46               | 445             | 355                  | 79               | 49               | 483             |                        |  |
| Prêts aux entreprises et aux gouvernements               | 1 492                            | 321              | 194              | 2 007           | 2 248                | 517              | 200              | 2 965           |                        |  |
| <b>Total</b>   | <b>6 221 \$</b>                  | <b>1 300 \$</b>  | <b>457 \$</b>    | <b>7 978 \$</b> | <b>7 064 \$</b>      | <b>1 610 \$</b>  | <b>479 \$</b>    | <b>9 153 \$</b> |                        |  |

**Note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR**

Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable, si les actifs ou les passifs répondent au moins à un des critères énoncés à la note 4 afférente aux états financiers annuels de 2009 ou si les actifs ou les passifs sont désignés comme tels par la Banque à leur comptabilisation initiale.

La juste valeur totale des valeurs mobilières désignées comme disponibles à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 2 614 millions de dollars au 30 avril 2010 (3 236 millions de dollars au 31 octobre 2009). Ces valeurs mobilières sont comptabilisées dans les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction au bilan consolidé intermédiaire.

La juste valeur totale des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur était de 138 millions de dollars au 30 avril 2010 (210 millions de dollars au 31 octobre 2009). Ces prêts sont comptabilisés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements au bilan consolidé intermédiaire.

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, le revenu (la perte) représentant la variation nette de la juste valeur des actifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'est élevé respectivement à (34) millions de dollars et (13) millions de dollars (267 millions de dollars et 335 millions de dollars respectivement pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009). Le revenu provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur est principalement annulé par les variations de la juste valeur des dérivés utilisés comme couverture économique de ces actifs et est comptabilisé dans les autres revenus à l'état des résultats consolidé intermédiaire.

**Note 5 : TITRISATIONS DE PRÊTS**

La Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés. Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Activités de titrisation**

(en millions de dollars canadiens)

|   | 30 avril 2010                    |                        |                                 |          | Trois mois terminés les<br>30 avril 2009 |                        |                                 |           |
|---|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|----------|--|------------------------|---------------------------------|-----------|
|   | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total    | Prêts hypothécaires résidentiels         | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total     |
|   | Produit brut                     | 4 690 \$               | 899 \$                          | 52 \$    | 5 641 \$                                 | 6 585 \$               | 644 \$                          | – \$      |
| Droits conservés                                  | 172                              | 20                     | 1                               | 193      | 290                                      | –                      | –                               | 290       |
| Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés | 203                              | 15                     | –                               | 218      | 98                                       | 17                     | –                               | 115       |
|   | 30 avril 2010                    |                        |                                 |          | Six mois terminés les<br>30 avril 2009   |                        |                                 |           |
|   | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total    | Prêts hypothécaires résidentiels         | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total     |
| Produit brut                                      | 7 252 \$                         | 2 316 \$               | 74 \$                           | 9 642 \$ | 14 858 \$                                | 1 723 \$               | – \$                            | 16 581 \$ |
| Droits conservés                                  | 283                              | 47                     | 1                               | 331      | 566                                      | 2                      | –                               | 568       |
| Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés | 394                              | 34                     | –                               | 428      | 171                                      | 38                     | 1                               | 210       |

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé intermédiaire de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Gains (pertes) de titrisation et revenu sur les droits conservés**

(en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril 2010                    |                        |                                 |               | Trois mois terminés les<br>30 avril 2009 |                        |                                 |               |
|--|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|---------------|--|------------------------|---------------------------------|---------------|
|  | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total         | Prêts hypothécaires résidentiels         | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total         |
| Gain à la vente                              | 69 \$                            | 20 \$                  | (1) \$                          | 88 \$         | 157 \$                                   | – \$                   | – \$                            | 157 \$        |
| Revenu sur les droits conservés <sup>1</sup> | 32                               | 3                      | –                               | 35            | 22                                       | 5                      | –                               | 27            |
| <b>Total</b>                                 | <b>101 \$</b>                    | <b>23 \$</b>           | <b>(1) \$</b>                   | <b>123 \$</b> | <b>179 \$</b>                            | <b>5 \$</b>            | <b>– \$</b>                     | <b>184 \$</b> |

|  | 30 avril 2010                    |                        |                                 |               | Six mois terminés les<br>30 avril 2009 |                        |                                 |               |
|--|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|---------------|--|------------------------|---------------------------------|---------------|
|  | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total         | Prêts hypothécaires résidentiels       | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Total         |
| Gain à la vente                              | 124 \$                           | 47 \$                  | (1) \$                          | 170 \$        | 179 \$                                 | 2 \$                   | – \$                            | 181 \$        |
| Revenu sur les droits conservés <sup>1</sup> | 75                               | 10                     | –                               | 85            | 50                                     | 10                     | –                               | 60            |
| <b>Total</b>                                 | <b>199 \$</b>                    | <b>57 \$</b>           | <b>(1) \$</b>                   | <b>255 \$</b> | <b>229 \$</b>                          | <b>12 \$</b>           | <b>– \$</b>                     | <b>241 \$</b> |

<sup>1</sup> Le revenu sur les droits conservés exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés provenant des variations de juste valeur sont comptabilisés dans le revenu de négociation.

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés à la date des activités de titrisation.

**Principales hypothèses**

|  | 2010                             |                        |                                 | 2009                             |                        |                                 |
|--|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|----------------------------------|------------------------|---------------------------------|
|  | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux | Prêts hypothécaires résidentiels | Prêts aux particuliers | Prêts hypothécaires commerciaux |
| Taux des remboursements anticipés <sup>1</sup> | 18,9 %                           | 4,8 %                  | – %                             | 18,6 %                           | 5,3 %                  | 5,2 %                           |
| Marge excédentaire                             | 1,7                              | 1,6                    | 0,3                             | 1,2                              | 0,3                    | 1,0                             |
| Taux d'actualisation                           | 3,7                              | 3,6                    | 4,8                             | 3,1                              | 3,4                    | 6,2                             |
| Pertes sur créances prévues <sup>2</sup>       | –                                | –                      | –                               | –                                | –                      | 0,1                             |

<sup>1</sup> Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit garantis et un taux de remboursement anticipé annuel pour les prêts en dollars américains.

<sup>2</sup> Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 1 041 millions de dollars (644 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009). Le produit des nouvelles titrisations a été de 4 600 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2010 (6 585 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009). Au cours des six mois terminés le 30 avril 2010, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 2 723 millions de dollars (1 723 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009). Le produit des nouvelles titrisations a été de 6 919 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2010 (14 858 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

**Note 6 : ACQUISITIONS**

**Riverside National Bank of Florida, First Federal Bank of North Florida et AmericanFirst Bank**

Le 16 avril 2010, la Banque a acquis certains actifs et pris en charge certains passifs de la Riverside National Bank of Florida («Riverside»), de la First Federal Bank of North Florida («First Federal») et d’AmericanFirst Bank («AmericanFirst») dans le cadre d’opérations assistées par la FDIC. En outre, la Banque a conclu des accords de partage des pertes avec la FDIC, qui stipulent que la FDIC assume une partie des pertes sur prêts et sur certains actifs immobiliers. Aux termes des accords de partage des pertes, la FDIC rembourse à la Banque 50 % des pertes jusqu’à concurrence d’un seuil établi pour chaque banque (449 millions de dollars pour Riverside, 59 millions de dollars pour First Federal et 18 millions de dollars pour AmericanFirst) et 80 % des pertes subséquentes. Les accords de partage des pertes ont une durée de dix ans à compter de la date d’acquisition pour les prêts hypothécaires sur les résidences unifamiliales et de cinq ans (plus 3 ans dans les cas où seuls des recouvrements sont partagés) pour les autres prêts et les actifs immobiliers. Au 16 avril 2010, les actifs compensatoires qui représentent le montant devant être remboursé par la FDIC s’établissaient à 266 millions de dollars. À la fin de la période de partage des pertes, la Banque pourrait devoir verser un montant à la FDIC selon les pertes réelles engagées par rapport à l’estimation des pertes intrinsèques faite par la FDIC, telle qu’elle est définie dans les accords de partage de pertes.

L’acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l’acquisition. Les résultats de Riverside, de First Federal et d’AmericanFirst à compter de la date d’acquisition jusqu’au 30 avril 2010 ont été inclus dans les résultats consolidés de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010. Les résultats sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. L’acquisition a ajouté au bilan consolidé de la Banque un montant net de 899 millions de dollars de trésorerie et d’équivalents de trésorerie; 1,97 milliard de dollars de prêts; 36 millions de dollars d’actifs incorporels identifiables; 1,01 milliard de dollars d’autres actifs; 3,3 milliards de dollars de dépôts et 811 millions de dollars d’autres passifs. La juste valeur estimative des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date d’acquisition et les remboursements connexes en vertu des accords de partage des pertes. L’excédent de la juste valeur des actifs identifiables acquis sur les passifs pris en charge d’environ 196 millions de dollars a été attribué à l’écart d’acquisition. La répartition du prix d’achat est susceptible de faire l’objet de rajustements à mesure que la Banque termine l’évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

**The South Financial Group, Inc.**

Le 17 mai 2010, la Banque a annoncé la signature d’une entente définitive avec The South Financial Group, Inc. (South Financial) selon laquelle la Banque acquerra la totalité des actions ordinaires en circulation de South Financial pour environ 61 millions de dollars au comptant ou en actions ordinaires de la Banque. Immédiatement avant la clôture de la transaction, le département du Trésor des États-Unis vendra à la Banque ses actions privilégiées de South Financial et les bons de souscription associés acquis dans le cadre du Capital Purchase Program du département du Trésor, et libérera tous les dividendes accumulés et non versés sur ces actions pour une contrepartie totale au comptant d’environ 130,6 millions de dollars. La transaction est conditionnelle à l’obtention de l’approbation des actionnaires de South Financial et des approbations réglementaires. La transaction devrait être conclue au troisième trimestre de l’exercice 2010.

**Note 7 : INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS**

Comptabilité de couverture

Le tableau suivant présente les résultats de la comptabilité de couverture pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Résultats de la comptabilité de couverture**

(en millions de dollars canadiens)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |               | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|--|--------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
|  | <b>30 avril 2010</b>           | 30 avril 2009 | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| <b>Couvertures de la juste valeur</b>                              |                                |               |                              |               |
| Gain net (perte nette) découlant de l’inefficacité des couvertures | <b>(2,1) \$</b>                | 2,7 \$        | <b>(6,3) \$</b>              | 19,8 \$       |
| <b>Couvertures de flux de trésorerie</b>                           |                                |               |                              |               |
| Gain net (perte nette) découlant de l’inefficacité des couvertures | <b>4,3 \$</b>                  | (4,7) \$      | <b>5,4 \$</b>                | (4,6) \$      |

Les tranches des gains (pertes) sur dérivés qui ont été exclues de l’évaluation de l’efficacité des couvertures relativement aux activités de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie sont comptabilisées dans les autres revenus à l’état des résultats consolidé intermédiaire. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, les montants qui ont été exclus de l’évaluation de l’efficacité des couvertures ont représenté une perte de respectivement 29 millions de dollars et de 53 millions de dollars. Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009, ces montants n’ont pas été importants. Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2010, aucun engagement ferme n’a cessé d’être admissible à titre de couverture.

Au 30 avril 2010, la Banque prévoyait que des pertes nettes d’environ 13 millions de dollars déjà constatées dans les autres éléments du résultat étendu seront reclassées dans le résultat net au cours des douze prochains mois. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs découlant des opérations prévues est de 29 ans. Au cours des six mois terminés le 30 avril 2010, toutes les opérations prévues dans les relations de couverture de flux de trésorerie ont été réalisées.

## Note 8 : JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

---

Certains instruments financiers sont portés au bilan consolidé intermédiaire à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières et les prêts détenus dans le portefeuille de négociation, les valeurs mobilières et prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

### CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas toutefois, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions effectuées sur des marchés courants observables pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation qui comprend des intrants provenant de marchés observables et qui donnera ainsi lieu à un gain de comptabilisation initiale, lequel sera comptabilisé dans les résultats au moment de la comptabilisation initiale de l'instrument. Le gain de comptabilisation initiale est la différence entre la juste valeur établie d'après une technique d'évaluation qui comprend des intrants provenant de marchés observables et la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale représentée par le prix de transaction. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des intrants sur des marchés non observables pour évaluer un instrument, ce dernier est d'abord évalué au prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur.

Après la constatation initiale, la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont cotés sur des marchés actifs est fondée sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque l'instrument n'est pas coté sur un marché actif, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des intrants provenant de marchés observables. Ces techniques comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix sur des marchés observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché. En ce qui concerne certains instruments financiers, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation utilisant des intrants de marchés non observables.

Certains facteurs tels que l'écart acheteur-vendeur, le profil de crédit, les paramètres des intrants et l'incertitude du modèle sont pris en compte, s'il y a lieu, lorsque la juste valeur est calculée au moyen de techniques d'évaluation.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier ou il est éteint.

La direction confirme que les estimations de la juste valeur sont raisonnables selon un processus suivi d'obtention de divers prix et intrants de marchés externes et l'application constante de modèles d'évaluation sur une certaine période, et les contrôles et processus sur la durée du processus d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels de contrats.

### *Hiérarchie des justes valeurs*

Le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA* précise les informations à fournir selon une hiérarchie d'évaluation de la juste valeur à trois niveaux en fonction de la fiabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date d'évaluation. Les trois niveaux se définissent comme suit :

**Niveau 1** : La juste valeur est fondée sur les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Les actifs et les passifs du niveau 1 comprennent généralement les titres de créance, les titres de participation et les contrats de dérivés négociés sur un marché actif, de même que certains bons du Trésor canadiens et américains et d'autres titres adossés à des actifs hypothécaires émis par des gouvernements et des organismes canadiens ou américains très liquides et activement négociés sur des marchés hors cote.

**Niveau 2** : La juste valeur repose sur des données observables autres que les prix du niveau 1, tels que les prix cotés d'actifs ou de passifs semblables (non identiques) sur des marchés actifs, les prix cotés d'actifs ou de passifs identiques sur des marchés inactifs, et d'autres données observables ou pouvant être corroborées par des données de marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs. Les actifs et les passifs du niveau 2 comprennent les titres de créance ayant un prix coté qui sont négociés moins souvent que les instruments cotés en Bourse, et les contrats de dérivés dont la valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation utilisant des données observables sur le marché ou pouvant être dérivées essentiellement des données observables sur le marché ou corroborées par ces dernières. Cette catégorie comprend généralement les titres émis par des gouvernements canadiens et américains, les titres de créance adossés à des actifs hypothécaires émis par des organismes canadiens ou américains, les titres de créance de sociétés, certains contrats de dérivés et certains dépôts détenus à des fins de transaction.

**Niveau 3** : La juste valeur est fondée sur des données non observables soutenues par peu ou pas d'activité sur le marché et qui influent largement sur la juste valeur des actifs ou des passifs. Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur sont initialement évalués à leur prix de transaction, qui est considéré comme la meilleure estimation de la juste valeur. Après l'évaluation initiale, la juste valeur des actifs et des passifs du niveau 3 est établie à l'aide de modèles d'évaluation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou de techniques similaires. Cette catégorie comprend généralement des droits conservés et certains contrats de dérivés.

Les tableaux ci-après présentent le sommaire du classement dans les niveaux de la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur de chaque actif et passif financier évalué à la juste valeur aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009.

**Actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Au</i>            |                  |                 |                  |
|---|----------------------|------------------|-----------------|------------------|
|   | <b>30 avril 2010</b> |                  |                 |                  |
|   | <b>Niveau 1</b>      | <b>Niveau 2</b>  | <b>Niveau 3</b> | <b>Total</b>     |
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>  |                      |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction<sup>1</sup></b>  |                      |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                      |                  |                 |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                      |                  |                 |                  |
| Fédéral   | 2 974 \$             | 6 126 \$         | – \$            | 9 100 \$         |
| Provinces   | 1                    | 2 873            | 10              | 2 884            |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains | –                    | 7 297            | 40              | 7 337            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  | –                    | 4 954            | 2               | 4 956            |
| Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel   | –                    | 1 238            | –               | 1 238            |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                      |                  |                 |                  |
| Émetteurs canadiens   | 19                   | 3 059            | 60              | 3 138            |
| Autres émetteurs  | –                    | 3 728            | 121             | 3 849            |
| <b>Titres de participation</b>  |                      |                  |                 |                  |
| Actions privilégiées  | 44                   | –                | –               | 44               |
| Actions ordinaires  | 23 073               | 800              | –               | 23 873           |
| <b>Droits conservés</b>   |                      |                  |                 |                  |
|   | –                    | –                | 1 380           | 1 380            |
| <b>Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>  | <b>26 111 \$</b>     | <b>30 075 \$</b> | <b>1 613 \$</b> | <b>57 799 \$</b> |
| <b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  |                      |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                      |                  |                 |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                      |                  |                 |                  |
| Fédéral   | 11 867 \$            | 235 \$           | – \$            | 12 102 \$        |
| Provinces   | –                    | 367              | –               | 367              |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains | –                    | 6 452            | –               | 6 452            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  | 6                    | 10 496           | –               | 10 502           |
| Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel   | –                    | 25 161           | –               | 25 161           |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                      |                  |                 |                  |
| Titres adossés à des créances mobilières  | –                    | 18 345           | –               | 18 345           |
| Obligations de sociétés et autres   | 96                   | 14 867           | 3               | 14 966           |
| <b>Titres de participation</b>  |                      |                  |                 |                  |
| Actions privilégiées  | 121                  | –                | –               | 121              |
| Actions ordinaires  | 131                  | 138              | –               | 269              |
| <b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>                                    |                      |                  |                 |                  |
|   | –                    | 4 773            | 129             | 4 902            |
| <b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  | <b>12 221 \$</b>     | <b>80 834 \$</b> | <b>132 \$</b>   | <b>93 187 \$</b> |
| <b>Prêts<sup>1</sup></b>  | <b>– \$</b>          | <b>386 \$</b>    | <b>20 \$</b>    | <b>406 \$</b>    |
| <b>Dérivés</b>  | <b>526</b>           | <b>40 375</b>    | <b>863</b>      | <b>41 764</b>    |
| <b>PASSIFS FINANCIERS</b>   |                      |                  |                 |                  |
| <b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>   | <b>– \$</b>          | <b>29 585 \$</b> | <b>1 132 \$</b> | <b>30 717 \$</b> |
| <b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>   | <b>7 612</b>         | <b>13 316</b>    | <b>–</b>        | <b>20 928</b>    |
| <b>Dérivés</b>  | <b>465</b>           | <b>42 785</b>    | <b>1 271</b>    | <b>44 521</b>    |

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières et les prêts détenus à des fins de transaction comprennent aussi, respectivement, des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Comprend la juste valeur des valeurs mobilières émises et assurées par un gouvernement de 16 millions de dollars au 30 avril 2010 et d'autres titres de créance de 4 886 millions de dollars au 30 avril 2010.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les six mois terminés le 30 avril 2010.

**Actifs financiers et passifs financiers évalués à la juste valeur selon la hiérarchie pour l'évaluation de la juste valeur**

(en millions de dollars canadiens)

|   |                  |                  |                 | <i>Au</i>        |
|---|------------------|------------------|-----------------|------------------|
|   |                  |                  |                 | 31 octobre 2009  |
|   | Niveau 1         | Niveau 2         | Niveau 3        | Total            |
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>  |                  |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction<sup>1</sup></b>  |                  |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                  |                  |                 |                  |
| Fédéral   | 4 426 \$         | 5 580 \$         | 15 \$           | 10 021 \$        |
| Provinces   | –                | 2 605            | 4               | 2 609            |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains |                  |                  |                 |                  |
|   | 542              | 4 509            | 39              | 5 090            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  |                  |                  |                 |                  |
|   | –                | 2 010            | 4               | 2 014            |
| Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel   |                  |                  |                 |                  |
|   | –                | 1 289            | –               | 1 289            |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Émetteurs canadiens   | 34               | 2 439            | 48              | 2 521            |
| Autres émetteurs  | –                | 6 498            | 312             | 6 810            |
| <b>Titres de participation</b>  |                  |                  |                 |                  |
| Actions privilégiées  | 33               | –                | –               | 33               |
| Actions ordinaires  | 21 818           | 775              | 1               | 22 594           |
| <b>Droits conservés</b>   |                  |                  |                 |                  |
|   | –                | –                | 1 339           | 1 339            |
| <b>Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>  | <b>26 853 \$</b> | <b>25 705 \$</b> | <b>1 762 \$</b> | <b>54 320 \$</b> |
| <b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  |                  |                  |                 |                  |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Obligations des gouvernements canadiens   |                  |                  |                 |                  |
| Fédéral   | 10 679 \$        | 202 \$           | – \$            | 10 881 \$        |
| Provinces   | –                | 380              | –               | 380              |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains |                  |                  |                 |                  |
|   | 6                | 6 166            | –               | 6 172            |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  |                  |                  |                 |                  |
|   | 447              | 10 363           | –               | 10 810           |
| Titres adossés à des créances hypothécaires – résidentiel   |                  |                  |                 |                  |
|   | –                | 19 145           | –               | 19 145           |
| <b>Autres titres de créance</b>   |                  |                  |                 |                  |
| Titres adossés à des créances mobilières  | 97               | 11 963           | –               | 12 060           |
| Obligations de sociétés et autres   | 1 045            | 15 875           | –               | 16 920           |
| <b>Titres de participation</b>  |                  |                  |                 |                  |
| Actions privilégiées  | 111              | –                | –               | 111              |
| Actions ordinaires  | 89               | 68               | –               | 157              |
| <b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction<sup>2</sup></b>                                    |                  |                  |                 |                  |
|   | –                | 5 795            | 168             | 5 963            |
| <b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  | <b>12 474 \$</b> | <b>69 957 \$</b> | <b>168 \$</b>   | <b>82 599 \$</b> |
| <b>Prêts<sup>1</sup></b>  | <b>– \$</b>      | <b>328 \$</b>    | <b>22 \$</b>    | <b>350 \$</b>    |
| <b>Dérivés</b>  | <b>895</b>       | <b>47 399</b>    | <b>1 151</b>    | <b>49 445</b>    |
| <b>PASSIFS FINANCIERS</b>   |                  |                  |                 |                  |
| <b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>   | <b>– \$</b>      | <b>34 479 \$</b> | <b>940 \$</b>   | <b>35 419 \$</b> |
| <b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>   |                  |                  |                 |                  |
|   | 6 741            | 10 892           | 8               | 17 641           |
| <b>Dérivés</b>  | <b>885</b>       | <b>45 585</b>    | <b>1 682</b>    | <b>48 152</b>    |

<sup>1</sup> Les valeurs mobilières et les prêts détenus à des fins de transaction comprennent aussi, respectivement, des valeurs mobilières et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

<sup>2</sup> Comprend la juste valeur des valeurs mobilières émises et assurées par un gouvernement de 38 millions de dollars au 31 octobre 2009 et d'autres titres de créance de 5 925 millions de dollars au 31 octobre 2009.

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement sommaire de tous les actifs et passifs qui sont évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables importantes (niveau 3) pour les six mois terminés le 30 avril 2010.

**Rapprochement des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur (évaluation de niveau 3)**

(en millions de dollars canadiens)

|   | Total des gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s |  |  | Activités     |               |                     | Transferts <sup>3</sup> |                  | Juste valeur au 30 avril 2010 | Variation des gains (pertes) latent(e)s sur les instruments encore détenus <sup>4</sup> |
|---|--|--|--|---------------|---------------|---------------------|-------------------------|------------------|-------------------------------|---|
|   | Juste valeur au 1 <sup>er</sup> nov. 2009          | Inclus dans les résultats <sup>1</sup> | Inclus dans les autres éléments du résultat étendu | Achats        | Émissions     | Divers <sup>2</sup> | Au niveau 3             | Hors du niveau 3 |                               |   |
| <b>ACTIFS FINANCIERS</b>  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| <b>Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| Obligations des gouvernements canadiens   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| Fédéral   | 15 \$  | – \$                                   | – \$   | – \$          | – \$          | (15) \$             | – \$                    | – \$             | – \$                          | – \$  |
| Provinces   | 4  | –                                      | –  | 6             | –             | (12)                | 12                      | –                | 10                            | –   |
| Obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains                                   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | 39   | 6                                      | –  | –             | –             | (5)                 | –                       | –                | 40                            | 3   |
| Autres obligations émises et garanties par les gouvernements de l'OCDE  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | 4  | 1                                      | –  | 6             | –             | –                   | –                       | (9)              | 2                             | –   |
| <b>Autres titres de créance</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| Émetteurs canadiens   | 48   | 1                                      | –  | 19            | –             | (68)                | 60                      | –                | 60                            | 3   |
| Autres émetteurs  | 312  | 10                                     | –  | 255           | –             | (345)               | 68                      | (179)            | 121                           | (1)   |
| <b>Titres de participation</b>  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| Actions ordinaires  | 1  | –                                      | –  | 1             | –             | (2)                 | –                       | –                | –                             | –   |
| <b>Droits conservés</b>   | <b>1 339</b>                                       | <b>103</b>                             | <b>–</b>   | <b>–</b>      | <b>335</b>    | <b>(397)</b>        | <b>–</b>                | <b>–</b>         | <b>1 380</b>                  | <b>68</b>   |
| <b>Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction</b>  | <b>1 762 \$</b>                                    | <b>121 \$</b>                          | <b>– \$</b>  | <b>287 \$</b> | <b>335 \$</b> | <b>(844) \$</b>     | <b>140 \$</b>           | <b>(188) \$</b>  | <b>1 613 \$</b>               | <b>73 \$</b>  |
| <b>Valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| <b>Valeurs mobilières émises par un gouvernement ou liées à un gouvernement</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| Obligations de sociétés et autres obligations émises par le gouvernement fédéral des États-Unis, des gouvernements d'États et municipaux et des organismes américains |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | – \$   | – \$                                   | – \$   | – \$          | – \$          | – \$                | 3 \$                    | – \$             | 3 \$                          | – \$  |
| <b>Titres de créance reclassés de la catégorie détenus à des fins de transaction</b>  |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | 168  | 5                                      | (26)   | –             | –             | (18)                | –                       | –                | 129                           | (32)  |
| <b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>  | <b>168 \$</b>                                      | <b>5 \$</b>                            | <b>(26) \$</b>                                     | <b>– \$</b>   | <b>– \$</b>   | <b>(18) \$</b>      | <b>3 \$</b>             | <b>– \$</b>      | <b>132 \$</b>                 | <b>(32) \$</b>  |
| <b>Prêts<sup>5</sup></b>  | <b>22 \$</b>                                       | <b>2 \$</b>                            | <b>– \$</b>  | <b>5 \$</b>   | <b>– \$</b>   | <b>(9) \$</b>       | <b>– \$</b>             | <b>– \$</b>      | <b>20 \$</b>                  | <b>2 \$</b>   |
| <b>PASSIFS FINANCIERS</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
| <b>Dépôts détenus à des fins de transaction</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | 940 \$   | 29 \$                                  | – \$   | – \$          | 248 \$        | (85) \$             | – \$                    | – \$             | 1 132 \$                      | 57 \$   |
| <b>Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert</b>   |  |  |  |               |               |                     |                         |                  |                               |   |
|   | 8  | –                                      | –  | (12)          | –             | –                   | 5                       | (1)              | –                             | –   |
| <b>Dérivés<sup>5</sup></b>  | <b>531</b>   | <b>126</b>                             | <b>–</b>   | <b>(88)</b>   | <b>141</b>    | <b>(301)</b>        | <b>–</b>                | <b>(1)</b>       | <b>408</b>                    | <b>94</b>   |

<sup>1</sup> Les gains (pertes) sur actifs et passifs financiers inclus dans le résultat sont comptabilisés dans les gains nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières, le revenu (la perte) de négociation et les autres revenus dans l'état des résultats consolidé intermédiaire.

<sup>2</sup> Consiste en des ventes et règlements.

<sup>3</sup> La Banque comptabilise les transferts à la fin de la période intermédiaire durant laquelle le transfert a eu lieu.

<sup>4</sup> Les variations des gains (pertes) latent(e)s sur les valeurs mobilières disponibles à la vente sont comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

<sup>5</sup> Comprennent les prêts détenus à des fins de transaction.

<sup>6</sup> Les soldes d'ouverture et de fermeture des actifs dérivés et des passifs dérivés ainsi que le total des gains (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s, les activités et les transferts ont été présentés au montant net dans ce tableau aux fins de la présentation seulement.



Les transferts importants au niveau 3 ou hors de ce niveau présentés dans le tableau ci-dessus sont surtout effectués dans les circonstances suivantes :

- Il y a transfert du niveau 3 au niveau 2 lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des intrants de marché observables importants ou des cours de courtiers qui n'étaient pas observables auparavant.
- Il y a transfert du niveau 2 au niveau 3 d'un instrument lorsque les techniques utilisées pour établir la valeur de l'instrument intègrent des intrants de marché non observables qui étaient auparavant établis selon des techniques d'évaluation faisant appel à des intrants de marché observables importants.

**Note 9 : TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL**

En date du 31 décembre 2009, Fiducie de capital TD (la Fiducie), filiale de la Banque, a racheté la totalité de ses 900 000 titres de fiducie de capital – série 2009 (TD CaTS) en circulation à un prix de rachat de 1 000 \$ la part, majoré de toute distribution non encore versée. Les TD CaTS ont été admis à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque.

**Note 10 : CAPITAL SOCIAL**

Le tableau suivant présente un sommaire des actions émises et en circulation aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009.

**Actions émises et en circulation**

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

|  | 30 avril 2010    |                  | 31 octobre 2009  |                  |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Nombre d'actions | Montant          | Nombre d'actions | Montant          |
| <b>Actions ordinaires</b>  |                  |                  |                  |                  |
| Solde au début de la période   | 858,8            | 15 357 \$        | 810,1            | 13 241 \$        |
| Produit des actions émises à l'exercice d'options sur actions                    | 5,8              | 397              | 4,6              | 247              |
| Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes        | 3,8              | 258              | 8,8              | 451              |
| Produit tiré de l'émission de nouvelles actions                                  | –                | –                | 34,9             | 1 381            |
| Incidence des actions vendues (purchased) à des fins de transaction <sup>1</sup> | (0,2)            | (9)              | 0,4              | 37               |
| <b>Solde à la fin de la période – actions ordinaires</b>                         | <b>868,2</b>     | <b>16 003 \$</b> | <b>858,8</b>     | <b>15 357 \$</b> |
| <b>Actions privilégiées – catégorie A</b>  |                  |                  |                  |                  |
| Série O  | 17,0             | 425 \$           | 17,0             | 425 \$           |
| Série P  | 10,0             | 250              | 10,0             | 250              |
| Série Q  | 8,0              | 200              | 8,0              | 200              |
| Série R  | 10,0             | 250              | 10,0             | 250              |
| Série S  | 10,0             | 250              | 10,0             | 250              |
| Série Y  | 10,0             | 250              | 10,0             | 250              |
| Série AA   | 10,0             | 250              | 10,0             | 250              |
| Série AC   | 8,8              | 220              | 8,8              | 220              |
| Série AE   | 12,0             | 300              | 12,0             | 300              |
| Série AG   | 15,0             | 375              | 15,0             | 375              |
| Série AI   | 11,0             | 275              | 11,0             | 275              |
| Série AK   | 14,0             | 350              | 14,0             | 350              |
| Incidence des actions vendues (achetées) à des fins de transaction <sup>1</sup>  | –                | (1)              | –                | –                |
| <b>Solde à la fin de la période – actions privilégiées</b>                       | <b>135,8</b>     | <b>3 394 \$</b>  | <b>135,8</b>     | <b>3 395 \$</b>  |

<sup>1</sup> Vendues ou acquises par des filiales de la Banque, qui sont des entités de valeurs mobilières réglementées selon le Règlement 92-313 de la Loi sur les banques.

**Note 11 : FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES**

La Banque gère ses fonds propres réglementaires conformément aux lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. La Banque fait appel à plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ces objectifs.

Au cours des six mois terminés le 30 avril 2010, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Le tableau suivant présente la situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009.

**Situation des fonds propres réglementaires**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|   | <i>Aux</i>               |                    |
|---|--------------------------|--------------------|
|   | <b>30 avril<br/>2010</b> | 31 octobre<br>2009 |
| Fonds propres de première catégorie                         | <b>22 469 \$</b>         | 21 407 \$          |
| Ratio des fonds propres de première catégorie <sup>1</sup>  | <b>12,0 %</b>            | 11,3 %             |
| Total des fonds propres <sup>2</sup>                        | <b>29 026 \$</b>         | 28 338 \$          |
| Ratio du total des fonds propres <sup>3</sup>               | <b>15,5 %</b>            | 14,9 %             |
| Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres <sup>4</sup> | <b>17,5</b>              | 17,1               |

<sup>1</sup> Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>2</sup> Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

<sup>3</sup> Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

<sup>4</sup> Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %.

**Note 12 : CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices aux 30 avril 2010 et 31 octobre 2009.

**Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices**

(en millions de dollars canadiens)

|  | <i>Aux</i>               |                                 |
|--|--------------------------|---------------------------------|
|  | <b>30 avril<br/>2010</b> | 31 octobre<br>2009 <sup>1</sup> |
| Gain net latent sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture             | <b>733 \$</b>            | 739 \$                          |
| Perte nette de change latente sur conversion des placements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture | <b>(3 064)</b>           | (1 539)                         |
| Gain net sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie                                      | <b>1 150</b>             | 1 815                           |
| <b>Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période</b>  | <b>(1 181) \$</b>        | 1 015 \$                        |

<sup>1</sup> Comprend l'incidence de l'alignement de la période de présentation d'entités américaines, comme expliqué à la note 1 afférente aux états financiers annuels de 2009, et se compose de ce qui suit : gains latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture, de 199 millions de dollars; gains de change latents sur conversion des investissements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture, de 166 millions de dollars; et pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, de 36 millions de dollars.

**Note 13 : RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

Pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2010, la Banque a constaté une charge de rémunération pour l'attribution d'options sur actions de respectivement 12 millions de dollars et 19 millions de dollars (respectivement 11 millions de dollars et 17 millions de dollars pour les trois mois et les six mois terminés le 30 avril 2009).

Au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010, aucune option n'a été attribuée par la Banque (0,6 million d'options ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 6,85 \$ l'option au cours des trois mois terminés le 31 avril 2009). Au cours des six mois terminés le 30 avril 2010, 2 millions d'options (4 millions d'options au cours des six mois terminés le 30 avril 2009) ont été attribuées par la Banque à une juste valeur moyenne pondérée de 14,09 \$ l'option (7,62 \$ l'option pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

La juste valeur des options attribuées a été estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un arbre binomial. Le tableau suivant présente les hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options pour les six mois terminés les 30 avril.

**Hypothèses utilisées pour l'estimation de la juste valeur des options**

|                             | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|-----------------------------|------------------------------|---------------|
|                             | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| Taux d'intérêt sans risque  | <b>2,7 %</b>                 | 2,2 %         |
| Durée prévue des options    | <b>6,2 ans</b>               | 5,6 ans       |
| Volatilité prévue           | <b>26,6 %</b>                | 23,9 %        |
| Rendement de l'action prévu | <b>3,24 %</b>                | 3,00 %        |

**Note 14 : AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Le tableau suivant présente les charges liées aux régimes de retraite et au principal régime d'avantages complémentaires de retraite de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Charge liée aux régimes de retraite principaux**

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |               | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|---|--------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
|   | <b>30 avril 2010</b>           | 30 avril 2009 | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| <i>Éléments de la charge de retraite avant les rajustements pour constater la nature à long terme du coût :</i>         |                                |               |                              |               |
| Coût des services rendus au cours de la période – prestations acquises  | <b>25 \$</b>                   | 12 \$         | <b>50 \$</b>                 | 32 \$         |
| Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées   | <b>39</b>                      | 34            | <b>78</b>                    | 70            |
| Rendement réel des actifs des régimes   | <b>(63)</b>                    | 83            | <b>(149)</b>                 | 410           |
| <i>Rajustements pour constater la nature à long terme du coût du régime :</i>   |                                |               |                              |               |
| Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts constatés au cours de la période au titre de ce qui suit : |                                |               |                              |               |
| Rendement des actifs des régimes <sup>1</sup>   | <b>21</b>                      | (114)         | <b>65</b>                    | (478)         |
| Pertes actuarielles <sup>2</sup>  | <b>7</b>                       | 2             | <b>14</b>                    | 5             |
| Modifications de régime <sup>3</sup>  | <b>2</b>                       | 6             | <b>4</b>                     | 11            |
| <b>Total</b>  | <b>31 \$</b>                   | 23 \$         | <b>62 \$</b>                 | 50 \$         |

<sup>1</sup> Pour les trois mois terminés le 30 avril 2010, comprend le rendement prévu des actifs des régimes de 42 millions de dollars (31 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009), moins le rendement réel des actifs des régimes de 63 millions de dollars ((83) millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009). Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, comprend le rendement prévu des actifs des régimes de 84 millions de dollars (68 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009) moins le rendement réel des actifs des régimes de 149 millions de dollars ((410) millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>2</sup> Pour les trois mois terminés le 30 avril 2010, comprend la perte constatée de 7 millions de dollars (2 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009), moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées de néant (néant pour les six mois terminés le 30 avril 2009). Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, comprend la perte constatée de 14 millions de dollars (5 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009), moins les pertes actuarielles sur les obligations au titre des prestations projetées de néant (néant pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

<sup>3</sup> Pour les trois mois terminés le 30 avril 2010, comprend l'amortissement du coût des modifications de régime de 2 millions de dollars (6 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009), moins les modifications du coût réel de néant (néant pour les trois mois terminés le 30 avril 2009). Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, comprend l'amortissement du coût des modifications de régime de 4 millions de dollars (11 millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009), moins les modifications du coût réel de néant (néant pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

**Charge de retraite liée aux autres régimes de retraite**

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |               | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|---|--------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
|   | <b>30 avril 2010</b>           | 30 avril 2009 | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| Régime de retraite à prestations déterminées de CT                        | <b>2 \$</b>                    | 1 \$          | <b>4 \$</b>                  | 2 \$          |
| Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth <sup>1</sup> | <b>(1)</b>                     | 3             | <b>(1)</b>                   | 5             |
| Régimes de retraite complémentaires                                       | <b>8</b>                       | 7             | <b>16</b>                    | 16            |
| <b>Total</b>  | <b>9 \$</b>                    | 11 \$         | <b>19 \$</b>                 | 23 \$         |

<sup>1</sup> Le régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth a été suspendu en date du 31 décembre 2008, et aucun crédit de service ne peut être accumulé après cette date.

**Charge liée au principal régime d'avantages complémentaires de retraite**

(en millions de dollars canadiens)

|   | <i>Trois mois terminés les</i> |               | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|---|--------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
|   | <b>30 avril 2010</b>           | 30 avril 2009 | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| <i>Éléments de la charge de retraite avant les rajustements pour constater la nature à long terme du coût :</i>         |                                |               |                              |               |
| Coût des services rendus au cours de la période – prestations acquises  | <b>2 \$</b>                    | 2 \$          | <b>4 \$</b>                  | 4 \$          |
| Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées   | <b>6</b>                       | 5             | <b>12</b>                    | 10            |
| <i>Rajustements pour constater la nature à long terme du coût du régime :</i>   |                                |               |                              |               |
| Écart entre les coûts attribuables à la période et les coûts constatés au cours de la période au titre de ce qui suit : |                                |               |                              |               |
| Modifications de régime <sup>1</sup>  | <b>(1)</b>                     | (2)           | <b>(2)</b>                   | (3)           |
| <b>Total</b>  | <b>7 \$</b>                    | 5 \$          | <b>14 \$</b>                 | 11 \$         |

<sup>1</sup> Pour les trois mois terminés le 30 avril 2010, comprend l'amortissement des modifications de régime de (1) million de dollars ((2) millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 avril 2009), moins les modifications de régime de néant (néant pour les trois mois terminés le 30 avril 2009). Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, comprend l'amortissement des modifications de régime de (2) millions de dollars ((3) millions de dollars pour les six mois terminés le 30 avril 2009), moins les modifications de régime de néant (néant pour les six mois terminés le 30 avril 2009).

**Flux de trésorerie**

Le tableau suivant présente les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite au cours des trois mois et des six mois terminés les 30 avril.

**Cotisations aux régimes**

(en millions de dollars canadiens)

|  | <i>Trois mois terminés les</i> |               | <i>Six mois terminés les</i> |               |
|--|--------------------------------|---------------|------------------------------|---------------|
|  | <b>30 avril 2010</b>           | 30 avril 2009 | <b>30 avril 2010</b>         | 30 avril 2009 |
| Régimes de retraite principaux                           | <b>44 \$</b>                   | 28 \$         | <b>82 \$</b>                 | 49 \$         |
| Régimes de retraite complémentaires                      | <b>2</b>                       | 3             | <b>5</b>                     | 6             |
| Principal régime d'avantages complémentaires de retraite | <b>2</b>                       | 2             | <b>4</b>                     | 4             |
| <b>Total</b>   | <b>48 \$</b>                   | 33 \$         | <b>91 \$</b>                 | 59 \$         |

Au 30 avril 2010, la Banque prévoit verser des cotisations additionnelles de 85 millions de dollars à ses régimes de retraite principaux, de 6 millions de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de CT, de 1 million de dollars au régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, de 5 millions de dollars à ses régimes de retraite complémentaires et de 5 millions de dollars à son principal régime d'avantages complémentaires de retraite avant la fin de l'exercice. Cependant, le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau actuel de ses cotisations en cours d'exercice.

**Note 15 : FRAIS DE RESTRUCTURATION ET D'INTÉGRATION**

Par suite de l'acquisition de Commerce et des initiatives de restructuration et d'intégration connexes, la Banque a engagé des frais d'intégration de 54 millions de dollars au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010. Aucuns frais d'intégration n'ont été engagés au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010. Au cours des trois mois et des six mois terminés le 30 avril 2009, la Banque a engagé des frais d'intégration respectivement de 77 millions de dollars et de 156 millions de dollars. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs aux ressources affectées à l'intégration, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externe, des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, les frais d'intégration sont inclus dans les frais autres que d'intérêts.

Au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2010, la Banque a engagé des frais de restructuration de 17 millions de dollars (27 millions de dollars au cours des trois mois terminés le 31 janvier 2009). Aucuns frais de restructuration n'ont été engagés au cours des trois mois terminés le 30 avril 2010 et le 30 avril 2009. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants, des frais liés à la résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé intermédiaire, ces frais sont compris dans les frais de restructuration. Au 30 avril 2010, le solde résiduel du passif de restructuration relatif à l'acquisition de Commerce était de 24 millions de dollars (16 millions de dollars au 31 octobre 2009).

**Note 16 : BÉNÉFICE PAR ACTION**

Le tableau suivant présente le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action de la Banque pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Bénéfice de base et dilué par action**

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

|  | Trois mois terminés les |                            | Six mois terminés les |                            |
|--|-------------------------|----------------------------|-----------------------|----------------------------|
|  | 30 avril 2010           | 30 avril 2009 <sup>1</sup> | 30 avril 2010         | 30 avril 2009 <sup>1</sup> |
| <b>Bénéfice de base par action</b>   |                         |                            |                       |                            |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires   | 1 128 \$                | 504 \$                     | 2 376 \$              | 1 128 \$                   |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)                                     | 863,8                   | 848,8                      | 861,5                 | 840,6                      |
| <b>Bénéfice de base par action</b> (en dollars canadiens)  | <b>1,31 \$</b>          | <b>0,59 \$</b>             | <b>2,76 \$</b>        | <b>1,34 \$</b>             |
| <b>Bénéfice dilué par action</b>   |                         |                            |                       |                            |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires   | 1 128 \$                | 504 \$                     | 2 376 \$              | 1 128 \$                   |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)                                     | 863,8                   | 848,8                      | 861,5                 | 840,6                      |
| Options sur actions potentiellement exerçables, selon la méthode du rachat d'actions (en millions) | 5,6                     | 1,0                        | 5,2                   | 1,3                        |
| Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)                             | 869,4                   | 849,8                      | 866,7                 | 841,9                      |
| <b>Bénéfice dilué par action<sup>2</sup></b> (en dollars canadiens)                                | <b>1,30 \$</b>          | <b>0,59 \$</b>             | <b>2,74 \$</b>        | <b>1,34 \$</b>             |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

<sup>2</sup> Pour les six mois terminés le 30 avril 2010, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 4,5 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 70,10 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour les six mois terminés le 30 avril 2009, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 18,8 millions d'options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 63,79 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**Note 17 : INFORMATIONS SECTORIELLES**

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des quatre principaux secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, y compris TD Ameritrade, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, regroupés sous la marque TD Bank, N.A., et Services bancaires de gros. Les autres activités de la Banque sont regroupées au sein du secteur Siège social. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats de ces secteurs pour les trois mois et les six mois terminés les 30 avril.

**Résultats par secteur d'activité**

(en millions de dollars canadiens)

Trois mois terminés les

|  | Services bancaires personnels et commerciaux au Canada |               | Gestion de patrimoine |               | Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis |                            | Services bancaires de gros |               | Siège social    |                            | Total           |               |
|--|--|---------------|-----------------------|---------------|---|----------------------------|----------------------------|---------------|-----------------|----------------------------|-----------------|---------------|
|  | 30 avril 2010  | 30 avril 2009 | 30 avril 2010         | 30 avril 2009 | 30 avril 2010   | 30 avril 2009 <sup>1</sup> | 30 avril 2010              | 30 avril 2009 | 30 avril 2010   | 30 avril 2009 <sup>1</sup> | 30 avril 2010   | 30 avril 2009 |
| Revenu d'intérêts net  | 1 717 \$   | 1 536 \$      | 80 \$                 | 63 \$         | 879 \$  | 1 002 \$                   | 456 \$                     | 662 \$        | (342) \$        | (323) \$                   | 2 790 \$        | 2 940 \$      |
| Revenus autres que d'intérêts  | 801  | 740           | 532                   | 465           | 294   | 279                        | 252                        | (42)          | 98              | (57)                       | 1 977           | 1 385         |
| Total des revenus  | 2 518  | 2 276         | 612                   | 528           | 1 173   | 1 281                      | 708                        | 620           | (244)           | (380)                      | 4 767           | 4 325         |
| Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances                                    | 256  | 286           | –                     | –             | 168   | 317                        | 10                         | 59            | (69)            | 110                        | 365             | 772           |
| Frais autres que d'intérêts  | 1 187  | 1 143         | 452                   | 414           | 677   | 823                        | 372                        | 356           | 265             | 315                        | 2 953           | 3 051         |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices  | 1 075  | 847           | 160                   | 114           | 328   | 141                        | 326                        | 205           | (440)           | (805)                      | 1 449           | 502           |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices   | 314  | 258           | 49                    | 36            | 83  | (17)                       | 106                        | 32            | (244)           | (317)                      | 308             | (8)           |
| Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices | –  | –             | –                     | –             | –   | –                          | –                          | –             | 26              | 28                         | 26              | 28            |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices  | –  | –             | 56                    | 48            | –   | –                          | –                          | –             | 5               | 15                         | 61              | 63            |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>  | <b>761 \$</b>  | <b>589 \$</b> | <b>167 \$</b>         | <b>126 \$</b> | <b>245 \$</b>   | <b>158 \$</b>              | <b>220 \$</b>              | <b>173 \$</b> | <b>(217) \$</b> | <b>(501) \$</b>            | <b>1 176 \$</b> | <b>545 \$</b> |
| <b>Total de l'actif</b> (en milliards de dollars canadiens)                                  |  |               |                       |               |   |                            |                            |               |                 |                            |                 |               |
| Bilan  | 189,4 \$   | 172,4 \$      | 20,1 \$               | 18,9 \$       | 162,2 \$  | 151,8 \$                   | 169,9 \$                   | 192,1 \$      | 32,3 \$         | 40,4 \$                    | 573,9 \$        | 575,6 \$      |
| Titrisé  | 62,1   | 52,3          | –                     | –             | –   | –                          | 4,0                        | 3,6           | (17,7)          | (13,6)                     | 48,4            | 42,3          |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

**Résultats par secteur d'activité**

(en millions de dollars canadiens)

Six mois terminés les

|  | Services bancaires personnels et commerciaux au Canada |                 | Gestion de patrimoine |               | Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis |                            | Services bancaires de gros |               | Siège social   |                            | Total           |                 |
|--|--|-----------------|-----------------------|---------------|---|----------------------------|----------------------------|---------------|----------------|----------------------------|-----------------|-----------------|
|  | 30 avril 2010  | 30 avril 2009   | 30 avril 2010         | 30 avril 2009 | 30 avril 2010   | 30 avril 2009 <sup>1</sup> | 30 avril 2010              | 30 avril 2009 | 30 avril 2010  | 30 avril 2009 <sup>1</sup> | 30 avril 2010   | 30 avril 2009   |
| Revenu d'intérêts net  | 3 461 \$   | 3 030 \$        | 146 \$                | 138 \$        | 1 708 \$  | 1 894 \$                   | 969 \$                     | 1 382 \$      | (645)\$        | (776)\$                    | 5 639 \$        | 5 668 \$        |
| Revenus autres que d'intérêts  | 1 596  | 1 538           | 1 056                 | 918           | 609   | 581                        | 652                        | 77            | 252            | (307)                      | 4 165           | 2 807           |
| Total des revenus  | 5 057  | 4 568           | 1 202                 | 1 056         | 2 317   | 2 475                      | 1 621                      | 1 459         | (393)          | (1 083)                    | 9 804           | 8 475           |
| Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances                                    | 571  | 552             | –                     | –             | 369   | 549                        | 18                         | 125           | (76)           | 176                        | 882             | 1 402           |
| Frais autres que d'intérêts  | 2 381  | 2 329           | 898                   | 833           | 1 423   | 1 624                      | 748                        | 744           | 484            | 541                        | 5 934           | 6 071           |
| Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices  | 2 105  | 1 687           | 304                   | 223           | 525   | 302                        | 855                        | 590           | (801)          | (1 800)                    | 2 988           | 1 002           |
| Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices   | 624  | 514             | 92                    | 70            | 99  | (37)                       | 263                        | 152           | (500)          | (799)                      | 578             | (100)           |
| Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices | –  | –               | –                     | –             | –   | –                          | –                          | –             | 53             | 56                         | 53              | 56              |
| Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices  | –  | –               | 99                    | 125           | –   | –                          | –                          | –             | 17             | 27                         | 116             | 152             |
| <b>Bénéfice net (perte nette)</b>  | <b>1 481 \$</b>  | <b>1 173 \$</b> | <b>311 \$</b>         | <b>278 \$</b> | <b>426 \$</b>   | <b>339 \$</b>              | <b>592 \$</b>              | <b>438 \$</b> | <b>(337)\$</b> | <b>(1 030)\$</b>           | <b>2 473 \$</b> | <b>1 198 \$</b> |

<sup>1</sup> Certains chiffres comparatifs sont présentés compte tenu des rajustements résultant de l'adoption des modifications de la comptabilisation des instruments financiers apportées en 2009, comme décrit à la note 1.

**Note 18 : GESTION DES RISQUES**

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le présent rapport aux actionnaires, en ce qui a trait aux risques de marché et d'illiquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les politiques et procédures relatives à la gestion des risques de la Banque, reportez-vous également aux passages ombragés de la rubrique «Gestion des risques» du rapport de gestion figurant dans le rapport annuel 2009 de la Banque.

## RENSEIGNEMENTS À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES ET DES INVESTISSEURS

Service des relations avec les actionnaires

| Si vous :   | Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :  | Veillez communiquer avec les personnes suivantes :  |
|---|--|---|
| êtes un <b>actionnaire inscrit</b> (votre nom figure sur votre certificat d'actions)  | un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption des envois de rapports annuels et trimestriels. | <b>Agent des transferts :</b><br>Compagnie Trust CIBC Mellon<br>C.P. 7010<br>Succursale postale de la rue Adelaide<br>Toronto (Ontario) M5C 2W9<br>416-643-5500<br>ou sans frais au 1-800-387-0825<br><a href="mailto:inquiries@cibcmellon.com">inquiries@cibcmellon.com</a> ou <a href="http://www.cibcmellon.com">www.cibcmellon.com</a>  |
| déterminez vos actions de la Banque TD par l'entremise du <b>système d'inscription direct aux États-Unis</b>  | un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, l'élimination des envois en double aux actionnaires ou l'interruption des envois de rapports annuels et trimestriels.  | <b>Coagent des transferts et agent comptable des registres :</b><br>BNY Mellon Shareowner Services<br>C.P. 358015<br>Pittsburgh, Pennsylvania 15252-8015<br>ou<br>480 Washington Boulevard<br>Jersey City, New Jersey 07310<br>1-866-233-4836<br>Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469<br>Actionnaires étrangers : 201-680-6578<br>Service ATS pour actionnaires étrangers : 201-680-6610<br><a href="http://www.bnymellon.com/shareowner/isd">www.bnymellon.com/shareowner/isd</a> |
| êtes <b>actionnaire non inscrit</b> d'actions de la Banque TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée | vos actions TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires.   | <b>Votre intermédiaire</b>  |

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires de TD par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse [tdshinfo@td.com](mailto:tdshinfo@td.com).

Veillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande aux personnes aptes à vous répondre.

### Renseignements généraux

Communiquer avec les Affaires internes et publiques au :  
416-982-8578

Produits et services : Communiquer avec TD Canada Trust, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 au :  
1-866-233-2323

En anglais : 1-866-567-8888

En cantonais/mandarin : 1-800-328-3698

Service de télécommunications à l'intention des malentendants : 1-800-361-1180

Site Web : <http://www.td.com>

Adresse courriel : [customer.service@td.com](mailto:customer.service@td.com)

### Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Le Groupe Financier Banque TD donnera une conférence téléphonique sur les résultats, à Toronto (Ontario), le 27 mai 2010. La conférence sera diffusée en direct sur le site Web du GFBTD à 15 h HE. Au cours de la conférence téléphonique et de la diffusion Web, des dirigeants du GFBTD présenteront les résultats financiers de la Banque pour son deuxième trimestre. Une période de questions destinée aux analystes suivra. Les documents accompagnant les exposés qui auront lieu pendant la conférence seront offerts sur le site Web du GFBTD à l'adresse [http://www.td.com/investor/qtr\\_2010.jsp](http://www.td.com/investor/qtr_2010.jsp), le 27 mai 2010 avant 12 h HE. Une ligne téléphonique pour écoute seulement sera accessible au 416-644-3414 ou au 1-877-974-0445 (sans frais).

On pourra consulter la version archivée de la conférence téléphonique et des documents des exposés à l'adresse [http://www.td.com/investor/qtr\\_2010.jsp](http://www.td.com/investor/qtr_2010.jsp). Il sera également possible d'écouter la conférence à partir de 18 h HE, le 27 mai 2010, jusqu'au 27 juin 2010, en composant le 416-640-1917 ou le 1-877-289-8525 (sans frais). Le code d'accès est le 4286931#.